

DK NEWS



Horaires des prières

Fajr: 03h42 Dohr: 12h46
Asr: 16h37 Maghreb: 20h05 Isha: 21h44

MÉTÉO

Alger : 24° 20°
Oran : 28° 20°
Annaba : 26° 19°
Béjaïa : 23° 17°
Tamanrasset : 42° 29°

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Vendredi 31 mai - samedi 1^{er} juin 2024 / 23/24 Dhul-Qadah 1445 - N° 3569 - 11^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

ALGÉRIE - MOZAMBIQUE

Le Premier ministre reçoit le ministre de l'Economie et des Finances de la République du Mozambique

P. 24

BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

La croissance économique de l'Algérie prévue à 4% en 2024

P. 6

10^È RÉUNION MINISTÉRIELLE DU FORUM DE COOPÉRATION SINO-ARABE

Attaf plaide pour que le soutien à la cause palestinienne soit au coeur du partenariat sino-arabe

P. 24

TEBBOUNE EN VISITE DE TRAVAIL ET D'INSPECTION DANS WILAYA DE KHENCHELA

Le président de la République affirme sa détermination à poursuivre les réformes et la révision de plusieurs lois

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a affirmé, jeudi à Khenchela, sa détermination à poursuivre les réformes à travers la révision du découpage administratif et des codes communal et de wilaya en vue de conférer davantage de prérogatives aux élus locaux. "Nous allons opérer de larges réformes concernant des dossiers lourds, tels que la révision du découpage administratif du pays afin de remédier aux disparités entre les wilayas", a révélé le président de la République, lors d'une rencontre avec les notables et les représentants de la société civile de la wilaya de Khenchela au terme de sa visite de travail et d'inspection. "Avant de procéder à un nouveau découpage administratif, il sera question de réviser le code communal et de wilaya afin de conférer de larges prérogatives aux présidents des Assemblées populaires de wilaya et aux élus locaux en termes de développement et de gestion. Ce qui est la véritable démocratie", a souligné le Président de la République. P. 3



ENTREPRENEURIAT

414.000 projets de start-up recensés

P. 6

TOURISME

Ouverture de la 23^e édition du SITEV au Palais des expositions

P. 24

CARDIOLOGIE

Le plan national anti-infarctus vise à améliorer la prise en charge des malades (Spécialiste)

P. 10

SANTÉ

HYPERTENSION

Comment ne pas devenir hypertendu ?

Pp 12-13

FOOTBALL

MONDIAL-2026 (QUALIFICATIONS/GR.G) ALGÉRIE

Petkovic dévoile une liste de 25 joueurs pour la Guinée et l'Ouganda

P. 21



PRIX DU GÉNÉRIQUE D'OR

"El Batha" et "H'dech H'dech", meilleures œuvres comiques et dramatiques pour 2024

P. 16

ORAN

Plus de 2.170 accidents du travail enregistrés en 2023 (CNAS)

P. 8

JUSTICE

Tabi reçoit la cheffe de la délégation du CICR en Algérie



Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Abderrachid Tabi, a reçu, jeudi à Alger, la cheffe de la délégation du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), Valérie Aubert, qui lui a rendu une visite d'adieu au terme de sa mission en Algérie, a indiqué un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre, les deux parties ont "passé en revue l'état des relations de coopération entre l'Algérie et le Comité international de la Croix-Rouge" et "évalué le travail du CICR avec le secteur de la justice, que ce soit dans le cadre de la Commission nationale du droit international humanitaire ou dans les domaines pénitentiaire et de la formation", a précisé le communiqué.

BÉCHAR

Départ du premier groupe de hadjis vers les Lieux saints de l'islam



Le premier groupe de hadjis a quitté, dans la nuit de mercredi à jeudi, l'aéroport "Boudghene Ben Ali Lotfi" de Béchar, à destination des Lieux saints de l'islam, en Arabie Saoudite, afin d'accomplir les rites du Hadj pour la saison 1445h/2024. Les hadjis au nombre de 248, issus des wilayas de Béchar et de Béni-Abbès, ont été salués à leur départ par les autorités locales, leurs proches et les représentants des différents services concernés par l'encadrement de cette opération.

MASCARA

Relogement de 10 familles à Oued Taria

Au total, 10 familles qui vivaient dans des habitations précaires dans la commune de Oued Taria (Mascara) ont été relogées, jeudi, dans de nouveaux logements, a-t-on appris du chef de la daïra de Taria, Bessaoud Farid.

Cette opération a ciblé les familles qui vivaient dans trois sites précaires, à savoir "cité 246 logements", "Chaaba" et à proximité de l'Oued qui traverse la ville de Oued Taria, qui ont été relogées dans de nouveaux logements à hauteur de 40 logements, dans cette même ville, dans le cadre du programme de résorption de l'habitat précaire (RHP), a indiqué M. Bessaoud.

TISSEMSILT

Cycles de formation au profit de 800 jeunes bénéficiaires de l'allocation-chômage

Quelque 800 jeunes bénéficiaires de l'allocation-chômage de la wilaya de Tissemsilt ont suivi des cycles de formation, a-t-on appris, jeudi, de la directrice locale de l'Enseignement et de la Formation professionnels (DEFP).

Mme Zohra Djeddi a précisé que les jeunes (470 garçons et 330 jeunes filles) ont suivi leur formation, durant la période coïncidant avec la session de février du secteur de la Formation professionnelle. Les bénéficiaires de cette initiative ont suivi des formations dans les domaines de l'informatique, du numérique, des télécommunications, ainsi que dans les techniques de gestion, et ce, durant une période allant de 3 à 6 mois, a fait savoir la même source.

BLIDA

Relogement de 44 familles de Boufarik à Meftah



Au total, 44 familles occupant des habitations précaires dans la commune de Boufarik, wilaya de Blida, ont été relogées dans des appartements neufs au pôle urbain Sefasf de la commune de Meftah, a-t-on appris jeudi, des services de la daïra de Boufarik. "Ces familles ont bénéficié de logements publics locatifs (LPL) à Meftah, dans le cadre du programme d'éradication de l'habitat précaire", a-t-il ajouté.

Cette opération a permis la récupération d'une cantine scolaire squattée, laquelle sera ré-exploitée au profit des élèves après son réaménagement, outre le siège d'une crèche et une assiette foncière estimée à deux (2) ha, qui sera destinée à l'implantation de nouveaux projets de développement.

Reception de nouvelles installations de production d'eau potable

De nouvelles installations de production d'eau potable ont été réceptionnées à Blida afin d'améliorer l'alimentation en eau potable (AEP) de la wilaya notamment dans sa partie est, a-t-on appris jeudi auprès de la direction locale des ressources en eau.

Les installations réceptionnées et mises en service sont deux stations de pompage d'eau et qui seront renforcées par une troisième prochainement, ainsi que d'un réservoir d'eau d'une capacité de 2.000 m³ au profit de la nouvelle-ville de Bouinane, destiné à mettre fin au problème des coupures d'eau dans cette région, surtout durant la saison estivale connue pour une hausse de la consommation d'eau potable. A cela s'ajoute la station de traitement "Sed Sghir" d'une capacité de production quotidienne de 50 l/seconde au profit des communes de Bougara et Ouled Slama, a ajouté M. Allouche.

INDE

Trois morts et trente blessés dans l'explosion d'un amas de pétards

Au moins trois personnes ont été tuées et 30 autres blessées après l'explosion d'un amas de pétards lors d'un festival religieux hindou dans l'Etat d'Odisha, dans l'est de l'Inde, a annoncé jeudi la police locale.

L'amas de pétards a explosé mercredi soir pendant les célébrations dans la ville du temple de Puri, à environ 63 km au sud de Bhubaneswar, le chef-lieu de l'Odisha.

La police a indiqué que des centaines de personnes s'étaient rassemblées pour assister aux rituels. Selon la police, les explosions ont été déclenchées lorsqu'un éclat provenant de pétards allumés par un groupe de fidèles a soudainement heurté la réserve. Les explosions, qui ont produit de nombreux éclats, ont touché de nombreuses personnes se trouvant à proximité, faisant des blessés, dont certains dans un état critique.

"Selon nos informations, parmi les blessés, trois personnes ont succombé et plus de 30 autres sont soignées dans différents hôpitaux", a déclaré un officier de police.

GUINÉE

Plus de 10 kilogrammes de cocaïne saisis à l'aéroport international de Conakry (presse)

Une importante quantité de cocaïne dissimulée dans les bagages d'une femme a été saisie dans la nuit de mardi à mercredi à l'aéroport international Ahmed Sékou Touré de Conakry, a rapporté la presse locale.

Au moment de la saisie, la personne s'appretait à embarquer à bord d'un vol en direction du Maroc, a indiqué la presse locale, citant plusieurs sources sécuritaires.

Les services de sécurité de l'aéroport international de Conakry ont transféré le dossier et la drogue saisie à

ACCIDENTS DE LA ROUTE 21 morts et 478 blessés en zones urbaines en une semaine

Vingt-et-une (21) personnes ont trouvé la mort et 478 autres ont été blessées dans 358 accidents de la route survenus en zones urbaines entre le 21 et le 27 mai, a indiqué jeudi un bilan des services de la Sûreté nationale.

Le bilan fait état d'une hausse du nombre d'accidents (+18), du nombre de blessés (+65) et du nombre de morts (+8) par rapport à la semaine précédente.

Le facteur humain demeure, selon les données de la Sûreté nationale, la principale cause de ces accidents (+97%) en raison du non-respect du code de la route et de la distance de sécurité, de l'excès de vitesse, de la fatigue et du manque de concentration au volant, outre l'état du véhicule.

La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) réitère son appel aux usagers de la voie publique à la prudence et au respect du code de la route, rappelant les numéros vert 1548 et de secours 17 mis à la disposition des citoyens 24h/24 pour tout signalement.

Trois morts et 192 blessés en 24 heures

Trois (3) personnes ont trouvé la mort et 192 autres ont été blessées dans plusieurs accidents de la route, survenus ces dernières 24 heures à travers différentes régions du pays, selon un bilan rendu public jeudi par la Protection civile.

Par ailleurs, les équipes de secours de la Protection civile ont repêché un corps sans vie d'un adolescent de 17 ans, noyé dans une réserve d'eau à Boudouaou, dans la wilaya de Boumerdes, ajoute la même source.

L'intervention de la Protection civile a également permis de prodiguer des soins de première urgence à quatre personnes incommodes par le monoxyde de carbone émanant d'un chauffe-bain à l'intérieur d'un appartement dans la wilaya de Sétif, relève le communiqué, ajoutant qu'une explosion de gaz à l'intérieur d'un appartement dans la wilaya de M'Sila a causé des brûlures de premier degré à une personne, transférée à l'hôpital de Boussaâda.

Les équipes de la Protection civile sont également intervenues pour l'extinction de trois incendies urbains et divers dans les wilayas de Tipaza, Mila et Oum El Bouaghi.

TUNISIE

4 migrants clandestins décédés et 19 blessés dans un accident de la route

Quatre migrants clandestins, en provenance de pays d'Afrique subsaharienne, ont perdu la vie vendredi dans un accident de la route survenu dans la province tunisienne de Gafsa (sud-ouest), selon les médias locaux.

D'après la radio privée Mosaïque, cet accident a également causé des blessures de gravité variable à 19 autres immigrés clandestins.

L'accident s'est produit tôt dans la matinée, lorsqu'un camion transportant ces clandestins s'est renversé sur la route nationale n°15, précise la même source.

Les unités de Protection civile (Défense civile) à Gafsa ont rapidement transféré les blessés à l'hôpital régional Hussein Bouziane pour recevoir les soins nécessaires.

TEBBOUNE EN VISITE DE TRAVAIL ET D'INSPECTION DANS WILAYA DE KHENCHELA

Le président de la République affirme sa détermination à poursuivre les réformes et la révision de plusieurs lois

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a affirmé, jeudi à Khenchela, sa détermination à poursuivre les réformes à travers la révision du découpage administratif et des codes communal et de wilaya en vue de conférer davantage de prérogatives aux élus locaux.

"Nous allons opérer de larges réformes concernant des dossiers lourds, tels que la révision du découpage administratif du pays afin de remédier aux disparités entre les wilayas", a révélé le président de la République, lors d'une rencontre avec les notables et les représentants de la société civile de la wilaya de Khenchela au terme de sa visite de travail et d'inspection.

"Avant de procéder à un nouveau découpage administratif, il sera question de réviser le code communal et de wilaya afin de conférer de larges prérogatives aux présidents des Assemblées populaires de wilaya et aux élus locaux en termes de développement et de gestion. Ce qui est la véritable démocratie", a souligné le Président de la République.

Dans le même sillage, le Président de la République a assuré qu'il continuait "à préserver le caractère social de l'Etat conformément à la Déclaration du 1^{er} Novembre



1954", et à garantir un partage équitable des richesses du pays entre les citoyens. Et de rappeler que "1,5 millions d'unités de logement ont été distribuées depuis 2020".

Sur le volet économique, le président de la République a affirmé que l'Algérie "s'emploie à construire une économie forte et à jeter les bases du développement pour en faire bénéficier tous les citoyens et toutes les régions du pays", relevant qu'"à la différence de nombreux pays, aujourd'hui 99 % de l'argent circulant dans notre pays est algérien". "Les pays puissants sont ceux qui possèdent une armée forte et une économie forte", a-t-il soutenu, mettant en avant que l'Armée nationale populaire (ANP) est forte et continuera à renforcer ses capacités.

Saluant le front intérieur solide du peuple algérien, le président de la République a déclaré: "Nous devons être forts à l'intérieur pour l'être à l'extérieur".

Le président de la République inaugure et inspecte plusieurs projets vitaux dans la wilaya de Khenchela

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a procédé, lors de la visite de travail et d'inspection qu'il a effectuée, jeudi dans la wilaya de Khenchela, à l'inauguration et à l'inspection de plusieurs projets vitaux en faveur de la dynamique de développement dans cette wilaya.

A l'entame de cette visite historique, le président de la République, qui était accompagné du Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le Général d'Armée Saïd Chanegriha, a été accueilli par les autorités locales, civiles et militaires. Après avoir écouté l'hymne national, il a passé en revue des détachements de différentes forces de l'ANP, qui lui ont rendu les honneurs.

Des avions de combat relevant des forces de l'ANP avaient escorté le président de la République à bord de son avion présidentiel en direction de la wilaya de Khenchela.

Lors de la première étape de cette visite, le président de la République a procédé à l'inauguration et à la mise en service de la ligne de chemin de fer reliant Khenchela et Aïn Beïda (Oum El Bouaghi).

A cette occasion, le président de la République a salué les efforts de tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ce projet, entré en service "alors que certains pensaient qu'il ne s'agissait que de promesses électorales", a-t-il dit, affirmant que "l'ère des projets qui

traînent des années est révolue, grâce aux efforts des cadres consciencieux".

Lors de l'inauguration et de la mise en exploitation du projet de dédoublement de la route n88 reliant les wilayas de Khenchela et de Batna sur un linéaire de 14 km, le président de la République a mis en exergue l'importance de cette route dans "la dynamisation de l'activité économique dans la région". Au niveau du pôle urbain de la ville de Khenchela, le président de la République a procédé à la pose de la première pierre du projet de réalisation de 600 logements publics locatifs et suivi un exposé sur les secteurs de l'habitat, de l'agriculture, de l'hydraulique et des forêts dans la wilaya.

S'agissant du projet de réhabilitation du Barrage vert, le président de la République a mis l'accent sur l'impérative diversification des arbres, notamment dans les zones habitées, appelant à donner la chance aux jeunes d'y participer par des projets productifs.

Un accueil populaire chaleureux a été réservé au président de la République par les notables et les citoyens de Khenchela, en reconnaissance de l'intérêt qu'il porte à la relance du développement dans leur wilaya.

Le président de la République a clôturé sa visite à Khenchela par une rencontre avec les notables et les représentants de la société civile dans la wilaya. A l'entame de cette ren-

contre, le président de la République s'est dit fier et honoré d'être dans la wilaya de Khenchela, qui, a-t-il dit, "n'a pas bénéficié de sa juste part des programmes de développement par le passé". Le président de la République a annoncé un deuxième programme complémentaire de développement pour cette wilaya, qui s'ajoutera au premier programme dont a bénéficié Khenchela, afin de rattraper le grand retard accusé en termes de développement dans cette wilaya", tout en s'écartant pas "la possibilité d'un troisième programme de développement pour cette wilaya à partir de 2025".

Lors de sa rencontre avec la population de Khenchela, le président de la République a saisi cette opportunité pour annoncer l'ouverture des inscriptions au programme AADL3 à partir du 5 juillet prochain. Concernant les programmes de logements dans la wilaya, le président de la République a affirmé qu'"il a été décidé, à partir de ce jour, d'ajouter un quota de 2000 logements ruraux aux 4000 logements ruraux déjà programmés", soulignant que les régions montagneuses "se verront attribuer une aide d'une valeur de 100 millions de centimes".

Le président de la République a interagi avec les représentants de la société civile qui ont salué les positions honorables de la diplomatie algérienne en soutien à la cause pale-

stinienne dans les fora internationaux, réitérant le soutien constant de l'Algérie en faveur des causes justes à travers le monde, en tête desquelles la cause palestinienne qu'il a qualifiée de "cause de tout le peuple algérien", en plus de son soutien à la cause sahraouie et à son peuple afin de lui permettre d'accéder à son autodétermination.

Lors de cette rencontre, le président de la République a écouté avec une grande attention les préoccupations et les propositions des citoyens de Khenchela qui ont unanimement salué l'intérêt particulier que porte le président de la République à la relance du développement dans cette wilaya, affichant leur soutien à la poursuite des réformes dans le cadre du processus d'édification de l'Algérie nouvelle.

Le président de la République a annoncé l'octroi d'avantages et d'incitations aux personnes désirant investir dans la wilaya de Khenchela, appelant les opérateurs à investir dans des projets "qui profitent aussi bien à eux qu'à la population de cette wilaya, en bénéficiant de plusieurs avantages".

Aussi, le président de la République a affirmé sa détermination à poursuivre les réformes à travers la révision du découpage administratif et des codes communal et de wilaya en vue de conférer davantage de prérogatives aux élus locaux.

Le président de la République annonce un deuxième programme complémentaire de développement pour la wilaya de Khenchela

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a annoncé, jeudi, lors d'une rencontre avec les notables et les représentants de la société civile de la wilaya de Khenchela, un deuxième programme complémentaire de développement pour cette wilaya.

"Vos demandes, qui procèdent d'une même aspiration, sont toutes recevables. Nous allouons un nouveau programme complémentaire de développement qui s'ajoutera au premier programme dont a bénéficié Khenchela, afin de rattraper le

grand retard accusé en termes de développement dans cette wilaya", a affirmé le président de la République, qui répondait aux préoccupations et aux propositions des notables et des représentants de la société civile de la wilaya. Le président de la République n'a pas écarté "la possibilité d'un troisième programme de développement pour cette wilaya à partir de 2025". Il a également promis l'ouverture d'une annexe de la Faculté de médecine dans la wilaya de Khenchela à partir de la prochaine rentrée universitaire et la révision de la tarification

de l'électricité dans certaines régions de la wilaya, comme c'est le cas dans les régions du grand Sud. Le président de la République a, par ailleurs, évoqué "la possibilité de promouvoir certaines daïras en wilayas déléguées, à commencer par celles de Kais et Chechar".

A cette occasion, le président de la République a tenu à dire toute l'affection qu'il porte à la wilaya de Khenchela, en particulier, et à la région des Aurès, en général, qui demeure une école de bravoure et de sacrifice.

Le président de la République annonce des avantages et des incitations en faveur des personnes désirant investir à Khenchela

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a annoncé, jeudi, l'octroi d'avantages et d'incitations aux personnes désirant investir dans la wilaya de Khenchela.

En réponse aux préoccupations des intervenants lors de sa rencontre avec les notables et les représentants de la société civile de la wilaya de Khenchela, le président de la République a appelé les opérateurs à investir dans des projets "qui profitent aussi bien à eux qu'à la population de cette wilaya, en bénéficiant de plusieurs avantages". Le président de la République a affirmé qu'il chargera le ministre de l'Industrie de procéder à l'élaboration "d'une

étude approfondie pour créer une grande zone industrielle dans la wilaya de Khenchela, située à proximité de la ligne du chemin de fer en vue d'attirer les investisseurs et de leur accorder des assiettes foncières beaucoup plus importantes que celles accordées dans les grandes wilayas". Le président de la République a promis d'inscrire "un vaste programme pour la réhabilitation des routes et des projets de dédoublement de voies, lequel sera progressivement mis en œuvre pour désenclaver cette wilaya qui bénéficiera bientôt d'un programme d'amélioration urbaine dans certaines de ses communes".

président de la République a affirmé qu'"il a été décidé, à partir de ce jour, d'ajouter un quota de 2000 logements ruraux aux 4000 logements ruraux déjà programmés", soulignant que les régions montagneuses "se verront attribuer une aide d'une valeur de 100 millions de centimes".

Le président de la République a affirmé qu'"il a été décidé, à partir de ce jour, d'ajouter un quota de 2000 logements ruraux aux 4000 logements ruraux déjà programmés", soulignant que les régions montagneuses "se verront attribuer une aide d'une valeur de 100 millions de centimes".

Le président de la République annonce l'ouverture des inscriptions au programme AADL3 à partir du 5 juillet prochain

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a annoncé, jeudi après-midi lors de sa rencontre avec les notables et les représentants de la société civile de la wilaya de Khenchela, que les inscriptions au programme AADL3 seront ouvertes à partir du 5 juillet prochain. Répondant aux préoccupations de la société civile et des notables de la wilaya de Khenchela, le président de la République a déclaré que les inscriptions au programme AADL3 seront ouvertes à partir du 5 juillet prochain.

Concernant les programmes de logements dans la wilaya, le président de la République a affirmé qu'"il a été décidé, à partir de ce jour, d'ajouter un quota de 2000 logements ruraux aux 4000 logements ruraux déjà programmés", soulignant que les régions montagneuses "se verront attribuer une aide d'une valeur de 100 millions de centimes".

Le président de la République a affirmé qu'"il a été décidé, à partir de ce jour, d'ajouter un quota de 2000 logements ruraux aux 4000 logements ruraux déjà programmés", soulignant que les régions montagneuses "se verront attribuer une aide d'une valeur de 100 millions de centimes".

Le président de la République pose la première pierre du projet de réalisation de 600 logements publics locatifs à Khenchela

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a procédé, jeudi au pôle urbain de la ville de Khenchela, à la pose de la première pierre du projet de

réalisation de 600 logements publics locatifs. Ce lot fait partie des 1800 logements, dont a récemment bénéficié la wilaya de Khenchela, selon les explications fournies

au président de la République sur le site du projet, et ce, dans le cadre de la visite de travail et d'inspection qu'il effectue dans cette wilaya. A cette occasion, le président

de la République a suivi un exposé sur les secteurs de l'habitat, de l'agriculture, de l'hydraulique et des forêts.

ACTIVITÉS DES PARTIS

Le FLN mobilisé pour le succès de la prochaine présidentielle (Benbarek)

Le Secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN), Abdelkrim Benbarek a affirmé, jeudi à Alger, que sa formation était mobilisée pour le succès de l'élection présidentielle prévue le 7 septembre prochain.

Le FLN "entrera en lice lors de la présidentielle avec des rangs raffermis, des instances en harmonie et des bases mobilisées pour le succès de cette échéance au mieux des intérêts de l'Algérie" et "s'assurer de la pérennité de son développement et du maintien de sa stabilité", a déclaré M. Benbarek, lors d'une réunion avec les membres de la cellule de réflexion installée récemment pour l'élaboration de la stratégie du parti en prévision de la prochaine présidentielle.

Mobilisés à cet effet, les militants du parti "participeront à toutes les étapes du processus électoral, à commencer par la collecte des formulaires, en passant par l'observation de l'élection jusqu'aux suffrages", a-t-il révélé. Dans le même sillage, M. Benbarek a souligné l'importance de ce rendez-vous électoral, d'où "le lancement d'une réflexion pour la mise en place d'une stratégie en prévision de la prochaine période". Une stratégie, explique le premier responsable du FLN, qui "consiste en la mobilisation des efforts de tout un chacun durant la campagne électorale". Pour ce faire, M. Benbarek a appelé à "sensibiliser les citoyens quant à l'exercice de leur droit électoral".

Répondant à une question sur le candidat du FLN à la prochaine présidentielle, M. Benbarek a fait savoir que "le candidat sera annoncé par le Comité central, qui se réunira après la convocation du corps électoral, par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune".

Présidentielle du 7 septembre 2024 : le FJDC annonce la candidature de son président, Ahmed Gouraya

Le Front de la jeunesse démocratique pour la citoyenneté (FJDC) a annoncé jeudi dans un communiqué, la candidature de son président, Ahmed Gouraya, à l'élection présidentielle du 7 septembre prochain.

Le Conseil national du FJDC "a décidé, à la majorité des membres de son bureau politique, de présenter la candidature du président du mouvement pour participer à la présidentielle du 7 septembre 2024", lit-on dans le communiqué.

EDUCATION

Belaabed préside une rencontre nationale en visioconférence, consacrée aux opérations liées à la clôture de l'année scolaire

Le ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belaabed a présidé, jeudi, une rencontre nationale en visioconférence pour donner des instructions à l'effet de mettre en œuvre les diverses opérations restantes liées à la clôture de l'année scolaire, a indiqué un communiqué du ministère. A l'ouverture des travaux de cette conférence à laquelle ont pris part des cadres de l'administration centrale, le Secrétaire général de l'Office national des examens et concours (ONEC) et les directeurs de l'Éducation, M. Belaabed a évoqué les inscriptions des élèves en première année primaire, dont le délai expire à minuit vendredi, soulignant "l'impératif du suivi minutieux des étapes subséquentes", précise le communiqué.

Le ministre a également affirmé que l'étude, par les directeurs d'établissement, des dossiers déposés avec les de-

CNESE

"Indicateurs positifs enregistrés dans plusieurs domaines grâce aux efforts de l'Etat"

La présidente du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), Rabia Kherfi a affirmé, jeudi à Alger, que le Conseil avait enregistré dans ses rapports des indicateurs positifs dans les domaines économique, social et environnemental, reflétant les efforts déployés par l'Etat pour améliorer le niveau de vie des citoyens et booster le développement afin de créer de l'emploi et diversifier l'économie nationale.

Lors de la 6^e session ordinaire de l'Assemblée générale du CNESE, Mme Kherfi a précisé qu'il sera procédé, au cours de cette réunion, à la présentation et à l'examen de plusieurs rapports et documents, notamment "le rapport de conjoncture économique, sociale et environnementale de l'année 2023" et le "rapport sur le développement social et humain, réalisations clés et défis 2019-2023", à travers lesquels le Conseil a enregistré "des indicateurs positifs dans les domaines économique, social et environnemental, reflétant les efforts déployés par l'Etat algérien pour améliorer le niveau de vie des citoyens et booster le développement afin de créer de l'emploi et de diversifier l'économie nationale".

Dans son allocution d'ouverture des travaux de la séance publique, en présence de représentants de différents organismes officiels, institutions, organisations, représentants de la société civile et membres du Conseil, la responsable a mis en exergue les différents acquis sociaux, notamment dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'habitat et de l'amélioration du niveau de vie, en plus des indicateurs économiques positifs abordés en détail dans les deux rapports.

Parmi les données les plus importantes, elle a rappelé que l'année 2023 s'était caractérisée par "des indicateurs économiquement équilibrés et des progrès notables dans le domaine social, ce qui représente une base solide pour 2024 et les années qui suivront".

Parmi les principaux indicateurs en se basant sur les statistiques officielles, figure un taux de croissance économique encourageant réalisé par l'Algérie, estimé à 4,1% et un PIB de près de 260 milliards



USD en 2023, tandis que la balance commerciale a enregistré un excédent d'environ 10 milliards USD vers la fin de l'année précédente, grâce à des exportations d'une valeur de 54,7 milliards USD avec une augmentation d'environ 3% par rapport à 2022, contre 44,3 milliards USD d'importations.

Elle a, en outre indiqué que les réserves de change ont atteint 69 milliards USD avec une croissance de 24% des recettes budgétaires en sus d'une augmentation des recettes fiscales pétrolières d'environ 20% outre les recettes ordinaires (+28 %) et fiscales (+17%), ainsi qu'une augmentation du volume des transactions sur internet à un taux supérieur à 77 %.

Par ailleurs, elle a mis en exergue les réalisations de l'Algérie dans le secteur de l'énergie en renforçant sa position dans le marché mondial de l'énergie en 2023, devenant, ainsi le deuxième plus grand fournisseur de gaz naturel pour l'Union européenne avec une augmentation "remarquable" de ses exportations en matière de gaz liquéfié, précisant que le secteur de l'énergie demeure un secteur prometteur pour l'Algérie.

En ce qui concerne les indi-

cateurs sociaux, elle a affirmé que l'Algérie a réalisé plusieurs acquis, y compris ceux accomplis en matière de droit, et ce, en ajoutant plusieurs législations relatives à la protection des droits des citoyens, outre de nombreux acquis sociaux.

Elle a cité, parmi les acquis, les revalorisations de la pension des retraités, la création de l'allocation Chômage et la promotion du rôle de la femme et des jeunes au sein de la société, outre "le progrès important réalisé au niveau de l'Indice de développement humain (IDH), atteint grâce aux efforts consentis par l'Etat dans les domaines de la santé et de l'Éducation, ainsi que la réalisation d'acquis importants en matière de sécurité alimentaire, et ce, grâce aux réalisations du secteur agricole qui a "connu un bond qualitatif ces dernières années". Mme Kherfi a mis l'accent sur ces acquis "réalisés grâce aux efforts consentis par l'Etat durant les trois dernières années dans le cadre de la concrétisation des engagements du président de la République visant l'apport d'un soutien matériel et social aux familles nécessiteuses, dont la prise en charge des besoins ur-

gents des zones d'ombre (...) et les efforts continus pour prendre en charge les besoins du citoyen en matière de logement et des services publics".

En revanche, Mme Kherfi a abordé un ensemble de défis "nécessitant la conjugaison des efforts pour mettre un terme à leurs impacts potentiels", en tête desquels "ceux imposés par les changements géopolitiques mondiaux et régionaux accrus et accélérés menaçant les économies des pays et leur stabilité et sécurité nationales, outre les défis des changements climatiques croissants que le monde connaît".

A noter que la séance a connu, après présentation des deux rapports, un débat animé par des experts portant sur leur contenu en sus des échanges sur les changements géopolitiques mondiaux et leurs impacts éventuels sur les circonstances économiques et sociales des pays.

Après approbation des deux rapports, Mme Kherfi a souligné que les recommandations et préoccupations enregistrées lors du débat seront toutes prises en compte, tout en affirmant l'importance des acquis réalisés et l'impératif de leur valorisation.

selon les dates fixées", ajoute la même source. Dans ce cadre, poursuit la source, le ministre a rappelé "la nécessité de veiller au respect de l'ensemble des dispositions relatives à l'examen du Brevet d'enseignement moyen (BEM) de la session 2024 et de se conformer à l'organisation en vigueur", relevant à ce propos l'importance de "fournir un environnement propice pour les candidats à besoins spécifiques ainsi que pour ceux se trouvant dans des établissements de santé".

Le premier responsable du secteur a enfin mis l'accent sur "la nécessité d'assurer le suivi de la mise en œuvre des opérations pédagogiques et administratives restantes suivant un calendrier programmé, à l'instar du mouvement des personnels, de l'orientation et la réorientation, et autres".

POSTE ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

Bibi Triki rencontre son homologue serbe à Genève

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi Triki, a rencontré, à Genève (Suisse), le ministre serbe de l'Information et des Télécommunications, Dejan Ristic, avec lequel il a évoqué les voies et moyens de hisser la coopération au

niveau des ambitions des deux pays, a indiqué jeudi un communiqué du ministère.

Cette rencontre, qui intervient en marge de la participation de M. Bibi Triki au Forum du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI), a été "l'occasion

pour les deux ministres d'examiner les voies et moyens de renforcer la coopération bilatérale dans le domaine des télécommunications et des technologies de l'information et de la communication (TIC) et de la hisser au niveau des ambitions des deux

pays", selon la même source. A cette occasion, les deux parties ont "passé en revue leurs positions sur nombre de questions d'intérêt commun", a conclu le communiqué.

LIGNE FERROVIAIRE KHENCHELA-AIN BEÏDA Un précieux acquis pour le développement économique de la wilaya de Khenchela

La ligne ferroviaire Khenchela-Ain Beïda (Oum El Bouaghi), mise en service jeudi au cours d'une cérémonie présidée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune au cours d'une visite de travail dans la wilaya de Khenchela, est "un acquis important et précieux pour le développement économique de la région", ont considéré des cadres, des citoyens et des acteurs de la société civile.

M. Abdeljalil Djebari, doyen de la Faculté des sciences économiques et de gestion de l'Université "Abbas-Laghrour", a estimé que cette nouvelle voie ferrée "contribuera positivement à l'impulsion du développement économique de la wilaya, dès lors qu'elle permettra d'attirer des investisseurs dans les zones d'activités réalisées dans le cadre du programme complémentaire de développement", et "créera une dynamique dans le domaine du transport et de la commercialisation de produits agricoles et industriels vers le reste des wilayas".

Le même cadre a salué les efforts de l'Etat visant à réaliser de tels projets "stra-

tégiques" qui permettent de désenclaver des wilayas de l'intérieur du pays, dont Khenchela.

De son côté, Nassim Bourmada, avocat accrédité auprès de la Cour suprême, a souligné que cette ligne "contribuera sans aucun doute à réaliser le développement économique en créant une mobilité commerciale et économique dans la région", tandis que M. Zerzour Marir, cadre au sein de l'Office national de l'assainissement, a souligné que le projet est de nature à donner une impulsion au développement économique tout en désenclavant des communes de Baghaï et de M'toussa, dans la wilaya de Khenchela, et de Fkirina, dans la wilaya d'Oum El

Bouaghi". Mme Latra Bouthrid, ancienne élue de l'Assemblée populaire de wilaya, a déclaré, quant à elle, que ce chemin de fer "exauce un rêve caressé depuis de nombreuses années par les habitants de la région", au moment où M. Yacine Kenzari, président de la Chambre de l'Agriculture de la wilaya de Khenchela, a déclaré que cette ligne "ouvre des perspectives prometteuses aux agriculteurs de la wilaya car elle leur permettra de transporter et de commercialiser leurs produits agricoles".

M. Kenzari a fait part de son souhait de voir se concrétiser à l'avenir "une voie ferrée entre Khenchela et la région du Sud saharien de la wilaya, connue pour

son abondante production de céréales, de fruits et de légumes".

Pour M. Chafai Melih, opérateur économique privé, cette réalisation "permettra aux opérateurs de la wilaya d'utiliser le rail pour transporter des marchandises vers d'autres wilayas, créant ainsi une mobilité économique dans la région".

Pour sa part, Mme Samia Merzougui, directrice de la Maison de la Culture "Ali-Souaihi", a considéré que ce projet "aidera à absorber le chômage en créant des emplois permanents pour les jeunes de la wilaya", tout en "attirant d'autres projets stratégiques au titre des investissements publics et privés".

TIMIMOUN Rencontre de vulgarisation sur l'utilisation des énergies renouvelables dans le développement agricole

L'utilisation des énergies renouvelables dans la mobilisation de l'eau d'irrigation agricole a été au centre d'une rencontre de vulgarisation tenue jeudi à Timimoun en direction des promoteurs et agriculteurs de la wilaya, a-t-on appris des organisateurs.

Encadrée par des experts et spécialistes en énergies renouvelables, des explications et conseils ont été présentés au profit des agriculteurs lors de cette rencontre retenue au titre de la mise en œuvre du programme de transition énergétique. Les intervenants ont mis en exergue l'importance d'exploiter les énergies renouvelables dans le développement et l'amélioration de la production agricole, contribuer à la réalisation de la sécurité alimentaire et réduire les coûts d'utilisation des carburants par les agriculteurs, a expliqué la directrice du secteur de l'environnement et des énergies renouvelables de la wilaya, Kaltoum Benzine. Tenue à l'institut d'agriculture de la wilaya, en présence des opérateurs agricoles et responsables d'entreprises actives dans le domaine de l'énergie solaire, cette rencontre s'assigne entre autres objectifs la mise en œuvre de la stratégie de l'état portant amélioration du rendement agricole, l'extension des surfaces arables localisées loin des sources énergétiques, l'encouragement des promoteurs à atteindre l'objectif de deux (2) millions ha par l'exploitation de l'énergie solaire.

Le promoteur Chakib Hachichi, propriétaire d'une exploitation au périmètre agricole d'Ougrouit a salué les efforts de soutien accordés par l'Etat aux agriculteurs exploitant l'énergie solaire susceptible de réduire les coûts d'installation des équipements solaires au niveau des exploitations agricoles dans la région.

L'on relève dans ce cadre de développement de l'utilisation des énergies renouvelables, le secteur de la formation professionnelle a procédé à l'ouverture d'une filière de formation en ces énergies au niveau du centre de formation 2 de la ville de Timimoun, à la faveur de sa dotation, en vertu d'une convention avec la compagnie TotalEnergies, en équipements nécessaires, appuyée d'une bourse de formation de deux encadreurs en France.

BOUMERDES Lancement de 52 projets en prévision de la saison estivale (wilaya)

Cinquante-deux (52) projets de développement dotés d'une enveloppe de près de 300 millions de DA ont été lancés en réalisation à Boumerdes, au titre des préparatifs pour la prochaine saison estivale et de l'amélioration des conditions d'accueil des touristes attendus dans la wilaya durant l'été 2024, a-t-on appris des services de la wilaya. Ces opérations portent notamment sur l'aménagement des accès vers les plages, pour les personnes aux besoins spécifiques, en plus de l'installation de salles d'eau, de locaux commerciaux, de restaurants et de parkings, a indiqué la directrice locale du tourisme et de l'artisanat, Nadjet Khalouf dans son exposé sur le secteur devant le conseil exécutif de wilaya. De son côté, la wali de Boumerdes, Fouzia Naïma, a indiqué que le plan de réalisation de ces opérations prévoit l'accompagnement des communes côtières dans la gestion et la valorisation de leurs plages et à lutter contre leur exploitation "illégal" en plus de l'aménagement d'accès et de la pose de panneaux de signalisation, d'orientation et de l'éclairage public. Ce plan comporte aussi des opérations d'aménagement de locaux pour les unités de la protection civile et de la gendarmerie nationale à travers les plages autorisées à la baignade pour assurer la sécurité des estivants. La wali a souligné, à l'occasion, la nécessité de promouvoir aussi et de développer le tourisme de montagne et forestier, d'aménager et de nettoyer les pistes forestières et de lancer les travaux d'aménagement de la forêt "Boukardane" à Bouzegza-Keddara et des Cascades des Gorges d'Ammal.

Elle a aussi insisté sur l'impératif de l'achèvement des projets d'aménagement de la bande côtière de la wilaya et d'aménagement urbain de la commune côtière de Cap Djinet, ainsi que des jardins, places publiques, espaces verts et des chefs-lieux des communes. Mme Naïma a par ailleurs, annoncé le lancement de la réalisation d'autres projets de développement au profit du chef-lieu de wilaya, dont un jardin public sur le front de mer, l'entretien du réseau d'éclairage public, l'embellissement des jardins publics et des bords de routes et l'installation de panneaux de signalisation pour les centres de loisirs et les espaces de repos et de jeux.

BATNA

Célébration du 68^{ème} anniversaire de la destruction du centre de l'armée d'occupation française à Maïfa

La commune de Maïfa, wilaya de Batna, a célébré jeudi le 68^{ème} anniversaire de l'attaque et la destruction par les moudjahidines du centre de l'armée d'occupation française de cette localité le 30 mai 1956.

La célébration s'est déroulée au village Messaoud Medhkour surnommé El Ghali en présence de moudjahidines et de citoyens issus des wilayas de Constantine, Oum El Bouaghi, Khenchela, M'sila et des communes de Batna.

La commémoration a débuté par la lecture de la Fatiha à la mémoire des chouchada et le dépôt d'une gerbe de fleurs devant le monument commémorant cette épopée historique qui avait surpris l'ennemi selon les témoignages

des moudjahidines de la région. El Abed Rahmani, secrétaire de wilaya de l'Organisation des moudjahidines, a souligné l'importance de la destruction de ce centre de l'armée d'occupation, concrétisée malgré l'intensification de la surveillance des mouvements des moudjahidines pour étouffer la révolution dans la région des Aurès. Le moudjahid Salah Bouzidi, témoin encore en vie de ce haut fait d'arme, a évoqué la détermination du groupe de moudjahidines dont il faisait partie à détruire ce centre qui occupait un site stratégique permettant à l'ennemi de surveiller les mouvements des habitants de la région. Le groupe responsable de cette offensive comptait, a-t-il ajouté, 31 moudjahidines qui

avaient réussi à éliminer 40 soldats ennemis dont des officiers, libérer 19 algériens incorporés de force et récupérer des munitions et plus de 100 pièces d'arme avant leur retrait vers 2h00 du matin.

Quatre chouchada étaient tombés au cours de l'attaque dirigée avec grand talent tactique par le chahid Salah Nezar, a ajouté l'intervenant qui a expliqué que devant cette défaite, l'armée d'occupation a réagi par des représailles horribles contre les civils des villages des alentours de Maïfa.

L'occasion a donné lieu à des conférences sur le lieu de l'attaque qui prit après l'indépendance l'appellation du village chahid Messaoud Medhkour.

MILA

Commémoration du 68^{ème} anniversaire de la bataille Lefkaline

La wilaya de Mila a commémoré jeudi le 68^{ème} anniversaire de la bataille Lefkaline (31 mai 1956) lors de laquelle plus de 40 chouchada de la région sont tombés au champ d'honneur.

La cérémonie présidée par les autorités locales a été marquée par le dépôt d'une gerbe de fleurs devant la stèle commémorative de cet événement au village Lefkaline dans la commune de Sidi

Khelifa, la lecture de la Fatiha du saint coran et la distinction des proches de certains chouchada de cette bataille.

Dans son allocution à l'occasion, Cherif Mechri, fils du chahid Mekki Mechri tombé durant cette bataille, a indiqué que cette date est une opportunité pour évoquer l'histoire révolutionnaire de la wilaya de Mila et les hérosismes de ses enfants dont le chahid Ali Zeghdoud qui fut

une des principales figures révolutionnaires de la région.

La présence des autorités locales et des familles des chouchada sur le site de cette bataille constitue une reconnaissance aux hauts faits et hérosismes des enfants de Mila et de l'Algérie, a-t-il ajouté.

Le moudjahid Abdelmalek Boulmerka, un des cadres de la révolution libératrice dans la région de Mila, a indi-

qué que l'armée française avait fait usage d'armes lourdes dont les avions de guerre au cours de la bataille de Lefkaline qui avait fait 40 chouchada.

Au cours des accrochages "violents", le héros Ali Zeghdoud et ses compagnons avaient occasionné de grosses pertes aux forces françaises avant de tomber au champ d'honneur, a ajouté le même intervenant.

CONSTANTINE

Ouverture de journée portes ouvertes sur le sport militaire

Le service régional des sports militaires "Chahid Zighoud-Youcef", relevant de la 5^{ème} région militaire (Constantine) a organisé, jeudi, plusieurs exhibitions de sports de combat, individuels et collectifs, dans le cadre d'une manifestation "Portes ouvertes sur les sports militaires".

Cet événement organisé au complexe régional des sports militaires Chahid Manaâ-Makhlouf, a connu une grande affluente de jeunes et de familles, qui ont manifesté un vif intérêt pour ces portes ouvertes et interagi avec les démonstrations sportives et les défilés organisés pour l'occasion.

Après un parade de troupes de l'in-

fanterie et la cérémonie d'ouverture de cette manifestation, des exhibitions de plusieurs sports militaires ont été organisées, notamment le karaté-do, le judo, le nunchaku, la lutte, l'haltérophilie, le kickboxing, le taekwondo et le kung-fu, en plus d'une démonstration de lancer de poignard, et d'un impressionnant spectacle d'équilibre et d'adresse de motards de la gendarmerie nationale, suivi de simulations d'intervention par les brigades cynotechniques de ce même corps.

Le public a ensuite été convié à une visite guidée des différents lieux où se déroulaient des exhibitions d'autres sports tels que le tir au pistolet automa-

tique, le tir au fusil, les sports nautiques et le bowling, avant de visiter une exposition de photographies, de médailles et de trophées remportés par des athlètes lors de compétitions militaires.

Le général Hicham Moussaoui, qui a prononcé une allocution lors de l'ouverture officielle de la manifestation, au nom du général-major, commandant la 5^{ème} Région militaire, a souligné l'organisation de ces portes ouvertes s'inscrit dans le cadre de la politique de communication adoptée par le Haut commandement de l'Armée nationale populaire (ANP) pour renforcer le lien Armée-nation et rapprocher le citoyen de l'institution militaire.

FINANCES

Vers la création d'une banque algérienne en Chine (Faid)

Les services du ministère des Finances œuvrent actuellement à la création d'une banque algérienne en Chine, a annoncé, jeudi à Nairobi (Kenya), le ministre des Finances, Laaziz Faid, soulignant le rôle de ce type d'institution bancaire dans la promotion des exportations nationales.

"Après l'ouverture des banques algériennes en Mauritanie et au Sénégal, nous œuvrons pour la création d'une autre banque en Chine", a déclaré M. Faid à l'APS en marge de sa participation aux Assemblées annuelles de la Banque africaine de développement (BAD). Concernant la banque algérienne en Côte d'Ivoire, le ministre des Finances a affirmé que les études relatives à ce projet prometteur avancent bien.

Par ailleurs, la banque algérienne en France, qui a obtenu récemment l'agrément des autorités monétaires françaises, "devra être inaugurée durant l'année en cours, après l'obtention des autorisations nécessaires de la Banque centrale européenne (BCE)".

Cette filiale de la BEA ouvrira cinq agences dans les villes françaises où vit une importante communauté algérienne, ajoute-t-il.

M. Faid est à Nairobi où il participe, en qualité de représentant du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, aux travaux des Assemblées annuelles 2024 du groupe de la BAD, qui se tiennent du 27 au 31 mai.

BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT
La croissance économique de l'Algérie prévue à 4% en 2024

La croissance de l'économie algérienne devrait atteindre un taux de 4% en 2024, selon le dernier rapport des perspectives économiques en Afrique de la Banque africaine de développement (BAD), dévoilé jeudi à Nairobi.

Ainsi, la BAD a revu sensiblement à la hausse le taux de croissance prévu pour l'Algérie pour 2024, à 4%, contre 2,7% prévu dans l'édition 2023 du même rapport.

Pour l'année prochaine, la BAD table sur une croissance de 3,7% pour l'économie algérienne, soulignant que les performances prévues seront portées notamment par les secteurs de l'industrie, la construction, les services ainsi que par le secteur des hydrocarbures, avec une hausse des exportations qui se maintiendra à 5% en 2024 et 2025.

S'agissant de l'inflation, elle devrait continuer sa tendance baissière pour atteindre 6,8 en 2024 et 5,7% en 2025, une "chute" qui sera réalisée grâce à l'augmentation de la production agricole, selon le rapport.

Le compte courant devrait bénéficier d'une stabilité prévue sur les marchés internationaux des hydrocarbures et rester excédentaire, d'après les chiffres de l'institution financière panafricaine.

Par ailleurs, la BAD a souligné que l'élection présidentielle qui se tiendra



en septembre 2024 n'était pas considérée comme un risque macroéconomique, "compte tenu de la stabilité du contexte sociopolitique national".

Concernant le défi de diversification économique, la BAD a salué la vision de l'Etat algérien de consolider la reprise économique et d'améliorer le climat des affaires tout en accélérant la transition numérique et en développant les sec-

teurs moteurs du développement et de la croissance économique, notamment l'agro-industrie et la pêche.

L'institution recommande, dans ce cadre, de continuer à soutenir à court terme, les industries locales et d'investir dans les technologies nécessaires à la stratégie d'industrialisation (économie numérique et digitalisation en particulier).

ENTREPRENEURIAT

414.000 projets de start-up recensés (NESDA)

Le dernier bilan de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) fait état de 414.000 projets de start-up recensés à ce jour, soit une moyenne dépassant les 15.000 projets/an, a indiqué jeudi le directeur général de l'Agence, Bilal Achacha.

S'exprimant en marge d'une journée consultative organisée par l'antenne de l'Agence Alger-Sud en collaboration avec les autorités locales, consacrée à la présentation de quelques expériences réussies dans le domaine des start-up et des micro-entreprises, le Directeur général a précisé que l'Agence avait identifié, après tant d'années d'expérience, les points positifs et négatifs permettant de construire une nouvelle vision.

Cette vision porte sur la qualité des start-up et des micro-entreprises en œuvrant, dans un premier temps, en coordination avec le ministère de

l'enseignement supérieur et la Recherche scientifique, dans le cadre de conventions bien définies, à garantir une formation de trois semaines aux gérants des start-up avant la création de l'entreprise.

La deuxième étape consiste à œuvrer avec le ministère de la Formation professionnelle au renforcement de l'esprit entrepreneurial chez les jeunes et à assurer la formation avant de s'orienter vers l'Agence.

La nouvelle vision prévoit, en outre, la formation obligatoire au niveau des universités et des centres de formation en sus d'une étude plus efficace des projets, tout en évaluant l'idée du porteur de projet et la rentabilité du projet.

Il s'agit également de renforcer le rôle de la femme en matière d'entrepreneuriat et de tirer profit des anciennes expériences pour l'élaboration d'une

nouvelle stratégie qui tient compte des besoins des entrepreneurs pour le développement de leurs entreprises et l'augmentation des financements à travers un programme spéciale, indique M. Achacha.

Aussi, plusieurs programmes seront tracés en matière de sous-traitance tout en développant des solutions en faveur des start-up et des micro-entreprises qui seront également connectés aux grandes entreprises et aux fonds d'investissement, en vue d'une meilleure durabilité à même de leur permettre d'étendre leurs investissements et de se diriger vers l'exportation.

De son côté, le wali délégué de la circonscription administrative de Baraki, Bertima Abdelouahab, a affirmé la volonté des autorités locales d'apporter le soutien nécessaire à la NESDA en vue d'améliorer le climat d'investissement

pour les jeunes et promouvoir l'expérience des start-up.

Les Hautes autorités ont donné des instructions pour contribuer au développement de l'esprit entrepreneurial et de permettre aux jeunes de créer des start-up durables, capables de créer l'emploi et contribuer au développement de l'économie nationale, a soutenu le wali délégué.

Cette journée a été une occasion pour ces gérants d'entreprises réussies, en vue de présenter aux cadres de l'Agence et aux responsables locaux leurs expériences et leurs préoccupations majeures.

Le DG de l'Agence a inspecté, en compagnie du wali délégué, des échantillons de différents produits présentés dans une exposition tenue en marge de cette rencontre. Ils ont également regardé un documentaire de 15 minutes sur les expériences de certaines entreprises réussies dans différents domaines.

HYDROCARBURES

8 grandes découvertes faites par Sonatrach depuis le début de l'année (Arkab)

Huit "grandes" et "très importantes" découvertes dans le domaine des hydrocarbures ont été faites sur de nouveaux sites en Algérie depuis le début de l'année 2024, grâce aux efforts de Sonatrach, a annoncé le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab.

"Nous avons fait de grandes découvertes depuis le début de cette année jusqu'à la fin de la semaine dernière du mois de mai, des découvertes très importantes, au nombre de huit, qui permettront de renforcer les réserves nationales d'hydrocarbures, notamment en ce qui concerne le gaz naturel", a révélé le ministre qui était l'invité, mercredi, de la Télévision publique.

Il a précisé que ces découvertes concernaient "de nouveaux gisements d'hydrocarbures situés à Béchar, au sud d'In Salah, au nord de Djanet, au sud d'Illizi et au nord de Ouargla".

M. Arkab a, par ailleurs, annoncé la signature d'un accord important entre Sonatrach et le géant des hydrocarbures "Chevron" dans les "prochains jours", ce qui permettra de "développer un grand gisement", et d'augmenter la production nationale des hydrocarbures, et ce après la signature, récemment, d'un mémorandum d'entente entre Sonatrach et "ExxonMobil" qui sera couronné par des "contrats de développement avant la fin de l'année et contribuera au renforcement de la production de gaz naturel en Algérie".

Il a, à ce propos, rappelé que Sonatrach a précédemment signé, dans le cadre de la loi sur les hydrocarbures entrée en vigueur en 2020, avec les plus grandes compagnies mondiales telles que les compagnies norvégienne "Equinor", italienne "Eni" et américaine "Occidental Petroleum", des contrats "importants" dans le domaine de l'exploitation, du raffinage et de la production des hydrocarbures.

Réaffirmant la fiabilité de l'Algérie en tant qu'export-

tateur de gaz naturel pour l'Europe et l'Asie, le ministre de l'Énergie et des Mines a exprimé la détermination des autorités algériennes à poursuivre leurs efforts pour approvisionner leurs partenaires en quantités importantes sur ces marchés, réitérant "l'objectif de l'Algérie d'augmenter et d'intensifier la production de gaz".

Dans le même sillage, M. Arkab a affirmé que l'Algérie a les capacités pour augmenter sa production de gaz à 200 milliards de mètres cubes par an "à moyen terme", contre une production actuelle de 137 milliards de mètres cubes.

Le ministre a souligné que les réalisations importantes enregistrées dans le domaine du partenariat sont le résultat de la politique éclairée du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à améliorer le climat d'investissement, se félicitant de la dynamique que connaît l'Algérie dans de nombreux secteurs.

L'Algérie œuvre à la création d'un réseau électrique africain interconnecté

A une question sur les perspectives d'activité de transformation et de valorisation des ressources en hydrocarbures localement, M. Arkab a affirmé que l'objectif fixé est de porter le taux de valorisation d'environ 32% actuellement à 50% à l'avenir, dans le cadre de l'activité pétrochimique. Le ministre a précisé que, conformément aux instructions du président de la République, l'exportation du minerai de fer et du minerai de phosphate est désormais interdite pour leur

transformation locale, ajoutant que, pour les hydrocarbures, un objectif a été fixé dans le cadre du plan d'action du Gouvernement et du programme de Sonatrach pour atteindre la transformation de 50% du pétrole brut localement pour la fabrication des matières premières

de l'industrie manufacturière en Algérie, actuellement importées.

Concernant l'électricité, le ministre a indiqué que le travail est en cours pour la réalisation d'un projet de raccordement du réseau électrique du nord du pays au réseau du sud, précisant que les travaux sont actuellement au niveau de la wilaya d'El Meniaa, et que "ce mégaprojet" était à même de renforcer l'électrification des exploitations agricoles dans le sud, et de booster le développement de manière générale.

"64.000 exploitations agricoles à travers le pays ont été raccordées au réseau électrique", a indiqué le ministre, ajoutant que l'objectif escompté était d'atteindre 100.000 exploitations agricoles, en partenariat avec le ministère de l'Agriculture et du Développement rural.

Le ministre a également évoqué le projet d'interconnexion du réseau national électrique avec le réseau africain, en vue "d'accéder au marché africain", à travers des lignes de transport d'électricité de haute et très haute tension, parallèlement à une ligne ferroviaire allant jusqu'à Adrar et Tamanrasset.

"L'idée est de savoir comment créer un réseau électrique africain unifié et interconnecté, sachant que 700 millions d'africains vivent sans électricité", a précisé le ministre, soulignant que l'Algérie "est un pays fort en matière de production d'électricité et de maîtrise de l'énergie".

Il a indiqué avoir eu de nombreuses rencontres avec des responsables africains, avec lesquels il a examiné les moyens de transfert de l'expertise algérienne dans ce domaine, rappelant l'importance du projet relatif à la ligne électrique qui s'étend vers l'Europe à travers l'Italie, pour l'exportation de l'électricité vers le marché européen.

PÉTROLE

Le Brent clôture à 81,86 dollars

Les cours du pétrole se sont repliés jeudi, le marché faisant fi d'un possible prolongement de coupes de production du groupe Opep+ en 2025, car l'offre reste abondante.

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juillet a lâché 2,08%, pour clôturer à 81,86 dollars. Le baril de West Texas Intermediate (WTI) américain de même échéance a lui perdu 1,66%, à 77,91 dollars.



Etats Unis : chute inattendue des stocks de pétrole brut

Les stocks de pétrole ont diminué nettement plus que prévu aux Etats-Unis la semaine dernière, selon des données publiées jeudi par l'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA), sous l'effet de l'accélération des raffineries américaines.

Lors de la semaine achevée le 24 mai, ces réserves commerciales ont fondu de 4,1 millions de barils, alors que les analystes n'attendaient, en moyenne, qu'une baisse de 1,5 million de barils, selon un consensus établi par l'agence Bloomberg.

Ce reflux de stocks de brut tient, pour l'essentiel, à la montée en puissance des raffineries américaines, qui ont utilisé 94,3%

de leurs capacités, un bond par rapport aux 91,7% de la semaine précédente.

C'est le rythme le plus élevé depuis plus de neuf mois. Cette donnée contraste avec la hausse de deux millions de barils des stocks d'essence durant la période considérée, alors que les analystes anticipaient une contraction de 1,5 million de barils.

Ce coup d'accélérateur des raffineries est aussi à contre-courant des volumes livrés au marché américain, indicateur implicite de la demande.

Durant la semaine du 24 mai, le total des produits raffinés mis en circulation a reculé de 3% par rapport à la période précédente.

Les livraisons d'essence, très suivies, ont baissé de 1,8%. L'évolution de la demande aux Etats-Unis est particulièrement scrutée car le week-end de Memorial Day (lundi était férié), tombé cette année les 25, 26 et 27 mai, correspond, traditionnellement, au début de la saison des déplacements aux Etats-Unis, routiers et aériens.

Plusieurs indicateurs avancés avaient témoigné, la semaine dernière, d'une demande soutenue pour l'essence, à l'approche de ce fameux week-end.

La publication a permis aux cours de l'or noir d'effacer une partie de leurs pertes, sans, pour autant, passer dans le vert.

ENERGIE

L'UE et l'Euratom se retirent sur la charte de l'énergie

Le Conseil de l'Union européenne (UE) a donné jeudi son feu vert à l'UE et à l'Euratom (Communauté européenne de l'énergie atomique) pour se retirer du Traité sur la charte de l'énergie.

Cette décision est intervenue après que le Parlement européen a approuvé le retrait en avril.

Le Traité sur la charte de l'énergie (TCE), entré en vigueur en 1998, contient des dispositions sur la protection des investissements et le commerce dans le secteur de l'énergie. Ce traité n'est cependant plus conforme à l'Accord de Paris ni aux ambitions de l'UE en matière de transition énergétique, a déclaré le Conseil de l'UE.

En juillet 2023, la Commission européenne a soumis une proposition de retrait, estimant que le traité n'était plus compatible avec les objectifs climatiques de l'UE tels que stipulés par le Pacte vert européen et l'Accord de Paris, notamment en raison de préoccupations liées à la poursuite des investissements dans les combustibles fossiles.

Les décisions relatives au retrait de l'UE et d'Euratom du traité et à la modernisation de celui-ci entreront en vigueur jeudi, a indiqué le Conseil de l'UE.

MARCHÉS BOURSIERS

Deuxième perte d'affilée pour Wall Street

La Bourse de New York a fini sur une perte jeudi alors que le marché se demande si la Fed va bien baisser les taux cette année tandis que quelques résultats décevants ont refroidi les investisseurs. Pour la deuxième séance d'affilée, les

indices ont conclu dans le rouge: le Dow Jones a perdu 0,86%, le Nasdaq, à dominante technologique, a lâché 1,08% et le S&P 500 a reculé de 0,60%, selon des résultats provisoires.

Les Bourses chinoises dans le vert à l'ouverture

Les Bourses chinoises ont ouvert en faible hausse vendredi, en dépit d'une contraction de l'activité manufacturière en mai en Chine et d'une révision à la baisse

aux Etats-Unis de l'estimation de la croissance au premier trimestre. A Hong Kong, l'indice Hang Seng grimpaît de 0,98% à 18.409,62 points. A Shanghai, l'indice com-

posite se relevait de 0,10% à 3.094,76 points, tandis que la place de Shenzhen était légèrement dans le vert, gagnant 0,72 point pour atteindre 1.726,85 points.

La Bourse de Tokyo en rebond après trois séances de pertes

La Bourse de Tokyo évolue en rebond vendredi matin après trois séances de pertes, ragaille notamment par des signes de ralentissement de la croissance aux Etats-Unis et de détente des taux obligataires.

L'indice vedette Nikkeï reprenait 0,54% à 38.260,11 points vers 01H15 GMT, et l'indice élargi Topix regagnait 1,03% à 2.754,16 points.

La croissance du PIB améri-

cain au premier trimestre a été révisée en baisse, à +1,3% en rythme annuel contre +1,6% précédemment estimé et 3,4% au 4^e trimestre de 2023, un ralentissement qui pourrait aller dans le sens de la lutte contre l'inflation de la Réserve fédérale américaine, et de baisses de ses taux cette année. Les investisseurs surveilleront aussi attentivement la publication de l'indice PCE, mesure d'inflation

priviliégée par la Fed, attendue vendredi.

Et le ministère japonais des Finances doit par ailleurs annoncer en fin de journée le montant de ses supposées interventions sur le marché des changes au cours du mois écoulé pour soutenir le yen, une donnée elle-même susceptible de bousculer le cours de la devise nipponne. Le dollar était quasi stable face à la devise ja-

ponaise, s'échangeant pour 156,77 yens vers 01H15 GMT contre 156,82 yens jeudi à 21H00 GMT. L'euro baissait à 169,76 yens contre 169,87 yens la veille, et valait 1,0828 dollar contre 1,0832 dollar jeudi.

Sur le marché du pétrole, le baril de WTI américain lâchait 0,26% à 77,71 dollars vers 01H00 GMT, et le baril de Brent de la mer du Nord perdait 0,16% à 81,73 dollars.

CHINE

Fin des tarifs douaniers préférentiels sur 134 produits importés depuis Taiwan

La Chine a annoncé vendredi la disparition prochaine de droits de douane préférentiels portant sur une centaine de produits importés depuis Taiwan, rejetant la faute sur des "interdictions discriminatoires" de biens chinois de la part de l'île.

Ces droits de douane privilégiés ne concerneront donc plus 134 marchandises parmi lesquelles des machines-outils et des produits chimiques à destination du secteur industriel, selon un document diffusé par la Commission chinoise des droits de douane.

Les nouvelles taxes entreront en vigueur le 15 juin, a indiqué Pékin.

L'activité manufacturière se contracte pour la première fois depuis trois mois

L'activité manufacturière en Chine s'est contactée en mai, selon des chiffres officiels publiés vendredi qui traduisent une reprise fragile et inégale de la deuxième économie mondiale. L'indice des directeurs d'achat (PMI) s'est établi à 49,5 points, a annoncé le Bureau national des statistiques (BNS), contre 50,4 points en avril. Un chiffre supérieur à 50 témoigne d'une expansion de l'activité manufacturière et, en deçà, il traduit une contraction.

APS

MONNAIES

Le dollar à la peine après une révision à la baisse de la croissance américaine

Le dollar cédait du terrain jeudi, après la révision à la baisse de l'estimation de croissance aux Etats-Unis, confirmant un ralentissement de l'économie américaine, mais aussi de l'inflation.

Vers 20H45 GMT, le billet vert rendait 0,27% à la monnaie unique, à 1,0831 dollar pour un euro. Il reculait aussi face à la livre sterling, au yen et au franc suisse.

Le département du Commerce a abaissé jeudi à 1,3%, en rythme annualisé, son estimation de croissance pour le premier trimestre, contre 1,6% initialement.

"L'élan ralentit à mesure que les consommateurs peinent face aux pressions inflationnistes", a commenté Jeffrey Roach, de LPL Financial.

"L'impact de la hausse des taux d'intérêt est clairement visible au premier trimestre", a surenchéri Bill Adams, de Comerica Bank.

Adam Button, de ForexLive, a lui relevé que l'indice de prix PCE trimestriel, compris dans le rapport du département du Commerce, était ressorti en peu en-deçà des projections des économistes à 3,6% sur un an (contre 3,7% attendu) hors énergie et alimentation. Pour l'analyste, les cambistes se sont ensuite repositionnés en prévision

de l'indice PCE d'avril, qui sera publié vendredi. Les économistes tablent sur un statu quo, à 3,7% sur un an, soit le même chiffre qu'en mars. Les opérateurs attribuent désormais une probabilité de plus de 41% au scénario incluant deux baisses de taux de la banque centrale américaine (Fed) cette année, contre 31% seulement il y a un mois.

Les oscillations récentes du "greenback", un des surnoms de la devise américaine,

qui fait des aller-retours, depuis deux semaines, entre 1,08 et 1,09 dollar pour un euro, signale, selon Adam Button, "une phase de transition".

"Le marché des changes est bombardé d'informations contradictoires", photographies qui dépeignent tantôt une économie américaine résiliente, tantôt un fléchissement du consommateur aux Etats-Unis, souligne l'analyste.

SUISSE

La croissance du PIB se maintient à 0,3%

L'économie suisse s'est maintenue sur sa lancée au premier trimestre, avec une croissance comme au trimestre précédent de 0,3% grâce à la consommation et aux services qui ont permis de compenser un repli de la pharmacie. Le ministère de l'économie avait déjà publié mi-mai une première estimation pour les trois premiers mois de 2024, évaluant la progression du produit intérieur brut (PIB) à 0,2% mais l'a légèrement rehaussée jeudi, à 0,3% par rapport au trimestre précédent, indique-il dans un communiqué. Au dernier trimestre 2023, le pays alpin avait déjà enregistré un taux de croissance similaire. La consommation des mé-

nages, en "croissance soutenue", et les services, dont l'hôtellerie et la restauration, ont tiré l'activité vers le haut. "On observe par contre une stagnation dans le secteur industriel", précise le ministère de l'économie. L'industrie chimique et pharmaceutique, un des piliers de l'économie helvétique, a subi une baisse de 0,9%, s'inscrivant dans la lignée du "léger repli observé ces derniers trimestres", détaille-t-il. Le secteur de la construction a en revanche connu "un léger mieux", en hausse de 0,3%. Au premier trimestre, la consommation privée a connu une "progression robuste" de 0,4%, quantifie le ministère de l'économie. Les services ont éga-

lement soutenu l'économie suisse, avec une progression néanmoins contrastée selon les pans d'activités. Le secteur de l'hôtellerie et de la restauration a affiché une hausse de 1,3% tandis que le secteur de la santé et du social a progressé de 0,8%. Les services financiers ont, eux, fléchi de 0,2% et le secteur des transports et communication a stagné sous l'effet d'une évolution "modérée" du transport de marchandises en raison de "la faible dynamique de l'industrie", note le ministère de l'économie. Les dépenses de l'Etat ont également donné une légère impulsion à la croissance, progressant de 0,2%.

ORAN

Plus de 2.170 accidents du travail enregistrés en 2023 (CNAS)

Les services de l'agence de wilaya de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) d'Oran a enregistré plus de 2.170 accidents du travail, durant l'année écoulée, a-t-on appris, jeudi, lors d'une rencontre sur l'évaluation des risques du travail.

Ainsi, 2.171 accidents du travail ont été enregistrés dans différents secteurs d'activité à Oran, dont 44 accidents mortels, a-t-on appris de Bentabet Hania, cadre de la cellule de prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles à l'agence précitée, lors d'une rencontre organisée sur la "matinales de prévention" sur le thème d'évaluation des risques du travail dans les chantiers du secteur du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique (BTPH).

Parmi ces accidents enregistrés au cours de l'année écoulée, 283 ont été enregistrés dans les chantiers des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique, soit 13 pour cent, selon la même source, qui a indiqué que les accidents mortels du travail dans les trois secteurs représentent 36 pour cent du nombre total (44 accidents mortels), insistant sur la nécessité d'intensifier les opérations de sensi-

bilisation des employeurs et des travailleurs. Pour sa part, le directeur de la Prévention des accidents du travail à la Direction générale de la CNAS, Matari Djamel, a souligné la nécessité d'établir une culture de prévention des risques professionnels pour protéger la santé physique et mentale du travailleur.

Il a insisté sur l'importance de sensibiliser les employeurs avant leurs travailleurs, ce qui a poussé la Direction générale de la CNAS à organiser des réunions appelées "Matinales de prévention" dans diverses wilayas du pays, au cours desquelles elles invitent les employeurs, les dirigeants d'entreprises et d'autres à oeuvrer pour maintenir la sécurité et la sûreté des travailleurs et réduire les risques professionnels.

Pour sa part, le directeur de l'Agence CNAS d'Oran, Mehdi Rahal, a souligné que la Caisse nationale d'assurances sociales des travailleurs salariés "est considérée

comme un partenaire des entreprises publiques et privées, à travers l'activité de la Cellule de prévention des maladies et des accidents du travail, sachant que des visites de terrain sont effectuées pour le contrôle des entreprises et assurer le respect des critères de protection des travailleurs des différents accidents en milieu professionnel.

La CNAS participe aussi, a ajouté M. Rahal, aux enquêtes effectuées en cas d'accidents du travail pour confirmer leur caractère professionnel, en sensibilisant sur la nécessité de fournir la protection aux victimes de ces accidents.

Cette rencontre a vu la participation de spécialistes en médecine du travail, la protection civile et des chefs d'entreprises, dans laquelle les "risques du travail dans les chantiers du BTPH", et "la prévention des risques dans les trois secteurs" et "la prise en charge des blessés dans les accidents du travail" ont été abordés.

LUTTE CONTRE LES STUPÉFIANTS Démantèlement de réseaux de trafic de drogue à Oran...

Les services de la Sûreté de wilaya d'Oran ont réussi à neutraliser deux trafiquants de drogue et ont saisi près de 38.000 capsules de psychotropes, a-t-on appris, jeudi, de ce corps de sécurité.

L'opération a été menée suite à l'exploitation d'informations parvenues à la brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ) de Haï "Si Salah" (ex-Haï Sanaouer), faisant état d'activités suspectes de deux individus, a précisé la cellule de communication et des relations publiques de la Sûreté de wilaya d'Oran.

Après avoir fait l'objet de filature et de surveillance, les deux individus ont été arrêtés, avec la saisie de 37.780 capsules de psychotropes, des armes blanches et une somme de 540.000 dinars issus des "revenus" des activités illicites des deux suspects, a-t-on fait savoir de même source.

Les deux suspects seront présentés devant les juridictions compétentes, après l'achèvement des procédures judiciaires, et devront répondre aux chefs d'accusation de détention, trafic de substances psychotropes et port d'armes blanches prohibées, selon la cellule de communication et des relations publiques de la Sûreté de wilaya.

... et Relizane

Les services de la Gendarmerie nationale à Relizane ont mis fin aux activités d'un réseau criminel international, composé de quatre individus, spécialisé dans le trafic de drogue, avec la saisie de 5 kilos de kif traité et 500 comprimés de psychotropes, a-t-on appris, jeudi, auprès du groupement territorial de ce corps de sécurité.

La même source a expliqué que "cette opération a été menée, récemment, par des membres de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Merdja Sidi Abed, en coordination avec la section de sécurité et d'investigations de la Gendarmerie nationale à Oued R'hiou, lors d'un service de police de la circulation au niveau de la route nationale RN 4, reliant les communes d'Oued R'hiou et de Merdja Sidi Abed".

Après l'arrêt d'une voiture, 5 kilos de kif traité et une somme d'argent estimée à 280.000 DA ont été découverts dans le coffre arrière du véhicule, soigneusement dissimulés à l'intérieur d'un sac-à-dos, a-t-on indiqué.

Après l'accomplissement de l'ensemble des procédures légales, en coordination avec le parquet local, une extension de compétence a été effectuée à plusieurs wilayas du pays, où 500 comprimés de psychotropes et 53.000 DA ont été saisis, selon la même source, qui a fait état de l'arrestation de quatre individus, dont une femme, et la saisie d'une voiture et de quatre téléphones portables.

Une procédure judiciaire a été engagée contre les suspects, qui seront présentés devant les instances judiciaires territorialement compétentes, une fois l'enquête achevée, a-t-on précisé.

APS

TIMIMOUN

BEM et BAC : ouverture de nouveaux centres pour les épreuves

De nouveaux centres d'examen du Brevet d'enseignement moyen (BEM) et du Baccalauréat seront ouverts au titre de la prochaine session, juin 2024, dans la wilaya de Timimoun, a-t-on appris jeudi de la direction locale de l'éducation.

Cette opération de déploiement des structures d'examen devant accueillir les épreuves finales s'inscrit au titre des efforts tendant à rapprocher les centres d'examen des candidats, scolarisés et libres pour le BEM et BAC, leur épargnant les déplacements sur de longues distances pour passer ces épreuves, a indiqué le Directeur

de l'éducation, Fayçal Ramadaniya.

L'on relève, à ce titre, l'ouverture de deux (2) centres d'examen du BEM dans les communes du chef-lieu de la wilaya et de Deldoul, 150 km de Timimoun, à l'effet de permettre aux candidats de ces régions de subir leurs épreuves dans de bonnes conditions.

Le même responsable a fait part également de l'ouverture au titre de la prochaine session de juin d'autres centres d'examen pour les candidats libres au niveau des dairas d'Ougrout, Tinerkouk, Cherouine, leur épargnant les déplacements vers le chef-lieu de la wilaya. A

ces efforts tendant à réunir les bonnes conditions pour le déroulement des examens, vient s'ajouter l'équipement des centres d'examen en moyens de climatisation nécessaire à la faveur de l'acquisition, sur budget de wilaya, de 30 climatiseurs, en sus de la mise en place d'une cellule de l'entreprise de distribution de l'électricité et du gaz, Sone gaz, chargée d'assurer l'alimentation continue en énergie, durant les périodes des examens. Dans le même cadre des préparatifs, la direction de l'éducation de la wilaya de Timimoun a fait part de l'élaboration d'un plan de transport des

candidats et encadreurs aux centres d'examen, l'hébergement et la restauration des candidats issus des Ksour et zones reculées au niveau des internats relevant du secteur de la formation professionnelle.

Pas moins de 3.894 candidats, dont 35 libres, aux épreuves du BEM composeront lundi prochain au niveau de 16 centres d'examen, et 4.092 candidats au BAC, dont 1.618 libres, sont convoqués au niveau des 17 centres d'examen mobilisés au niveau de la wilaya de Timimoun, selon les données avancées par le secteur de l'éducation de la wilaya.

TOUGGOURT

Intense programme de sensibilisation à la prévention des feux de palmeraies

Un riche programme de sensibilisation à la prévention des incendies de palmeraies en période estivale a été lancé en direction des agriculteurs et phoeniciculteurs de la wilaya de Touggourt à l'initiative de la direction locale de la protection civile (PC), a-t-on appris jeudi des services de cette direction.

Animée par, outre les services de la PC, des divers secteurs et organismes publics, services agricoles, conservation des forêts et de l'environnement, cette action qui cible les différents périmètres agricoles de

la région, vise à sensibiliser les phoeniciculteurs sur les causes qui constituent des foyers d'incendies.

Cette opération préconise une série de conseils préventifs allant dans le sens de la préservation de la richesse phoenicicole consistant en l'entretien des palmeraies, la lutte contre la prolifération des mauvaises herbes par le débroussaillage, notamment brins de palmiers qui peuvent être en période des grandes chaleurs des foyers propices pour les feux.

Plus de 300 palmiers dattiers ont été ra-

vagés par 45 incendies qui se sont déclarés depuis le début de l'année courante dans la wilaya de Touggourt, ont été recensés par les services de la protection civile de la wilaya.

A noter que le programme de sensibilisation intervient en application de la stratégie opérationnelle de la Direction Générale de la protection civile (DGPC) en coordination avec les différents partenaires et acteurs pour la lutte contre les feux de forêts, un des risques pesant lourdement sur les cultures et le couvert végétal, notamment sylvicole en période estivale.

MÉDÉA

Exercice de simulation de lutte contre un incendie au massif forestier de Dhaia

Un exercice de simulation de lutte contre un incendie de forêt a été organisé, jeudi, dans le massif forestier de Dhaia, sur les Monts de Tamesguida, au nord de la wilaya de Médéa, pour tester le niveau d'organisation et d'exécution des interventions dans le cadre du plan local d'Organisation des secours (ORSEC).

L'exercice s'est déroulé dans trois sites d'intervention, le premier représentant une zone d'habitation cernée par les flammes, le second concerne des lignes électriques de haute tension menacées par le feu,

et le troisième site représente un ensemble d'étables renfermant des animaux d'élevage. Plusieurs équipes spécialisées dans la lutte contre les incendies, appartenant à la protection civile et à la conservation des forêts, ont été mobilisées pour cet exercice de simulation qui a eu lieu en présence du wali, Djahid Mous.

Des unités de la gendarmerie nationale et de la sûreté de wilaya, ainsi que des équipes relevant de différentes directions techniques ont également pris part à cette simulation de circonscription et d'extinction

d'un incendie à l'intérieur de ce massif forestier très fréquenté en période estivale par les citoyens.

Le but de l'exercice est de tester les capacités opérationnelles des effectifs engagés dans la lutte contre les incendies de forêts et jauger les conditions de mobilisation des différents modules du plan ORSEC, a-t-on appris auprès de la protection civile.

Il s'agit aussi de tester le niveau d'organisation des interventions et de coordination entre les secteurs impliqués et d'apporter, si nécessaire, des

correctifs pour augmenter la fiabilité et l'efficacité du plan d'organisation et de gestion de ce type de sinistre, a-t-on expliqué.

Cette simulation sert aussi de préparation aux effectifs qui sont appelés à être déployés sur d'éventuels foyers d'incendies en leur offrant l'occasion de travailler en groupe et dans des situations proches de la réalité, de tester les différentes techniques de lutte contre les incendies de forêts et de mesurer le degré de réaction de ces effectifs lors de chaque étape de l'exercice, a-t-on noté.

INDE**La chute d'un bus dans un ravin au Cachemire fait 21 morts et 40 blessés**

Au moins 21 personnes ont été tuées et 40 autres blessées, dont certaines grièvement, après le dérapage d'un autocar jeudi et sa chute dans un ravin au Cachemire sous contrôle indien, ont indiqué des responsables locaux.

L'accident s'est produit dans la région de Chungi Morh, à Akhnoor, dans le district de Jammu, à environ 272 km au sud de Srinagar, la capitale d'été du Cachemire sous contrôle indien.

"Aujourd'hui, un autocar avec environ 70 personnes à bord a quitté la route et

s'est renversé dans une gorge de 45 mètres de profondeur. On nous dit que 21 personnes ont été tuées dans l'accident et que 40 autres sont blessées", a déclaré un responsable de la salle de contrôle de la police à Jammu.

Muhammad Saleem Khan, médecin-

chef du quartier d'Akhnoor, a déclaré que 21 personnes avaient été transportées mortes dans un hôpital d'Akhnoor, selon les médias locaux. "Les blessés graves ont été transférés au Government Medical College Hospital de Jammu pour un traitement spécialisé", a déclaré M. Khan.

Chaleur extrême: une Cour réclame une déclaration d'urgence nationale

Une Cour indienne a exhorté le gouvernement à établir une déclaration d'urgence nationale face à la forte vague de chaleur qui subit le pays depuis plusieurs jours et qui a selon elle tué des "centaines de personnes".

La Cour d'appel du Rajasthan estime que l'Inde devrait déclarer les futures vagues de chaleur comme des "calamités nationales", ce qui permettrait de mobiliser les services de sé-

curité de la même manière que lors d'autres catastrophes naturelles comme les inondations ou les cyclones.

La juridiction de cet Etat du nord-ouest de l'Inde a estimé que les autorités avaient échoué à prendre les mesures appropriées pour protéger la population de la chaleur.

Elle a également ordonné au gouvernement de l'Etat de mettre en place des fonds d'indemnisation pour les proches

des personnes décédées en raison des fortes températures.

"En raison des températures extrêmes sous la forme d'une vague de chaleur, des centaines de personnes ont perdu la vie au cours du mois", a mentionné la Cour dans une ordonnance rendue jeudi.

"Nous n'avons pas de planète B sur laquelle nous pourrions nous installer... Si nous ne prenons pas de mesures

strictes maintenant, nous perdrons pour toujours la chance de voir nos enfants s'épanouir", est-il écrit dans l'ordonnance.

L'Inde subit actuellement, et depuis plusieurs jours, des températures extrêmes, bien supérieures à 45 C dans plusieurs grandes villes.

Le record national actuel, 51 C, a été enregistré en 2016 à Phalodi, en bordure du désert du Thar, au Rajasthan.

Des experts alertent sur les dangers des températures caniculaires

Les températures extrêmes qui sévissent en Inde ont des conséquences graves sur la santé publique surtout dans les mégapoles où les experts. Les vagues de chaleur constituent "la plus grande menace pour le bien-être de l'Inde aujourd'hui", a expliqué aux médias Aarti Khosla, directrice de l'Institut de recherche Climate Trends.

Les récents pics dans la région de la capitale sont, selon elle, "la preuve que la question qui se pose aujourd'hui est celle de la survie".

L'Inde subit actuellement des températures bien supérieures à 45 C dans plusieurs grandes villes. A New Delhi --plus de 30 millions d'habitants selon les esti-

mations-- le thermomètre a encore grimpé mercredi. Une température de 52,9 C, un possible record national, a été enregistrée mais les autorités s'interrogent sur une erreur de capteur.

Le record national actuel, 51 C, a été enregistré en 2016 à Phalodi, en bordure du désert du Thar, au Rajasthan (Nord-Ouest).

Des médias indiens ont rapporté jeudi qu'un ouvrier était mort d'insolation.

Les services météorologiques indiens avertissent régulièrement des conséquences de la chaleur sur la santé, en particulier chez les nourrissons, les personnes âgées et les personnes souffrant de maladies chroniques. Le Centre

pour la science et l'environnement (CSE) de New Delhi a alerté en mai dans une étude sur le fait que les températures nocturnes dans les villes indiennes ne diminuaient pas autant que durant la décennie 2001-2010, avec un recul maximum dorénavant inférieur de près de deux degrés.

L'Inde, pays le plus peuplé du monde, figure en troisième position pour les émissions de gaz à effet de serre mais s'est engagée à remplir l'objectif d'une économie à zéro émission nette d'ici 2070 soit vingt ans plus tard que la plupart des pays occidentaux industrialisés. Le pays dépend pour l'heure essentiellement du charbon pour sa production d'énergie.

**ISLANDE
L'éruption volcanique perd en intensité**

L'éruption volcanique dans la péninsule de Reykjanes, dans le sud-ouest de l'Islande, a nettement diminué en intensité depuis son déclenchement mercredi midi, a indiqué l'Office météorologique islandais jeudi.

"Le début a été très intense, mais (l'éruption) a perdu en intensité après quelques heures" et jeudi la lave sortait seulement de "quelques événements" (orifices) le long de la fissure de 3,4 kilomètres, a déclaré Lovisa Gudmundsdottir, experte en risques naturels à l'Office météorologique islandais (IMO).

L'éruption a débuté mercredi en milieu de journée et a entraîné l'évacuation de la ville portuaire de Grindavik ainsi que celle des populaires bains géothermiques du Lagon Bleu, attraction touristique majeure du pays.

La centrale géothermique de Svartsengi, qui alimente en électricité et en eau chaude 30.000 personnes sur la péninsule, fonctionne largement à distance depuis la première éruption dans la région en décembre.

De la lave et de la fumée étaient encore visibles jeudi en plusieurs portions de la fissure qui s'est ouverte près de Sundhnukagigar, au nord de Grindavik.

La lave se dirige vers la ville et a atteint une barrière de protection constituée de terre et de pierre à un kilomètre au nord de la ville, a dit une porte-parole des services de la Protection civile et des situations d'urgence, Hjördís Gudmundsdottir.

"Si nous n'avions pas construit ces murs, Grindavik n'existerait pas aujourd'hui", a-t-elle ajouté.

La lave a recouvert deux des trois routes entrant dans la ville, a-t-elle ajouté, et police et services d'urgence inspectent la ville.

Cette éruption est la cinquième en six mois dans la péninsule, après celles de décembre, janvier, février et mars.

En janvier, la lave avait touché Grindavik, englobant trois maisons. La plupart des 4.000 habitants ont évacué la ville en novembre, avant la première éruption.

**LES PREMIERS
DÉPLACÉS CLIMATIQUES
DU PANAMA
Des îliens relogés sur le continent**

Une communauté indigène du Panama a officiellement reçu mercredi du gouvernement les logements sur le continent où elle va progressivement s'installer pour fuir son îlot menacé par la montée du niveau des mers, devenant les premiers déplacés climatiques au Panama.

Lors d'une cérémonie, le président Laurentino Cortizo a inauguré le quartier Nuevo Carti, construit dans la région indigène de Guna Yala pour reloger les 1.200 habitants de l'île Carti Sugdupu, située à environ 15 minutes en bateau des côtes.

"Je suis émue. Les maisons sont belles, elles sont petites, mais très confortables", a réagi Vidalma Yanez, 57 ans, devant ce qui sera sa nouvelle demeure.

Sur l'îlot surpeuplé de Carti Sugdupu, de la taille de cinq terrains de football, les habitants vivent dans des conditions très précaires, manquant d'eau potable et souvent sans électricité.

Le sol des habitations est en terre battue, les murs et les toits en bois ou tôle. Et pour couronner le tout, la mer ne cesse de monter.

Selon les scientifiques, le réchauffement climatique entraîne une élévation du niveau des mers, principalement en raison de la fonte des glaciers et des calottes glaciaires.

Carti Sugdupu est l'une des 365 îles de l'archipel de la comarque indigène Guna Yala, dans le nord-ouest du Panama. Une cinquantaine, toutes entre 50 cm et un mètre au-dessus du niveau de la mer, sont habitées.

APS

**ESPAGNE
2023 a été la deuxième année la plus chaude, juste après 2022 (agence météo)**

L'Espagne a connu en 2023 sa deuxième année la plus chaude depuis le début des relevés, juste après 2022 qui avait représenté un record, a annoncé jeudi l'agence météorologique nationale.

La température moyenne a atteint 15,2 C (soit 1,2 C au-dessus de la normale) en 2023, année qui a connu 44 jours de records absolus de chaleur, a indiqué Rubén del Campo, porte-parole de l'Ae-

met lors d'une conférence de présentation du rapport annuel sur le climat dans le pays. "Il s'agit de la deuxième année la plus chaude de la série" statistique entamée en 1961, après 2022, a-t-il insisté.

"1,2 degré au-dessus de la normale, ça peut sembler peu, mais (...) sur une année entière, c'est beaucoup", a-t-il insisté.

En 2022, la température moyenne annuelle avait pour

la première fois dépassé le seuil des 15 degrés avec près de 15,5 C.

"La température moyenne a augmenté de plus d'1,5 C en Espagne depuis 1961, début des relevés" et les dix années les plus chaudes de la série ont toutes été au XXI^e siècle, a encore précisé l'agence météorologique.

Rubén del Campo a souligné le rôle "fondamental" joué dans ce réchauffement

par les "émissions de gaz à effet de serre". 2024 semble suivre la même tendance : le pays a connu cette année son mois de janvier le plus chaud jamais enregistré avec une température moyenne en Espagne continentale de 8,4 degrés et un mercure ayant avoisiné les 30 C dans certaines régions lors d'une vague de chaleur digne du début de l'été et qualifiée d'"anomalie" par l'Aemet.

FINLANDE**Le record de chaleur du mois de mai dépassé**

La Finlande a établi un nouveau record en mai en enregistrant 15 jours "exceptionnels" où les températures ont dépassé le seuil officiel de canicule du pays, a déclaré l'Institut météorologique aux médias.

Pendant 15 jours, les températures ont été supérieures à 25 degrés Celsius (77 Fahrenheit) dans la nation nordique, dont une partie est située au-dessus du cercle polaire arctique. Le précédent record en Finlande avait été établi en 2018, lorsque 14 jours ont été supérieurs à 25 C.

"Il est très exceptionnel que nous ayons déjà eu autant de jours chauds en mai", a déclaré Mika Rantanen, chercheur en climatologie à l'Institut météorologique finlandais, cité par ces médias.

Selon lui, les températures devraient rester supérieures à 25 C jusqu'à la fin du mois, vendredi, ce qui donnerait un total de 16 jours de canicule en mai.

Selon M. Rantanen, les températures exceptionnellement chaudes - environ 10 C de plus que la moyenne pour le mois de mai - pourraient être le signe qu'un été chaud est en route, augmentant le risque d'incendies de forêt et de sécheresse.

"Le mois de mai 2018 exceptionnellement chaud s'est avéré être un précurseur d'un été très chaud", a-t-il déclaré.

Selon M. Rantanen, ce temps doux était dû à un système de haute pression persistant situé au-dessus de l'Europe du Nord pendant plusieurs semaines, en combinaison avec le changement clima-

tique. Nous pouvons affirmer avec certitude que cette vague de chaleur est plus chaude d'environ deux degrés dans le climat actuel qu'elle ne l'aurait été dans un climat préindustriel", a-t-il déclaré.

Il a prévenu que les phénomènes météorologiques extrêmes tels que les vagues de chaleur à travers le monde "ne feront qu'empirer tant que nous émettrons des gaz à effet de serre".

En début de semaine, les météorologues finlandais ont émis une alerte inhabituelle à la canicule en mai, mettant en garde contre les risques sanitaires liés aux temps chaud.

D'ordinaire, ces alertes sont émises au plus tôt en juin.

APS

GHARDAÏA

Ouverture des travaux du 27^{ème} congrès de la société algérienne de gynécologie

La thématique de l'aspect médico-légal en gynécologie obstétrique a été le thème central des travaux du 27^{ème} congrès international de la société algérienne de gynécologie obstétrique (SAGO) ouverts jeudi à l'hôtel "Belvedere" de Gharđaia. Les participants à cette édition du congrès international de la SAGO, dont d'éminents spécialistes nationaux et internationaux (Européen, maghrébin et saharien), d'experts de renom et de professionnels de la médecine gynécologique obstétrique ainsi que des sages femmes, débattent de l'évolution et des nouveautés survenues dans ce domaine et de partager les expériences et les expertises en la matière, ont indiqué les organisateurs. Organisé par la société savante algérienne de gynécologie obstétrique (SAGO), en collaboration avec de nombreux sponsors pour la plupart des laboratoires pharmaceutiques, cet événement médical, dont les travaux se poursuivent jusqu'au 31 mai courant, vient renforcer et actualiser les connaissances médicales, améliorer les compétences chirurgicales dans le domaine de la gynécologie et s'informer sur la médecine légale et les lois qui régissent l'exercice de la médecine obstétrique et gynécologique. S'exprimant en marge de ce congrès, Pr Mohamed Saïd Ouikid, secrétaire général de la SAGO, a relevé que "cette édition, qui réunit un panel de congressistes représentant les différents pays constitue une formation pour les praticiens de Gharđaia et les wilayas limitrophes pour renforcer leurs connaissances et s'informer des nouvelles techniques chirurgicales en matière de gynécologie obstétrique". Et de poursuivre, que cet événement scientifique de formation médicale continue se penchera également sur l'aspect juridique en matière de responsabilité en cas de complication grave dans la chirurgie gynéco-obstétrique. "Notre ambition est de faire de ce congrès international une école de formation médicale continue de très haut niveau qui contribue à améliorer le secteur de la santé par l'échange d'expériences et de connaissances, a fait savoir, Pr Ouikid. De son côté, Dr Rachid Menana gynécologue à Gharđaia, a souligné que "cet événement permet de prendre connaissance de l'état d'avancement de la chirurgie obstétrique, les nouvelles techniques d'exploration, de diagnostic et de traitement dans les différents volets échographique, radiologie ainsi que les pathologies oncologiques". Et d'ajouter : que c'est également une occasion de débattre de l'évolution et des nouveautés survenues dans ce domaine et de partager les expériences et les expertises en la matière. ce "rendez-vous scientifique important nous incite surtout à nous interroger sur les réalisations accomplies depuis la précédente édition et sur l'évolution dans nos actes médicaux et nos pratiques chirurgicales", a indiqué pour sa part Dr Amel Bouchtaoui gynécologue à Ouargla précisant que cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la formation continue du praticien. Les travaux du Congrès ont débuté avec une série de conférences, couvrant des domaines clés de la chirurgie obstétrique et gynécologique, l'aspect médico-légal, hormonothérapie en infertilité, incontinence urinaire, les cancers du col de l'utérus, de l'ovaire, thyroïde et grossesse et c'est l'occasion pour les participants d'explorer les dernières avancées dans ces spécialités. Une conférence spéciale sera ainsi organisée pour faire bénéficier les participants à ce congrès à améliorer les compétences chirurgicales à travers une intervention en live par la télé-médecine dans le domaine de la chirurgie utilisant les nouvelles technologies, selon les organisateurs. Pour de nombreux intervenants cette rencontre permettra aux praticiens concernés de se familiariser avec les nouvelles techniques de prise en charge de la femme enceinte, notamment en matière de diagnostic de différentes maladies.

CARDIOLOGIE

Le plan national anti-infarctus vise à améliorer la prise en charge des malades (spécialiste)

Le plan national anti-infarctus "St Elevation Algeria Myocarde Infarction" (STAMI) a été mis en place pour assurer la coordination des soins permettant l'amélioration de la prise en charge des patients, a indiqué jeudi, Pr Bouraghda Mohamed Abed lors d'une rencontre sur la cardiologie à Ain Defla.

Le Chef de service de cardiologie au CHU de Blida, Pr. Bouraghda, a déclaré en marge d'une journée médicale sur la cardiologie tenue à l'université Djilali Bounaama de Khemis Miliana, que le plan STAMI a été mis en place dans le but de "réunir les acteurs de soins, notamment les médecins urgentistes et généralistes ainsi que les services de références de cardiologie pour améliorer la prise en charge des patients".

Le professeur a ajouté que l'objectif de ce plan est d'assurer la prise en charge du patient "localement et dans les meilleurs délais

possibles" par des médecins généralistes travaillant dans les services des urgences des différentes structures de santé.

Il a également mis l'accent sur l'importance du programme de formation sur cette pathologie qui se poursuit pour toucher le personnel chargé des patients au niveau des établissements publics hospitaliers de plusieurs wilayas, dans le but d'optimiser le réseau des soins créé dans le cadre du plan STAMI à travers tout le pays.

Ainsi, dans le cadre de la prise en charge de l'hypertension artérielle, l'une des

causes de maladies cardiovasculaires, "le médecin généraliste, le premier à recevoir le malade, doit lui expliquer les risques de la maladie", a souligné, de son côté, Dr. Benselama Sarah Ilham, maître assistante en cardiologie à l'EPH de Khemis Miliana.

Concernant cette rencontre médicale, Mohamed Kharachi, président de l'association des jeunes et enfants diabétiques de la wilaya d'Ain Defla, organisatrice de l'événement en coordination avec l'université Djilali Bounaama, a précisé qu'elle ambitionne de répondre aux préoccupations

et interrogations des malades atteints de l'insuffisance coronarienne.

Plusieurs communications ont été présentées, à l'occasion, par des professeurs et médecins spécialistes en cardiologie venus des centres hospitaliers universitaires d'Alger et de Blida ainsi que des différents hôpitaux de la wilaya d'Ain Defla.

La rencontre a été marquée, en outre, par l'organisation de trois ateliers sur la mesure ambulatoire de la pression artérielle (MAPA), la thrombolyse et la gestion des anticoagulants.

L'OCCASION DE LA JOURNÉE MONDIALE SANS TABAC

Le ministère de la Santé organise une journée d'information

Le ministère de la Santé a organisé, jeudi à Alger, une journée d'information à l'occasion de la Journée mondiale sans tabac, placée cette année sous le thème "Protéger les enfants de l'ingérence de l'industrie du tabac" et qui a vu la participation de médecins spécialistes et d'experts en la matière. L'Algérie possède "un arsenal juridique appréciable" en ce qui concerne la lutte antitabac, étant l'une des priorités du ministère de la Santé, a affirmé le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, dans une allocution lue en son nom par le Secrétaire général du ministère, Mohamed Talhi. Le tabac est une menace pour la santé publique, voire "le facteur principal de certaines maladies cardiovasculaires et respiratoires", a souligné M. Saihi, rappelant

que son département avait inscrit la lutte antitabac en tant qu'axe stratégique dans la prévention des maladies non-transmissibles et du cancer.

Evoquant à cette occasion, la stratégie nationale de lutte antitabac impliquant d'autres secteurs ministériels et la société civile, le ministre a fait savoir qu'elle prévoyait plusieurs activités dont la mise en place d'un cadre de coordination pour la lutte antitabac, l'élaboration d'un guide pour la prise en charge des fumeurs et la création d'un dispositif d'aide au sevrage tabagique.

De son côté, le représentant de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en Algérie, Nouhou Amadou, a salué les efforts de l'Algérie dans ce sens, notamment à travers l'interdiction de fumer

dans les espaces publics, la mise en place des programmes sur le sevrage tabagique, et le lancement des campagnes de sensibilisation aux dangers du tabac, affichant la disponibilité de son organisation à accompagner l'Algérie dans ce domaine.

Les interventions ont porté, dans l'ensemble, sur les dangers du tabac, les mesures de prévention, l'arsenal juridique en la matière, l'importance de la protection des enfants de ce fléau. Un exposé a été présenté également sur la stratégie nationale de la lutte antitabac.

Les participants ont insisté sur l'importance d'intensifier la sensibilisation autour des dangers du tabac avec l'association de l'ensemble des acteurs concernés à l'image de la société civile.

BATNA

Hommage spécial à l'équipe médicale des greffes rénales après son retour de Mauritanie

L'équipe médicale spécialisée dans les greffes rénales du Centre hospitalo-universitaire (CHU) de Batna a reçu mercredi après-midi un hommage spécial du wali Mohamed Benmalek, après son retour de Mauritanie et le succès de sa mission dans le cadre d'une convention signée entre l'Algérie et ce pays frère. Le chef de cette équipe, le chirurgien et professeur Houssein Eddine Ouaghelane, a indiqué que "la visite a permis de tenir plusieurs réunions et de visiter certaines structures sanitaires pour faire le point sur les préparatifs pour réaliser la première greffe rénale en Mauritanie sous la direction du staff médicale algérien". "Cette transplantation, a-t-il ajouté, aura lieu prochainement après la réalisation des analyses et consultations nécessaires pour confirmer la compatibilité entre donneur et receveur dans le cadre du transfert de l'expérience algérienne dans ce domaine aux spécialistes mauritaniens". Le directeur du CHU, Messaoud Boulegroun, a indiqué que le projet de réalisation d'un service des greffes dont une partie sera réservée aux greffes rénales affiche 90

% de taux d'avancement des travaux et un taux d'équipement 80 %, précisant qu'il sera prêt "avant la fin de l'année en cours". Plus de 750

greffes rénales ont été effectuées au CHU de Batna depuis 2014 à ce jour dont certaines très délicates réalisées au profit d'enfants. Du-

rant l'année en cours, 50 greffes de reins y ont été réalisées et leur nombre atteindra 100 d'ici la fin de l'année 2024, a-t-on indiqué.

BÉCHAR

Lutte anti-cancer: nécessité de développer une radiothérapie de pointe (rencontre)

Les participants aux travaux du deuxième congrès organisé dans la wilaya de Béchar sous le thème "La radiothérapie de pointe: lutter contre le cancer au Sud algérien", ont souligné la nécessité de développer une radiothérapie de pointe pour une meilleure prise en charge des patients en Algérie. "L'Algérie dispose actuellement de 21 centres anti-cancer, de 41 services spécialisés en radiothérapie et 77 autres unités de chimiothérapie, permettant une prise en charge de qualité des patients au niveau de ces centres hospitaliers spécialisés dont celui de Béchar", a indiqué le wali de Béchar, Mohamed Saïd Ben Kamou, à l'ouverture des travaux de cette rencontre à laquelle prend part 180 médecins-spécialistes en cancer, chercheurs sur les maladies du cancer, des spécialistes de radiothérapie, des manipulateurs d'équipements de radiothérapie ainsi que des cadres du secteur de la Santé de plusieurs régions du pays. Pour sa part, le professeur Boudaoud Khadija, présidente de la société algérienne d'oncologie radiothérapie a précisé que "l'Algérie dispose actuellement de l'encadrement médical et des équipements nécessaires pour le développement de cette spécialité, et ce, grâce à l'existence de 55 équipements de radiothérapie répartis sur la majorité des wilayas du pays".

Plusieurs intervenants au cours des travaux de cette rencontre, organisée à la salle des conférences de l'hôtel "Bladi" de Taghit, ont indiqué que "La plupart des cas de personnes atteintes d'un cancer ont besoin d'une radiothérapie, d'où la nécessité du développement ce segment médical spécialisé de prise en charge des patients".

Cette rencontre qui se poursuivra demain vendredi à l'initiative de la société algérienne d'oncologie et de radiothérapie, avec la contribution du centre anti-cancer de Béchar, s'inscrit dans le cadre de la concrétisation de la stratégie sectorielle relative à la promotion de la santé, la prévention, et la formation continue des spécialistes.

Cette manifestation scientifique à laquelle prennent part des médecins et spécialistes en radiothérapie représentant l'Algérie, la Tunisie, et la France, a pour objectif aussi d'offrir un espace d'échange de connaissances scientifiques et médicales, et ce, à travers une série de communications en rapport avec le thème de cette rencontre.

CORNE DE L'AFRIQUE Les épidémies augmentent après les fortes pluies

La région de la Grande Corne de l'Afrique a enregistré une recrudescence des épidémies suite aux récentes fortes pluies qui ont provoqué des inondations massives, a indiqué l'Autorité intergouvernementale pour le développement en Afrique de l'Est (IGAD) dans un rapport publié jeudi.

Selon l'IGAD, les maladies pour lesquelles des épidémies ont été enregistrées sont le choléra, la paludisme, la rougeole, la dengue, la fièvre jaune, la polio et l'anthrax, qui sont toutes directement liées à des événements climatiques extrêmes.

L'Éthiopie, le Kenya, la Somalie, le Soudan et l'Ouganda font face à des épidémies de choléra, exacerbées par les récentes inondations. En Éthiopie, 14.632 cas et 114 décès ont été signalés dans 90 zones de 11 régions entre le 1^{er} janvier et le 28 avril", a indiqué l'orga-



nisation régionale africaine.

L'IGAD a observé que les sept pays de la Corne de l'Afrique, à savoir Djibouti, l'Éthiopie, le Kenya, la Somalie, le Soudan du Sud,

le Soudan et l'Ouganda, étaient confrontés à une augmentation des cas de paludisme.

De même, l'organisation a déclaré que les flambées de rougeole

étaient actives dans tous les pays, l'Éthiopie enregistrant 20.580 cas et 162 décès liés à la fin du mois d'avril, et la Somalie rapportant 360 cas suspects.

D'autre part, quatre pays, dont le Kenya, réagissent à la dengue, tandis que la fièvre jaune est active au Soudan du Sud. Selon l'IGAD et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), quelque 74,9 millions de personnes dans la région souffrent d'une grave insécurité alimentaire à la suite des inondations et ont un besoin urgent d'aide humanitaire.

SOUDAN L'ONU s'alarme de la malnutrition infantile dans la pays

Trois agences de l'ONU ont mis en garde jeudi contre une "détérioration significative" de la nutrition des enfants et de leurs mères au Soudan, appelant à une "action urgente".

"Les vies des enfants soudanais sont en jeu et une action urgente est nécessaire pour protéger une génération entière de la malnutrition, des maladies et de la mort", exhortent les agences de l'ONU pour l'enfance (Unicef), l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et le Programme alimentaire mondial (PAM) dans un communiqué commun.

Selon une étude récente de l'Unicef, du PAM et de l'OMS, "les combats actuels aggravent les causes de malnutrition infantile", notamment "l'accès à la

nourriture et l'eau potable", accroissant les "risques de maladies".

La situation est impactée par "de massifs déplacements de population, étant donné que de nombreuses personnes fuient les zones de conflit", s'inquiètent les agences de l'ONU.

"Le Soudan fait face à un risque toujours plus grand de famine causé par un conflit qui aurait des conséquences catastrophiques, dont des pertes en vies humaines, particulièrement chez les jeunes enfants", a-t-on ajouté.

D'autant que "le conflit qui dure depuis un an a un impact sur les livraisons d'aide humanitaire, laissant de nombreuses femmes et enfants sans accès à la nourriture, dont l'approvi-

sionnement est entravé par "la violence croissante et les procédures bureaucratiques", dénoncent-elles.

La malnutrition infantile atteint des niveaux catastrophiques, particulièrement au Darfour central (15,6% chez les enfants de moins de 5 ans). "Nous avons besoin d'un accès immédiat et sûr pour livrer l'aide humanitaire dont ils ont désespérément besoin", affirme la cheffe du PAM, Cindy McCain, citée par le communiqué. "Des millions de vies sont en jeu et la communauté internationale doit agir maintenant ou alors nous risquons de perdre une génération entière d'enfants", a-t-on poursuivi. "La fenêtre pour éviter le pire se referme rapidement", conclut le communiqué.

PAPOUSIE-NOUVELLE-GUINÉE L'OIM alerte sur un risque d'épidémie après le glissement de terrain

Les survivants du glissement de terrain meurtrier qui a décimé un village entier en Papouasie-Nouvelle-Guinée font face à un "risque important d'épidémie" et n'ont pas encore reçu suffisamment de vivres et d'eau potable, a alerté jeudi l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

Six jours après le drame qui a enseveli une localité de la province d'Enga, dans le centre du pays, le bilan humain reste incertain. Selon le gouvernement, quelque 2.000 personnes ont été ensevelies mais l'imagerie satellite, des experts en catastrophes et des

responsables locaux suggèrent un bilan bien plus bas.

Jeudi, l'OIM a déclaré que les sources d'eau étaient contaminées et le risque de maladie de plus en plus grand.

"Les ruisseaux qui s'écoulent (au milieu) des débris sont contaminés et présentent un risque important d'épidémie", a déclaré l'OIM, qui a notamment adressé une mise en garde vis-à-vis du paludisme.

Après le glissement de terrain, des habitants des deux quartiers touchés, Yambeli et Lapak, ont creusé la terre pour tenter de retrouver les disparus.

Des témoins oculaires ont rapporté que l'odeur se dégageant des cadavres était devenue insoutenable.

Les autorités locales ont affirmé qu'entre six et 11 corps avaient été retrouvés.

L'OIM a dit avoir fait de l'acheminement d'eau potable, de comprimés de purification et de denrées alimentaires essentielles sur le site une priorité absolue.

"L'absence d'informations précises sur les zones et les populations touchées entrave la planification et l'acheminement efficaces de l'aide humanitaire", a averti l'organisation.

Sandis Tsaka, administrateur de la province d'Enga, a déclaré jeudi que le nombre de morts s'élevait probablement à des "centaines" plutôt qu'à des milliers.

Selon lui, les survivants, traumatisés, ont été incapables de fournir des informations fiables sur leurs proches toujours portés disparus.

"Les secours commencent à rassembler des informations sur les personnes présentes et le nombre de personnes touchées", a déclaré M. Tsaka, qui espère que les premiers chiffres seront confirmés vendredi en fin de journée.

GRIPPE AVIAIRE AUX ETATS-UNIS Troisième cas humain lié à une épidémie chez les vaches

Une troisième personne a été infectée par la grippe aviaire aux Etats-Unis en lien avec une épidémie de ce virus chez les vaches, ont annoncé jeudi les autorités sanitaires américaines, en soulignant que le risque pour la population américaine restait toutefois "faible".

Comme pour les deux premiers cas, cette personne travaillait dans une ferme et était dans ce cadre exposée à des vaches infectées, ont déclaré les Centres de prévention et de lutte contre les maladies (CDC). Mais alors que les deux premiers patients avaient seulement présenté des symptômes bénins aux yeux, cette troisième personne a elle en plus rapporté des symptômes "plus typiques" d'une maladie respiratoire, dont de la toux (sans fièvre), ont-ils détaillé.

Cette personne a été soignée avec un médicament antiviral (oseltamivir), s'est isolée chez elle, et "ses symptômes sont en voie d'amélioration", ont ajouté les CDC, précisant que ses proches ne présentaient pas de symptômes. Compte tenu de la propagation du virus dans de nombreux troupeaux de vaches dans au moins neuf Etats américains, la découverte de ce nouveau cas n'est "pas surprenante", tout comme le serait celle de cas supplémentaires à l'avenir, selon les CDC. Une première infection au Texas, dans le sud des Etats-Unis, avait été annoncée le 1^{er} avril. Il s'agissait alors du premier cas connu mondialement de grippe aviaire chez un humain via une vache.

Un deuxième cas a été rapporté dans le Michigan (nord) la semaine dernière, avec des symptômes aux yeux développés "après un jet de lait dans les yeux", selon Natasha Bagdasarjan, responsable sanitaire pour l'Etat.

Le troisième cas se trouve aussi dans le Michigan, mais il s'agit d'un employé d'une exploitation différente. Aucun de ces deux employés ne portait d'équipement de protection.

La priorité est aujourd'hui d'éviter au maximum davantage d'infections chez les employés de fermes, ont écrit les CDC, soulignant avoir demandé aux Etats américains de leur fournir de tels équipements. Les experts s'inquiètent du nombre croissant de mammifères infectés par la maladie. Ils craignent qu'une forte circulation ne facilite une mutation du virus qui lui permettrait de passer d'un humain à un autre.

"Il n'y a pas d'indication de transmission de personne à personne du virus" de la grippe A H5N1 "à l'heure qu'il est", ont souligné les CDC. Aucun signe "inhabituel" concernant la grippe chez les humains n'a en outre été détecté, par exemple une hausse des visites aux urgences, ont-ils ajouté.

Ils ont indiqué que "des analyses génétiques supplémentaires" seraient réalisées pour détecter tout possible changement du virus qui "pourrait modifier l'évaluation du risque". Le lait vendu en magasin a lui été déclaré sûr grâce à la pasteurisation.

Plus de 4 millions de poulets devront être abattus dans l'Iowa

Plus de 4 millions de poulets dans l'Iowa devront être abattus après la découverte d'un cas de grippe aviaire hautement pathogène, ont annoncé mardi les autorités locales.

Un total de 4,2 millions de poulets vont être abattus après la découverte du virus dans une ferme du comté de Sioux, dans l'Iowa. La semaine dernière, le virus a été découvert dans une ferme à l'ouest de Minneapolis, dans le Minnesota, entraînant l'abattage de près de 1,4 million de poulets.

Au total, 92,34 millions de volailles ont été abattues depuis le début de l'épidémie en 2022, selon le département américain de l'Agriculture. Bien que la grippe aviaire soit devenue quelque peu courante chez les volailles, sa propagation au bétail a alimenté les inquiétudes concernant le virus.

Les Centres américains de contrôle et de prévention des maladies (CDC) ont indiqué vendredi dernier qu'ils se préparaient à "la possibilité d'un risque accru pour la santé" posé par la grippe aviaire. L'annonce des CDC fait suite à la découverte d'une épidémie du virus chez des vaches laitières et la confirmation de deux cas humains. Le premier cas humain a été confirmé chez un ouvrier agricole au Texas et le deuxième cas chez un ouvrier travaillant dans une ferme au Michigan.

"Bien que le virus A(H5N1) actuellement en circulation n'ait pas la capacité de se propager facilement entre les humains, il est possible que le virus évolue de manière à infecter facilement les personnes et se propager, provoquant potentiellement une pandémie", ont mis en garde les CDC. Les responsables fédéraux de la santé ont préparé près de 4,8 millions de doses de vaccin contre la grippe aviaire au cas où cela deviendrait nécessaire, a assuré Dawn O'Connell, secrétaire adjointe à la préparation et à la réponse au département de la Santé. Le virus a été détecté chez des centaines d'espèces de mammifères dans le monde ces dernières années. En 1997, des infections humaines par le virus ont été signalées lors d'une flambée épidémique chez les volailles à Hong Kong. Selon l'OMS, l'exposition au virus peut entraîner une infection et une maladie chez l'être humain, allant de symptômes légers de type grippal ou d'une inflammation oculaire à une affection respiratoire aiguë grave et à la mort.

HYPERTENSION

Comment ne pas devenir hypertendu ?

L'hypertension artérielle est la maladie chronique la plus répandue chez les plus de 35 ans. Comment faire pour ne pas rejoindre les 12 millions de Français soignés pour cette maladie ? Nos conseils pour réduire les facteurs de risques d'hypertension.

Comme le souligne le Pr Jean-Jacques Mourad, chef du service de médecine interne du Groupe hospitalier Paris Saint-Joseph, dans le Grand livre de l'hypertension artérielle, "nul ne peut dire avec certitude qu'un jour ou l'autre on ne souffrira pas d'une hypertension artérielle, car différents facteurs interviennent dans l'apparition d'une HTA". Mais il est malgré tout possible de retarder l'âge de son apparition en jouant sur les facteurs de risque que sont la sédentarité, l'alimentation et le tabagisme.

COMMENCEZ PAR BOUGER TOUS LES JOURS

Des études montrent qu'en réduisant la tension artérielle systolique (celle qui est enregistrée lorsque la tension artérielle est à son maximum) de 5 mm/Hg, on peut faire chuter de 14 % la mortalité due aux accidents vasculaires cérébraux et de 9 % celle due aux maladies coronariennes. Pratiquer une activité physique régulière est essentiel pour réduire la tension. Pour chaque tranche d'âge, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) recommande un certain niveau d'activité :

Les adultes âgés de 18 à 64 ans devraient pratiquer chaque semaine au moins 150 minutes (une heure et demie) d'activité d'endurance d'intensité modérée ou au moins 75 minutes d'activité d'endurance d'intensité soutenue. Des exercices de renforcement musculaire faisant intervenir les principaux groupes musculaires devraient être pratiqués au moins deux jours par semaine.

À partir de 65 ans et plus, le nombre de minutes hebdomadaires



reste identique mais l'activité d'endurance devrait être pratiquée par périodes d'au moins 10 minutes. Les seniors dont la mobilité est réduite devraient pratiquer une activité physique visant à améliorer l'équilibre et à prévenir les chutes au moins trois jours par semaine.

ATTENTION À LA CONSOMMATION DE SEL

L'excès de sel favorise l'hypertension car le sel retient l'eau et donc augmente le volume sanguin, ce qui accroît la pression sur les parois des artères. Pour éviter l'hypertension artérielle, il ne faut pas consommer plus de 2 grammes de sodium par jour soit l'équivalent de

5 grammes de sel. Les grands principes de base sont d'éviter de resaler les plats. Ne pas consommer trop de charcuterie et de plats tout préparés (un bol de soupe industrielle contient autant de sel qu'une poignée de chips).

Éviter de boire des eaux très minéralisées et notamment les eaux gazeuses, souvent riches en sodium.

Le régime idéal ? C'est le régime DASH (pour Dietary Approaches to Stop Hypertension) qui mise sur un faible apport en sel et en sucre mais aussi sur sa richesse en potassium, magnésium et fibres, des oligoéléments aux effets hypotenseurs re-

connus.

ARRÊTEZ DE FUMER

La nicotine agit directement sur les artères en les rétrécissant, ce qui a pour effet d'augmenter de façon transitoire la pression artérielle et la fréquence cardiaque. L'effet se dissipe au bout d'une trentaine de minutes, mais la pression artérielle augmente progressivement tout au long de la journée, à chaque cigarette consommée.

L'effet se dissipe au bout d'une trentaine de minutes, mais la pression artérielle augmente progressivement tout au long de la journée, à chaque cigarette consommée.

Arrêter de fumer est donc un impératif pour éviter l'hypertension artérielle.

Mais notez toutefois qu'il faut attendre 3 ans après l'arrêt du tabac pour retrouver des artères de bonne forme.

5 façons de normaliser votre tension naturellement

BUVEZ DU JUS DE BETTERAVE
La betterave est un légume riche en nitrate, une substance chimique naturelle connue pour ses effets hypotenseurs. Un grand verre de 50 cl de jus de betterave peut aller jusqu'à faire baisser la tension de 5 points, grâce à son action sur les vaisseaux sanguins. L'occasion de tester notre recette de gazpacho aux betteraves et pruneaux.

EXPOSEZ-VOUS AU SOLEIL
N'hésitez pas à profiter des rayons du soleil dès qu'ils apparaissent (en pensant à protéger votre peau bien sûr) car sous l'effet des rayons du soleil, de petites quantités d'oxyde nitrique sont émises des cellules de la peau à la circulation sanguine, faisant baisser la pression artérielle. En outre, l'exposition au soleil permet de synthétiser la vitamine D, une vitamine indispensable pour la régulation de notre tension artérielle.

LIMITEZ LA VIANDE
C'est un conseil qui vient tout droit du Japon, où les médecins ont constaté que les végétariens avaient une tension artérielle moins élevée que les personnes qui mangent de la viande. Plus précisément, le régime végétarien a été associé à une baisse moyenne de la tension de 4,7 à 6,3 points. L'équivalent de la baisse enregistrée lorsqu'une personne hypertendue en surpoids arrive à perdre 5 kg. Cela s'explique par le fait que les végétaux contiennent peu de sodium (le principal ennemi des hypertendus) mais sont riches en potassium, qui permet de faire baisser la tension.

PRENEZ UN PETIT-DÉJEUNER TRÈS COSTAUD

Les changements de mode de vie et de comportements (tabagisme, stress au travail, sédentarité, surpoids) ont favorisé l'apparition de plus en plus précoce de l'hypertension artérielle chez les femmes. Or, une étude israélienne récente a montré que les femmes qui prenaient un vrai repas au petit-déjeuner (comptant au moins 700 calories) et deux repas plus légers au cours de la journée, avaient une tension artérielle moins élevée que celles qui prenaient un petit-déjeuner léger et se rattrapaient sur les deux repas suivants.

Pensez, en tous cas, à inclure un yaourt dans votre menu car le calcium qu'il contient a la capacité d'assouplir les vaisseaux sanguins et permet de les dilater légèrement, ce qui maintient une pression artérielle basse.

MARCHEZ RÉGULIÈREMENT DANS LA JOURNÉE
Une récente étude américaine, menée sur 6 000 adultes, confirme que la pratique régulière d'une activité physique diminue les risques d'hypertension. Pas besoin de faire du sport de manière intensive : 60 minutes de marche chaque jour suffisent à obtenir des résultats. La ventilation et l'aquagym sont également conseillés, notamment chez les personnes dont la tension résiste aux médicaments.

MARCHEZ RÉGULIÈREMENT DANS LA JOURNÉE
Une récente étude américaine, menée sur 6 000 adultes, confirme que la pratique régulière d'une activité physique diminue les risques d'hypertension. Pas besoin de faire du sport de manière intensive : 60 minutes de marche chaque jour suffisent à obtenir des résultats. La ventilation et l'aquagym sont également conseillés, notamment chez les personnes dont la tension résiste aux médicaments.

LES MÉDICAMENTS QUI DIMINUENT LA CONTRACTION DES VAISSEAUX
Actuellement, les médicaments appelés inhibiteurs de l'enzyme de conversion (IEC), qui di-

Toutes les idées reçues sur le traitement

Entre hygiène de vie et médicaments, le traitement de l'hypertension n'est pas toujours simple. Ce qu'il faut savoir pour rester motivée et bien se soigner. Vital pour éviter les complications.

SOIGNER L'HYPERTENSION : TOUT CE QUI EST VRAI

Malgré réduit la tension.

Mais uniquement si on a des kilos en trop avant ou en tout début de maladie. Le surpoids est en effet un facteur favorisante et aggravant. Chez les personnes qui ont une tension entre 13 et 14 et qui pèsent autour de 100 kg, une perte de 5 kg obtenue en six mois et maintenue pendant trois ans, réduit de 65 % le risque d'hypertension pendant 5 ans. Pour les autres, veiller à garder son poids de forme santé. Cette stabilité indique généralement qu'on ne mange pas trop gras, diversifié, et qu'on pratique suffisamment d'activité physique.

Manger des myrtilles est conseillé.

Mais cela ne fait pas de miracle. Des chercheurs ont constaté que des femmes météopauses qui consommaient 22 grammes de poudre de myrtille par jour voyaient leur tension artérielle baisser au bout de 8 semaines. Manger chaque jour des fruits secs diversifiés (noix, amandes, châtaignes...) contribuerait aussi à faire baisser légèrement la tension.

L'aspirine est recommandée en prévention.

En prise quotidienne, en association avec les médicaments antihypertenseurs, mais uniquement chez les personnes qui ont déjà fait un infarctus. Chez les autres, l'aspirine est déconseillée, car elle augmente le risque d'hémorragie digestive. Seul, le médecin peut prendre cette décision.

Il faut voir son médecin tous les mois.

Vrai au début. Lorsque l'hypertension a été confirmée par holter ou auto mesure tensionnelle et qu'un traitement est initié. Dès lors que la tension est redevenue normale et stabilisée, une consultation tous les six mois suffit.



Les médicaments ont peu d'effets secondaires.

C'est à la fois vrai et faux. Chaque classe de médicaments peut en effet induire des effets indésirables différents (maux de tête, rougeurs du visage, toux, asthme, dysfonction érectile...). Mais seulement dans 10 % des cas et ils sont presque toujours relativement peu gênants. S'ils le sont ou le deviennent, il faut en parler avec son médecin, qui ajustera les doses ou prescrira une autre molécule.

Certains prennent juste un médicament, d'autres en ont 2, 3 voire 4.

Chaque type de médicaments agit sur l'une des multiples voies qui régulent la pression artérielle. En les associant, on parvient à bloquer deux ou trois systèmes défaillants. Au début, le médecin prescrit un seul antihypertenseur. Si cela ne suffit pas, il en ajoute un autre et, au besoin, un diurétique. Heureusement, il existe aujourd'hui des spécialités qui renferment deux ou trois molécules différentes, ce qui permet de n'avoir à prendre qu'un ou deux comprimés.

Après un infarctus, il faut toujours arêter le traitement.

Chez les cardiaques, deux sortes de médicaments (béta-bloquants et inhibiteurs de l'enzyme de conversion) sont prescrits, pour éviter une récurrence. Même les personnes qui ont une tension comprise entre 13 et 14 doivent la diminuer un peu avec des inhibiteurs de l'enzyme de conversion à prendre chaque jour.

SOIGNER L'HYPERTENSION : TOUT CE QUI EST FAUX

Un régime sans sel est indiqué.

Pas question de supprimer le sel, cela pourrait même être dangereux, mais il faut limiter sa consommation. Pour le Pr Jean-Jacques Mourad, responsable du centre d'excellence en hypertension artérielle du CHU Avicenne (Bobigny), le meilleur marqueur d'une consommation raisonnable est la encore de ne pas prendre de poids, car le sel est indissociable du gras et des calories. Manger moins salé contribue à réduire la pression artérielle, mais cela ne suffit généralement pas à retrouver une tension normale. Pour l'alcool, c'est

pareil : si on est un buveur excessif, il faut réduire sa consommation, car il tend plus résistante aux traitements. Mais cela ne suffit pas à faire baisser la pression artérielle.

Le sport permet d'éviter les médicaments.

Certes, chez une personne jeune, obèse et sédentaire, 20 mn d'endurance (natation, marche rapide, vélo...) trois fois par semaine peuvent contribuer à diminuer la pression artérielle. Mais chez les autres, le sport ne remplacera pas les médicaments. Toutefois, il a un effet antistress et il contribue à lutter contre le surpoids. Pendant l'effort, les muscles ont aussi besoin d'un apport plus important de sang. Pour y faire face, les artères s'assouplissent et se dilatent, c'est toujours positif.

Il faut mesurer sa tension chaque jour.

Surtout pas, car cela risque de devenir une obsession et donc une source de stress supplémentaire qui ne peut qu'augmenter la tension. Alors, on se contente d'effectuer le relevé d'auto-mesure dans la semaine qui précède la visite chez le médecin ou si on ne se sent pas bien.

Une fois la tension normalisée, on arrête le traitement.

L'hypertension est une maladie chronique, ce qui signifie que son traitement est à vie. Si on l'interrompt, la pression artérielle va certainement augmenter à nouveau et, avec elle, les risques de complications. Les médicaments sont toujours efficaces. Même en combinant deux, trois ou quatre molécules différentes, des progrès restent encore à faire car 5 à 10 % des hypertendus résistent à tous les traitements. Il faut alors en rechercher la cause (hormonale le plus souvent) et faire des investigations dans des centres experts. En fonction des résultats, on prescrit des traitements spécifiques.

Pourquoi la dépister chez les jeunes adultes ?

Souffrir d'hypertension avant 40 ans augmente le risque de maladie coronarienne plus tard dans la vie. Selon une étude publiée dans l'American Journal of Cardiology, il serait judicieux de détecter l'hypertension de manière précoce chez les jeunes adultes plutôt que d'attendre que la maladie évolue. Car selon les chercheurs de l'université de Columbia (États-Unis) qui ont publié cette étude, souffrir d'hypertension avant 40 ans augmente le risque de maladie coronarienne plus tard.

SI LA PRESSION ARTÉRIELLE SYSTOLIQUE DÉPASSE 130

Les chercheurs ont découvert qu'une personne de moins de 40 ans dont la pression ar-

térielle systolique (le nombre le plus élevé) était supérieure à 130 avait un risque d'insuffisance cardiaque plus grand de 37 % plus tard dans la vie, par rapport à une personne dont la pression artérielle systolique est inférieure à 120. Pour arriver à ces conclusions, ils ont analysé 6 études portant sur plus de 36 000 personnes.

Ils ont également découvert qu'une personne de moins de 40 ans ayant un taux de "mauvais cholestérol" (LDL) supérieur à 100 avait un risque de maladie coronarienne plus élevé de 64 %. Selon ces chercheurs, le contrôle du cholestérol et de la tension artérielle au début de l'âge adulte "pourrait apporter des avantages substantiels".



Le premier traitement peut avoir des effets secondaires

Toux, rétention d'eau, inflammation du pancréas : certains traitements contre l'hypertension artérielle peuvent provoquer plus d'effets secondaires que d'autres, affirme la Fédération de cardiologie américaine. Selon Santé publique France, plus de 30 millions de Français souffrent d'hypertension. Et même si la moitié d'entre eux ignore car ils ne se sont jamais fait dépister, l'autre moitié doit suivre un traitement quotidien pour éviter de développer une maladie cardiovasculaire (insuffisance cardiaque, AVC, arythmie...). Le premier traitement n'est pas toujours le bon et le plus adapté. Et selon la Fondation de cardiologie américaine, alors que deux types de traitements se partagent les faveurs des cardiologues pour soigner les patients qui viennent d'être diagnostiqués, l'un des deux semble avoir plus d'effets secondaires indésirables.

DES MÉDICAMENTS QUI DIMINUENT LA CONTRACTION DES VAISSEAUX
Actuellement, les médicaments appelés inhibiteurs de l'enzyme de conversion (IEC), qui di-

minuent la contraction des vaisseaux, sont plus fréquemment prescrits que les médicaments dits antagonistes des récepteurs de l'angiotensine II (ARA), qui s'opposent directement à l'action d'une substance appelée angiotensine qui favorise la contraction des vaisseaux. Or, cette seconde classe de médicaments hypotenseurs fonctionne tout aussi bien et provoque moins d'effets secondaires" souligne l'American Heart Association, dans sa revue Hypertension. Leurs affirmations se basent sur le suivi médical de 3 millions de patients prenant un médicament contre l'hypertension pour la première fois, sans antécédents de maladie cardiaque ou d'accident vasculaire cérébral, aux États-Unis, en Allemagne et en Corée du Sud. Les chercheurs ont comparé la survenue d'événements cardiaques et d'accidents vasculaires cérébraux chez 2 297 000 patients traités avec des inhibiteurs de l'IEC à ceux de 673 398 patients traités avec des ARA.

Ils n'ont trouvé aucune différence significative dans la fréquence des crises cardiaques, AVC ou

tout autre événement cardiaque. Mais ils ont constaté des différences dans la survenue de certains effets secondaires. Comparativement aux personnes prenant pour la première fois des ARA, les personnes prenant (pour la première fois aussi) des inhibiteurs de l'IEC étaient : 3,3 fois plus susceptibles de développer une accumulation de liquide et un gonflement des chevilles plus profondes de la peau et des maux de queue 32 % plus susceptibles de développer une toux (qui peut être sèche, persistante et gênante) 32 % plus susceptibles de développer une inflammation soudaine du pancréas (pancréatite).

HYPERTENSION : IL VAUT MIEUX PRENDRE LE TRAITEMENT LE SOIR

En règle générale, les traitements contre l'hypertension sont pris le matin au réveil. Pourtant, une étude espagnole laisse entendre que les antihypertenseurs seraient plus efficaces s'ils étaient pris le soir au coucher.

BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

L'Afrique doit combler un déficit de financement annuel de 402 milliards USD d'ici à 2030 pour sa transformation

L'Afrique doit combler un déficit de financement annuel d'environ 402 milliards de dollars d'ici 2030 pour réaliser les investissements stratégiques nécessaires pour sa transformation structurelle, a indiqué jeudi la Banque africaine de développement (BAD).

Il s'agit de financements qui seront orientés aux besoins d'investissement dans l'éducation, l'énergie, la productivité et les infrastructures, des objectifs clés du développement durable (ODD), pertinents pour l'amélioration de la transformation structurelle, explique la BAD dans son dernier rapport des perspectives économiques en Afrique 2024, dévoilé à l'occasion de la tenue de ses Assemblées annuelles à Nairobi (Kenya).

"La mobilisation de ressources supplémentaires au niveau national (notamment tirant parti des investissements dans les immenses ressources naturelles du continent, en particulier les minerais essentiels et les terres rares) et la collecte d'impôts, associées à une plus grande efficacité des dépenses publiques, pourraient contribuer à combler une part importante de ce déficit de financement", souligne l'institution financière panafricaine.

Dans ce sens, la BAD estime que la priorité devrait être accordée par les pays africains à "la création d'incitations ciblées et simplifiées pour catalyser les flux de capitaux privés afin de soutenir les plans de développement endogènes dans les secteurs clés pour la transformation structurelle".

La Banque souligne, par ailleurs, que l'architecture financière mondiale et le

système multilatéral actuels ne fournissent pas suffisamment de ressources en temps opportun et à l'échelle requise pour atteindre les objectifs de développement nationaux et mondiaux en Afrique, y compris les ODD et l'Agenda 2063 de l'Union africaine.

Ces faiblesses de l'architecture financière mondiale imposent une réforme de la gouvernance institutionnelle au sein des institutions multilatérales, qui exigent de rendre les instruments de la gouvernance financière mondiale plus souples, plus inclusifs et plus réactifs, indique la BAD dans son rapport.

Hausse du PIB africain de 3,7% en 2024

S'agissant des prévisions de croissance pour l'année 2024, l'institution financière s'attend à une hausse moyenne du PIB réel de l'Afrique de l'ordre de 3,7%. Cette croissance devrait se consolider à 4,3% en 2025, en raison notamment de "l'amélioration des conditions économiques mondiales".

Toutefois, le taux de croissance économique en Afrique pour 2024 est moins de 0,5 point par rapport aux prévisions de la BAD dans son rapport de l'année dernière.

"L'augmentation soutenue de la croissance moyenne du PIB de l'Afrique souligne sa résilience et les avantages des politiques visant à atténuer les impacts des

chocs sous-jacents et à remettre les économies sur une trajectoire de croissance plus élevée", estime le président du groupe de la BAD, Akinwumi Adesina, lors de la cérémonie de présentation du rapport.

M. Adesina fait observer également que 41 pays devraient afficher une croissance plus élevée en 2024 qu'en 2023, et 10 pays africains figureront parmi les 20 économies à la croissance la plus rapide au monde.

Par région, l'Afrique de l'Est devrait retrouver sa position de région africaine affichant la croissance la plus rapide, avec une croissance du PIB réel passant de 1,5% en 2023 à 4,9% en 2024 et 5,7% en 2025.

En Afrique centrale, la croissance devrait ralentir de 4,3% en 2023 à 4,1% en 2024, avant de s'améliorer fortement pour atteindre 4,7% en 2025, alors qu'en Afrique de l'Ouest, la croissance devrait s'accroître, passant d'une estimation de 3,6% en 2023 à 4,2% en 2024, pour se consolider à 4,4% l'année suivante.

Concernant l'Afrique du Nord, la croissance devrait passer d'une estimation de 4,1% en 2023 à 3,6% en 2024 et 4,2% en 2025, tandis qu'en Afrique australe, la croissance devrait légèrement se redresser, passant de 1,6% en 2023 à 2,2% en 2024, pour se raffermir à 2,7% en 2025.

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Les combats entre l'armée et la rébellion du M23 s'étendent vers le nord

Les combats dans l'est de la République démocratique du Congo entre les forces gouvernementales et la rébellion du M23 se sont rapprochés jeudi d'une ville stratégique du front nord du conflit, ont indiqué des sources locales aux médias.

"Le M23 est à 5 km du centre de Kanyabayonga", a déclaré un responsable administratif. Cité du Nord-Kivu située sur la route nationale 2, à une centaine de km au nord de la capitale provinciale Goma, Kanyabayonga est considérée comme un verrou contrôlant vers le nord les accès aux villes de Butembo et Beni, fiefs de l'importante tribu Nande et grands centres commerciaux du pays.

La ville compte plus de 60.000 habitants, auxquels s'ajoutent des dizaines de milliers de déplacés. "La situation est très mauvaise, la population commence à quitter" Kanyabayonga "en direction de Kayna", vers le nord, a ajouté le même responsable, cité par des médias.

"Kanyabayonga est en train de se vider", a indiqué en début de soirée une autre source. Le M23 (Mouvement du 23 mars), actif depuis fin 2021, progresse depuis plusieurs jours vers Kanyabayonga, dans le territoire de Lubero, quatrième territoire du Nord-Kivu vers lequel la rébellion avance ses pions (après ceux de Rutshuru, Nyiragongo et Masisi), en plus de ses velléités d'avancée vers le sud, vers la province du Sud-Kivu.

Jeudi, des combats ont également eu lieu dans le Masisi autour de Saké, localité située à une vingtaine de km à l'ouest de Goma et considérée comme un verrou stratégique sur la route de la capitale provinciale.

La composition du nouveau gouvernement dévoilée

Le président congolais, Félix Tshisekedi, a dévoilé mercredi la composition du gouvernement de sa Première ministre Judith Suminwa nommée en avril dernier, selon des médias locaux.

"Le premier gouvernement du second mandat de Tshisekedi est composé de 54 membres, contre 57 de l'équipe sortante", ont indiqué les mêmes sources.

Tshisekedi a nommé son conseiller politique et co-directeur de sa campagne Jacquemin Shabani au poste de vice-Premier ministre en charge de l'Intérieur et Sécurité, tandis que l'ex-chef de guerre et allié Jean-Pierre Bemba a été évincé de la Défense pour le ministère du Transport.

Thérèse Kayikwamba s'est vu confier le ministère clé des Affaires étrangères et Guy Mwadiamvita la Défense nationale et Doudou Fwamba les Finances. Patrick Muyaya, artisan des briefings hebdomadaires avec la presse, a été reconduit au ministère de la Communication et Médias. L'opposant Constant Mutamba, candidat malheureux à la présidentielle, a été nommé ministre de la Justice, Julien Paluku au Commerce extérieur, Didier Budimbu aux Sports. Parmi les plus anciens figure Jean-Lucien Bussa, ministre depuis 2017 dans différents gouvernements qui se sont succédés. Il a été nommé ministre du Portefeuille.

Sur les 54 membres du gouvernement Suminwa, 30 sont de nouveaux ministres, tandis que 15 anciens ministres ont été reconduits à leurs postes et 9 sont réaffectés à d'autres ministères. Dix-sept femmes font partie de l'actuel gouvernement, contre 16 au sein du précédent.

APS

MAROC

Le journaliste Omar Radi torturé en prison (Proches)

Le journaliste d'investigation marocain Omar Radi, incarcéré depuis décembre 2020 pour de fausses accusations, aurait été torturé en prison et pourrait ne pas survivre à ses dernières années derrière les barreaux, ont prévenu des membres de sa famille.

Dans un entretien publié jeudi par le journal électronique Maghreb, les membres de la famille Radi ont révélé que Omar Radi "est mis en isolement depuis un certain temps", faisant part de leur angoisse face à la torture subie par les prisonniers politiques et ce, en violation de la Convention des Nations unies contre la torture. "Maintenant, il va bien, mentalement et physiquement. Je veux dire, ce n'est pas bon d'être en cellule d'isolement, mais il préfère ça plutôt que d'être avec d'autres personnes", a déclaré Driss Radi, le père d'Omar, ajoutant que son fils "ne pouvait pas sortir pour faire des pauses avec les autres détenus (...) il était surveillé par des gardiens chaque fois qu'il sortait".

Selon les propos de sa famille, le journaliste critique à l'égard du régime marocain se voit actuellement confisquer tout ce qu'il écrit, exprimant leur profonde inquiétude quant à sa sécurité derrière les barreaux.

Le journal, citant plusieurs sources, écrit que le chef des services de renseignement Abdellatif Hammouchi aurait été à l'origine de la torture généralisée des détenus et de la répression contre les dissidents par les services de sécurité marocains, dont Omar Radi a été victime.

L'héritage le plus durable de Hammouchi serait la méthode de diffamation utilisée pour faire taire les opposants en diffusant sur les réseaux sociaux des mensonges sur les personnes ciblées.

À la question de savoir si leurs appareils sont infiltrés par le logiciel de piratage sioniste Pegasus, les Radi ont dit être convaincus qu'ils étaient toujours surveillés par la police et les services de sécurité, des années après l'emprisonnement d'Omar.

"Oui, je le soupçonne, mais je ne peux pas le prouver", a répondu le père Driss Radi.

"Il y a eu d'autres types de harcèlement", a déclaré son frère Mehdi. "Je suis basé à Paris et j'ai fait plusieurs allers-retours au Maroc. J'ai été harcelé à l'aéroport. Les policiers vous disent d'aller dans un bureau et ensuite, ils attendent juste que vous deveniez nerveux". "Même à Paris, ils étaient à côté de chez moi. Donc, je suppose que je suis sur leur radar", a-t-il ajouté. Selon Mehdi

Radi, la presse libre au Maroc a été étouffée ces dernières années, laissant ceux qui sont proches du pouvoir agir en toute impunité. "Quiconque ose" enquêter et rapporter sur des questions impliquant le Makhzen s'expose à une menace très réelle d'emprisonnement ou, tout le moins, de diffamation de la part de la presse pro-Makhzen.

La presse libre au Maroc étouffée

Le journaliste d'investigation primé Omar Radi s'est fait connaître au Maroc à la fin des années 2010 avec des enquêtes axées sur les droits de l'homme, la corruption de l'Etat et le pillage des terres tribales dans la région du Rif, au nord du Maroc, dont le nom de plusieurs hauts fonctionnaires étaient cités.

Selon Driss, la situation de la liberté de la presse au Maroc a commencé à se détériorer en 2013 lorsque de nombreuses personnes ont commencé à être harcelées. Les pouvoirs en place revenaient discrètement sur les libertés civiles et les garanties constitutionnelles de 2011, tandis que les services de sécurité commençaient à mettre en œuvre une stratégie de diffamation et, dans certains cas, d'emprisonnement d'opposants pour agression sexuelle, adultère, crimes financiers et espionnage, des griefs montés de toutes pièces.

Lors de l'examen de 12 affaires judiciaires impliquant des dissidents marocains, une enquête de Human Rights Watch menée en 2022 a révélé que les autorités marocaines avaient violé les droits des connaissances, des partenaires et des familles.

Le rapport concluait que -après avoir développé toute une série de tactiques pour faire taire la dissidence tout en prétendant appliquer le droit pénal- les autorités marocaines avaient violé les droits "notamment à la vie privée, à la santé, à la sécurité physique, à la propriété et le droit à un procès équitable" tout en "se moquant des crimes graves, comme le viol, le détournement de fonds ou l'espionnage".

L'année 2013 a également vu des manifestations éclater à Rabat autour du cas de Naâma Asfari, un militant pour l'indépendance du Sahara occidental du groupe Gdeim Izik qui, après son arrestation en 2010, a été condamné à 30 ans d'emprisonnement après des aveux présumés sous la torture aux mains des services de sécurité, comme le rapporte le journal BBC.

AFRIQUE DU SUD

Elections générales : l'ANC en tête avec 42% des suffrages exprimés

Le Congrès national africain (ANC), parti au pouvoir en Afrique du Sud, arrive en tête des élections générales, mais seulement avec 42,54% des suffrages exprimés, après le dépouillement des bulletins dans 30 % des circonscriptions électorales, selon des résultats partiels annoncés jeudi soir par la Commission électorale (CEI).

Plus de 27,7 millions d'électeurs inscrits

sur les listes électorales se sont rendus, mercredi, aux urnes pour des élections générales. Jusqu'à présent, seulement 30 % environ des circonscriptions électorales ont été dénombrées. Le parti au pouvoir est suivi par le principal parti de l'opposition, l'Alliance démocratique (DA) avec 23,97% des voix, le parti nouvellement créé de Jacob Zuma "uMkhonto weSizwe" (MK)

avec 9,83% et les Combattants de la liberté économique (EFF) avec 9,37%. Lors d'un point de presse au Centre national des opérations des résultats à Johannesburg, le directeur général de la CEI, Granville Abrahams, a déclaré que les résultats complets n'avaient pas encore été reflétés sur les plateformes du Centre, car la commission s'assurait toujours de leur exactitude.

PALESTINE

Ghaza: les humanitaires réitèrent leur appel à l'ouverture de tous les points de passage

Alors que l'agression génocidaire sioniste contre Ghaza a atteint son paroxysme avec l'invasion de Rafah, à la pointe sud de la bande, la famine menace cette enclave palestinienne, ont alerté jeudi des agences humanitaires des Nations unies, qui s'inquiètent particulièrement pour les enfants et réitèrent leur appel pour l'ouverture de tous les points de passage à l'aide humanitaire.

Selon le Programme alimentaire mondial de l'ONU (PAM), l'accès limité aux parties méridionales de Ghaza risque de provoquer "les mêmes niveaux catastrophiques de faim que ceux observés dans le nord de l'enclave palestinienne".

Si le nord de la bande de Ghaza, qui a été l'épicentre des alertes à la famine, "connaît aujourd'hui une amélioration", au centre et au sud de la bande de Ghaza, "les niveaux de faim se détériorent rapidement", a détaillé dans son dernier rapport de situation, l'agence onusienne basée à Rome. Le PAM note que l'offensive de l'armée sioniste à Rafah a un impact dévastateur sur les civils et les opérations humanitaires.

"Les adultes et les enfants sont épuisés par les déplacements constants, la faim et la peur", a-t-il souligné, affirmant que "le PAM ne peut pas faire grand-chose à Rafah, les stocks étant très bas et la mobilité très réduite". En écho à cette alerte du PAM, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA) indique que la réduction de l'aide à Ghaza aggrave le sort des enfants souffrant de "malnutrition aiguë". Depuis la mi-janvier, plus de 93.000 enfants palestiniens âgés de six mois à moins de cinq ans ont fait l'objet d'un dépistage de la malnutrition. 7280 d'entre eux ont été diagnostiqués comme souffrant de malnutrition aiguë, dont 1.676 comme souffrant de malnutrition aiguë sévère.

Selon l'OCHA, la capacité des partenaires nutritionnels à renforcer leur présence opération-

nelle et à fournir les services nécessaires a été entravée malgré l'augmentation continue du nombre de cas de malnutrition détectés.

Une enquête de suivi post-distribution menée par le groupe sectoriel de la nutrition montre que la diversité alimentaire s'est détériorée en mai. Près de 95 % des enfants âgés de six à 23 mois mangent deux catégories différentes de denrées alimentaires ou moins par jour. En outre, 85 % des enfants n'ont pas mangé pendant une journée entière au moins une fois au cours des trois jours précédant l'enquête.

Chute de 70% du flux d'aide humanitaire

Ces données inquiétantes interviennent dans un contexte d'accès difficile des humanitaires à l'enclave palestinienne. La quantité de nourriture et d'autres aides entrant à Ghaza, déjà insuffisante pour répondre aux besoins croissants, a encore diminué depuis le 7 mai (marquant le début de l'invasion de Rafah par l'armée sioniste), avec une moyenne quotidienne de 58 camions d'aide humanitaire atteignant Ghaza entre le 7 et le 28 mai, contre une moyenne quotidienne de 176 camions d'aide entre le 1^{er} avril et le 6 mai.

L'OCHA signale également que le flux d'aide humanitaire vers la bande de Ghaza a chuté de près de 70 % depuis le 7 mai, et que ce qui entrait dans le territoire palestinien avant cette date était "déjà insuffisant pour répondre aux besoins croissants". "Les organisations hu-

manitaires ont du mal à accéder à l'aide humanitaire, en particulier à partir du point de passage de Karam Abu Salem, en raison des combats, des routes impraticables, des munitions non explosées, des pénuries de carburant, des retards aux points de contrôle et des restrictions "des forces d'occupations", a-t-il ajouté.

En outre, malgré l'arrivée de certains produits commerciaux alimentaires ou moins par jour, les moyens de payer les prix élevés.

"Nous avons besoin de plus d'aide pour entrer par le sud car les gens ont besoin d'un régime alimentaire diversifié, d'un accès aux soins de santé et à l'eau. La situation exige une réponse multisectorielle et stratégiquement équilibrée", a insisté le PAM, relevant l'importance d'avoir "un environnement propice de la communauté humanitaire pour répondre aux besoins des populations".

Sur le terrain, les agences humanitaires continuent de distribuer de l'aide alimentaire en dépit de difficultés importantes et de la diminution des stocks de nourriture.

Depuis le début du mois de mai, le PAM a fourni une assistance à un million de personnes à Ghaza.

Par ailleurs, à cause des combats qui s'étendent et des ordres d'évacuation, les établissements de santé, les secours et les services sociaux sont forcés de fermer à Rafah, les uns après les autres. Seul un hôpital reste fonctionnel, bien que partiellement, selon l'Organisation mondiale de la santé.

CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU

La situation mondiale des déplacés et réfugiés au menu d'un briefing

La situation mondiale actuelle des personnes déplacées et des réfugiés sera au menu jeudi, d'un briefing du Haut Commissaire des Nations unies pour les réfugiés, Filippo Grandi, au Conseil de sécurité de l'ONU, dans un contexte de l'escalade sioniste ayant entraîné des centaines de milliers de déplacés palestiniens depuis huit mois à Ghaza. M. Grandi devrait donner un aperçu de la situation actuelle des déplacés et réfugiés dans le monde, en soulignant les principaux défis auxquels est confronté le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR). "Il attirera probablement l'attention sur le nombre croissant de situations d'urgence provoquant des déplacements à grande échelle, y compris les conflits armés, les urgences climatiques, les catastrophes naturelles, ainsi que les crises énergétiques et alimentaires", selon le site du Conseil de sécurité. A la fin de 2022, ce nombre atteignait 108,4 millions, soit une augmentation de 19 millions par rapport à la fin de 2021. Fin septembre 2023, le HCR estimait à plus de 114 millions le nombre de personnes déplacées et de réfugiés dans le monde. "Etant donné que le Conseil de sécurité est le principal destinataire de cette réunion d'information, M. Grandi se concentrera probablement sur certaines des principales crises de réfugiés résultant de violations de la paix internationale et de conflits", a-t-on indiqué de même source. Le HCR doit publier en juin son prochain rapport sur les tendances mondiales, qui fournira des informations détaillées sur le nombre de réfugiés et de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays d'origine et du monde pour 2023.

Ghaza: 1,7 million de Palestiniens forcés à se déplacer en 8 mois

Dans leurs déclarations de jeudi, certains membres du Conseil devraient attirer l'attention sur la population déplacée à Ghaza. Quelque 1,7 million de Palestiniens, dont des centaines de milliers d'enfants, ont été forcés à se déplacer suite à l'escalade des agressions sionistes contre l'enclave, au cours des huit derniers mois, selon les dernières estimations de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA). Au cours des trois dernières semaines seulement, soit depuis le 6 mai, plus d'un million de Palestiniens ont quitté Rafah, au sud de Ghaza, en raison de l'invasion terrestre sioniste. Aussi, M. Grandi et plusieurs membres du Conseil pourraient également s'inquiéter de la forte escalade de la violence au Soudan, en particulier dans le nord du Darfour, durant les dernières semaines. Depuis le 15 avril 2023, plus de 8,8 millions de personnes ont été déplacées au Soudan. Parmi eux, 1,8 million ont cherché refuge dans les pays voisins - République centrafricaine (RCA), Tchad, Egypte, Ethiopie et Soudan du Sud, selon le HCR. "D'autre part, M. Grandi abordera probablement la question du nombre record de personnes déplacées en Birmanie, en raison de la crise dans le pays qui a continué à s'intensifier au cours du premier trimestre 2024, exacerbant davantage la situation humanitaire déjà désastreuse dans le pays", indique le site du Conseil de sécurité. Selon le HCR, au 1^{er} mai, quelque 2,7 millions de personnes ont été déplacées à l'intérieur du pays depuis février 2021. Dans son exposé, M. Grandi pourrait également attirer l'attention sur la situation des populations déplacées en Afghanistan, en Ethiopie et dans la région du Sahel, entre autres.

IRAN

Crash de l'hélicoptère de Raïssi : la possibilité d'une explosion liée à un sabotage exclue (rapport)

Les autorités iraniennes ont exclu la possibilité qu'une explosion liée à un sabotage soit à l'origine de l'accident d'hélicoptère qui a entraîné la mort du président iranien Ebrahim Raïssi et de son entourage, ont rapporté les médias locaux. "Au vu des résultats des tests effectués sur l'épave et les pièces restantes de l'hélicoptère, de la manière dont les restes ont été dispersés sur les lieux de l'incident et de leur distance par rapport au fuselage, la possibilité d'une explosion causée par un acte de sabotage pendant le vol ou quelques instants avant que l'hélicoptère ne s'écrase dans la montagne a été écartée", a rapporté jeudi l'agence de presse Irna, citant le nouveau rapport de l'état-major général des forces armées iraniennes. La même source a relevé qu'"aucun signe d'acte de guerre électronique n'a été détecté sur l'hélicoptère accidenté". Les forces armées ont, en outre, affirmé que "le poids total des passagers et de l'équipement à bord respectait la limite de la charge maximale de l'hélicoptère au moment du décollage et pendant le vol", soulignant que "le contact a été maintenu avec l'équipage de l'hélicoptère accidenté sur les fréquences spécifiées, ce qui écarte la possibilité d'une perturbation du système de communication ou d'une interférence des fréquences". Pour rappel, le premier rapport du comité d'enquête de l'état-major général des forces armées iraniennes avait été publié le 23 mai.

SLOVÉNIE

Le Parlement va voter mardi la reconnaissance de l'Etat de Palestine

Le Parlement slovène va voter mardi la reconnaissance officielle de l'Etat de Palestine, l'Espagne, l'Irlande et la Norvège ayant déjà sauté le pas cette semaine, a annoncé sa présidente.

"La séance est prévue pour mardi à partir de 16h00 (14h00 GMT)", a déclaré jeudi Urska Klavžar Zupancic, au cours d'une conférence de presse à Ljubljana. Le gouvernement avait transmis plus tôt le décret pour approbation au Parlement, accélérant la procédure qui devait être à l'origine bouclée d'ici à la mi-juin.

Il devrait s'agir d'une simple formalité : il suffit d'une majorité simple pour approuver le texte, or

la coalition de centre gauche au pouvoir détient 51 sièges sur les 90 du Parlement. "C'est un message de paix. Nous pensons que le moment est venu pour le monde entier d'unir ses efforts en vue d'une solution à deux Etats qui apportera la paix au Moyen-Orient", a souligné le Premier ministre libéral, Robert Golob. Au même moment, le drapeau palestinien était hissé sur le siège du gouvernement dans la capitale. L'Espagne et l'Irlande, toutes deux membres de l'UE, ainsi que la Norvège ont officiellement reconnu mardi l'Etat de Palestine dans le but d'avancer, selon les trois pays, vers la paix au Proche-Orient.

ETATS-UNIS

Donald Trump jugé coupable au pénal

Donald Trump a été reconnu jeudi coupable à son procès pénal à New York, une première pour un ex-président américain et un séisme pour le milliardaire qui se dit "innocent" et entend retourner à la Maison Blanche. Ce verdict historique, aux conséquences politiques imprévisi-

bles, n'empêchera pas le républicain d'être candidat à la présidentielle du 5 novembre face au démocrate Joe Biden, même en cas de condamnation à de la prison. Cette peine sera prononcée le 11 juillet par le juge du tribunal de Manhattan, Juan Merchan, quatre jours avant la

convention du Parti républicain qui doit investir Donald Trump comme candidat des conservateurs américains. En attendant, il reste libre. L'un de ses avocats, Todd Blanche, a annoncé sur CNN un "appel dès que possible", au plus tôt après le 11 juillet.

APS

FESTIVALS CULTURELS INSTITUTIONNALISÉS

L'affectation des crédits alloués aux festivals culturels fixée par un arrêté interministériel (10)

Les crédits alloués par le ministère de la Culture et des Arts aux festivals culturels institutionnalisés, internationaux, nationaux et locaux, sont fixés par un arrêté interministériel, paru au dernier Journal officiel.

Ainsi, les crédits alloués aux festivals culturels internationaux sont fixés à quinze millions de dinars (15.000.000 DA), au minimum et à cent cinquante millions de dinars (150.000.000 DA) au maximum.

Pour ce qui est des crédits alloués aux festivals nationaux, l'affectation est fixée de cinq millions de dinars (5.000.000

DA) au minimum, à quinze millions de dinars (15.000.000 DA) au maximum.

Concernant les festivals culturels locaux, ces manifestations bénéficieront de crédits allant de deux millions de dinars (2.000.000 DA) à six millions de dinars (6.000.000 DA). L'arrêté interministériel du 28 avril dernier est signé par les ministres de la Culture et

des Arts, Soraya Mouloudji, et des Finances, Laziz Faïd. Pour rappel, le nombre des festivals institutionnalisés s'élève à 176, dont 29 internationaux, 33 nationaux et 114 locaux, dédiés à domaines artistiques notamment le cinéma, le théâtre, la musique, la danse, littérature, le livre ainsi que les arts populaires et plastiques.

PRIX DU GÉNÉRIQUE D'OR

"El Batha" et "H'dech H'dech" sacrées meilleures œuvres comiques et dramatiques pour 2024

L'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh, a abrité, dans la soirée de mercredi, une cérémonie de remise des prix de la 2^e édition du concours Le générique d'Or (Edition Palestine), pour les meilleures œuvres dramatiques et comiques diffusées pendant le mois de Ramadhan 2024. "El Batha" et "H'dech H'dech" ayant rattrapé la majorité des prix. La cérémonie s'est déroulée en présence du conseiller auprès du président de la République chargé de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la formation professionnelle et de la culture, Mohamed Seghir Saâdaoui, du président de la Cour constitutionnelle, M. Omar Belhadji, de la ministre de la Culture et des Arts, Mme Soraya Mouloudji, et du ministre de la Communication, M. Mohamed Laagab, outre des représentants du Conseil de la nation et de l'Assemblée populaire nationale (APN), et des représentants du corps diplomatique accrédité en Algérie, dont l'ambassadeur de l'Etat de Palestine à Alger, M. Fayez Abu Aïta. Ce prix prestigieux est un plus pour notre scène culturelle arabe en générale et algérienne en particulier, d'autant qu'il contribue à consacrer une valeur esthétique importante en termes de compétition, d'évaluation et de la recherche continue de la qualité et du professionnalisme, dans le but de promouvoir la créativité et la qualité artistique des œuvres télévisées", a estimé Mme Mouloudji. Elle a ajouté qu'une telle rencontre "est à même de rapprocher les liens non seulement sur le plan artistique, mais aussi concernant de nombreuses questions liées au monde arabe, ainsi que les grandes causes à leur tête la Palestine, pays frère, notamment face à l'agression barbare contre nos frères palestiniens, faisant fi de toutes les chartes internationales et toutes les valeurs humanitaires".

De son côté, le ministre de la Communication a affirmé que la consécration de la 2^e édition du concours du "générique d'Or" à l'Etat de Palestine, "est une démarche en cohésion avec la position du peuple algérien et avec les fortes positions prises et proclamées par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors de ses différentes rencontres avec les présidents et de ses visites à l'étranger", ajoutant que ce concours dédié à la production dramatique télévisée "intervient dans un contexte marqué par la promulgation de la loi sur l'industrie cinématographique et du décret présidentiel relatif au statut de l'artiste". Dans la catégorie comédie, le feuilleton "el batha" a remporté le prix de la meilleure œuvre complète, le prix du

meilleur rôle féminin revenu à l'actrice Yasmine Abdelmoumen, pour son personnage "Rabïaa", le prix du meilleur rôle masculin décroché par Nabil Asli pour son personnage "Laz", et le prix de la meilleure réalisation décroché par Walid Bouchbah, réalisateur de cette œuvre. S'agissant de la catégorie séries dramatiques, le feuilleton "hdach hdach 11/11", a été élu meilleur feuilleton dramatique, son réalisateur Oussma Kobi s'est, également, vu décerner le prix de la meilleure réalisation. L'actrice Djamilia Arres, a pour sa part, été primée du prix meilleur rôle féminin, pour son rôle dans le feuilleton "El Rihane", du réalisateur égyptien Mahmoud Kamil.

Cette édition a été dédiée à l'Etat de Palestine et à la lutte héroïque de son peuple contre l'entité sioniste et ses crimes génocidaires perpétrés contre les Palestiniens. Elle a également été l'occasion de réaffirmer les liens historiques profonds qui unissent les peuples algérien et palestinien.

Un court métrage illustrant le génocide subi par les Palestiniens et rappelant la position ferme de l'Algérie dans les fora internationaux et l'engagement indéfectible du gouvernement et du peuple algériens, en faveur de la cause palestinienne a été projeté à cette occasion.

La cérémonie a été marquée par un hommage à la mémoire de la réalisatrice et actrice algérienne Rim Ghazali, ainsi qu'à l'acteur égyptien Tarek Abdelaziz, ami de l'Algérie.

En outre, plusieurs créateurs algériens et stars arabes, invités d'honneur de l'Algérie ont été distingués, en reconnaissance de leurs parcours artistiques remarquables, notamment le réalisateur Djaffar Gacem, l'acteur syrien Abbas Al Nouri, le réalisateur tunisien Nasreddine Sehili, l'acteur égyptien Ahmed Salama, l'actrice et réalisatrice saoudienne Maryam Al Ghamedi et l'actrice libanaise Nadine Al Rassi. Cette édition a connu la participation de neuf pays arabes : la Palestine, la Tunisie, la Libye, l'Égypte, la Syrie, le Liban, l'Irak, la Jordanie et l'Arabie saoudite, en présence d'invités d'honneur arabes, héros des comédies télévisées dont la scénariste syrienne Rym Hana, l'actrice jordanienne Diana Rahmeh et l'acteur libanais Pierre Dagher. La deuxième édition du concours "Générique d'Or", organisée par la Ligue nationale des professionnels de l'audiovisuel sous le slogan "Une nouvelle vision", a également vu la présence d'un public nombreux, composé d'artistes, de critiques et de journalistes.

ORAN

Première édition du Congrès international "Les enjeux de l'industrie cinématographique en Algérie" à partir du 5 juin prochain

La première édition du Congrès international "Les enjeux de l'industrie cinématographique en Algérie entre perspectives et défis" se tiendra les 5 et 6 juin prochains à l'Université d'Oran-1, Ahmed Benbella", a-t-on appris, jeudi, des organisateurs.

L'organisation de cette rencontre scientifique, dont les travaux se tiendront à la salle des conférences au campus "Pr Taleb Mourad Salim" est supervisée par le Laboratoire de l'index des films révolutionnaires du cinéma algérien de la Faculté des lettres et des arts de l'Université d'Oran-1, selon un dépliant spécial conçu pour cet événement.

Selon la même source, "l'Etat algérien entend promouvoir le secteur de l'industrie cinématographique, dans le souci de suivre le rythme des évolutions artistiques et des technologies modernes, afin de les exploiter comme une ressource pour créer la richesse et imprimer une dynamique au développement culturel national".

Et d'ajouter: "Le monde du cinéma est devenu une industrie majeure, grâce

au développement des technologies de l'information, de la communication et du numérique, ce qui confirme la nécessité pour le citoyen algérien de jouir du droit de consommer des œuvres artistiques et culturelles qui reflètent les valeurs morales intrinsèques, à travers divers supports électroniques et des salles équipées pour des performances cinématographiques et artistiques".

A travers cette problématique, les organisateurs soulèvent de nombreux questionnements, notamment: "quels sont les mécanismes de promotion de l'industrie cinématographique dans notre pays?", "le cinéma se contente-t-il d'un rôle de transmetteur visuel des interactions sociales uniquement ou est-il un acte social, culturel, politique et économique ou est-ce que la technologie, en tant qu'acteur technologique qui influence les composantes de la civilisation, qui distingue les peuples et les nations les uns des autres?", "Comment relever les défis pour façonner les perspectives de l'industrie cinématographique en Algérie?" et "Le cinéma est-il véritablement considéré comme une in-

dustrie mondiale acquise grâce à la formation des connaissances et à l'accumulation culturelle ou est-il une technologie qui peut être acquise?".

Au programme, figure en bonne place une série d'interventions, traitant trois thèmes fondamentaux: "Le cinéma comme art et industrie", "L'économie du savoir cinématographique" et "Les horizons de la formation cinématographique en Algérie".

Plusieurs thématiques seront abordées par les participants, dont "Les défis de l'industrie cinématographique en Algérie", "La problématique de la formation artistique", "La législation technique du travail cinématographique en Algérie", "Le rôle des startups dans la promotion de l'industrie cinématographique", "L'économie cinématographique", "Les revenus de la production cinématographique en Algérie", "Le rôle des institutions culturelles dans la promotion de l'industrie cinématographique" et "Les perspectives d'investissement privé pour accompagner l'industrie cinématographique en Algérie".

TIZI-OUZOU

Quatre-vingt auteurs à la 2^e édition du salon du livre de Mechtras

Pas moins de 80 auteurs participent à la 2^e édition du Salon du livre de Mechtras, au Sud-ouest de Tizi-Ouzou, a-t-on appris jeudi des organisateurs de cette manifestation culturelle.

Baptisé "Thala n Udllis" (Source du livre), le Salon, organisé par l'Assemblée populaire communale (APC) de la même localité, et abrité par la bibliothèque communale Chebli Mohamed, est dédié cette année à l'écrivain-chercheur Mohand Ameziane Dahmani, natif de cette localité.

"Nous avons convenu d'honorer à chaque édition un auteur, et de préférence de son vivant, en guise de reconnaissance pour son apport et sa contribution à la culture en général et au livre, en particulier", a déclaré à l'APS, Mahfoud Larbani, chargé de l'organisation de ce salon qui rappelle que la 1^{ère} édition de ce Salon a été dédiée à l'écrivain et poète populaire Ali El-hadjene.

Huit (08) conférences avec des auteurs dont Amine Zaoui, Farida Sahoui, Saïd Bouterfa et Mustapha Hadj-Ali, ainsi que des activités livresques, des ateliers de lecture, d'écriture et de dessin, pour enfants, sont prévues lors de ce Salon. Pour rappel, une cinquantaine d'auteurs et une dizaine de maisons d'édition ont pris part à la 1^{ère} édition de ce Salon organisée l'année dernière.

BELGIQUE

Six interpellations après le vol d'un vase Ming du musée royal de Mariemont

Six Français ont été interpellés après le vol d'un vase Ming, dérobé en avril au musée royal de Mariemont en Belgique et retrouvé mardi à Roubaix (Nord), ont indiqué jeudi la police française et le parquet de Charleroi.

Deux d'entre eux, les deux suspects arrêtés en Belgique, ont été écroués après avoir été inculpés pour "participation à une organisation criminelle", a précisé le procureur de Charleroi (sud), Vincent Fiasse, cité par l'AFP.

Cette porcelaine chinoise du XVII^e siècle a été "ciblée" par des cambrioleurs, entrés par effraction dans le musée royal dans la nuit du 20 au 21 avril, selon les enquêteurs belges et français qui sont parvenus à confondre les suspects.

Ils n'ont dérobé que cette pièce d'une valeur estimée à 20 millions d'euros, brisant son couvercle lors du vol. Le musée a ensuite reçu une demande de rançon de plusieurs millions d'euros, a souligné jeudi la cheffe du service interdépartemental de la police judiciaire du Nord, Suzanne Moser, confirmant une information du journal Le Parisien.

Après des investigations lancées par les autorités belges, menées côté français par la Brigade de recherche et d'intervention et la brigade de répression du banditisme de Lille, une vaste opération de police transfrontalière a été organisée mardi. Deux suspects ont été interpellés sur la voie publique côté français à Roubaix, dans l'agglomération lilloise, et deux autres non loin de là, du côté belge de la frontière. Deux autres personnes ont été interpellées à leur tour mercredi et jeudi dans les environs de Lille, a précisé la commissaire Moser.

Les six suspects, de nationalité française, sont des hommes jeunes, originaires de la métropole lilloise et déjà connus de la justice, a-t-elle ajouté. Côté français, les quatre interpellés sont en garde à vue pour une durée pouvant aller jusqu'à 96 heures.

L'un d'eux est mineur et la Belgique ne réclamera pas sa remise en vertu d'un mandat d'arrêt européen, une procédure en revanche appliquée pour les trois autres, selon le procureur de Charleroi. M. Fiasse n'a pas précisé quand cette triple extradition risquait d'intervenir.

La jarre en porcelaine ornée de poissons et plantes aquatiques multicolores, classée trésor de la Fédération Wallonie-Bruxelles, est selon le musée de Mariemont un "chef-d'œuvre des ateliers impériaux chinois datant du 16^e siècle (Dynastie Ming)".

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Accord de coopération entre les ministères de l'Enseignement supérieur et de la Santé et la Fondation "Zerhouni" pour soutenir le réseau algérien du e-learning en sciences médicales

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et le ministère de la Santé ont signé, jeudi à la Faculté de médecine de l'Université d'Alger 1, un accord de coopération avec la fondation "Elias Zerhouni" dans le but de mettre en place le projet "AHSEN" (Algerian health sciences e-learning network), lié au réseau algérien du e-learning en sciences médicales.



L'accord a été signé par la Directrice de la formation au ministère de la Santé, Linda Khoualed, et le Directeur général (DG) de l'enseignement supérieur et de la formation au ministère de l'Enseignement supérieur, Ali Chokri, sous la supervision du ministre du secteur, Kamel Baddari, et du ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, en présence du président de la Fondation, Pr. Elias Zerhouni, ainsi que du chef de l'Autorité nationale de promotion de la santé et de développement de la recherche "FOREM", Pr. Mustapha Khiati.

Cet accord traduit l'engagement des deux secteurs à apporter un appui pédagogique, logistique et technique au projet "AHSEN" (Réseau algérien du e-learning en sciences médicales) en matière de conception et de développement de la plateforme d'enseignement à distance au profit des étudiants des spécialités médicales et paramédicales en Algérie.

Le projet +AHSEN+ constitue, selon sa présidente Imane Amrani, "un nouveau jalon qui vient s'ajouter au domaine du e-learning en Algérie, en complément des réformes numériques initiées par le ministère de l'Enseignement supérieur en matière de formation et d'enseignement en particulier", soulignant que ledit projet "est destiné aux étudiants des sciences médicales et paramédicales à travers une plateforme actuellement disponible à l'Université d'Alger 1 et à l'Institut national de formation paramédicale, en attendant sa généralisation progressive à toutes les universités du pays".

A cette occasion, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a salué cet accord qui prouve, a-t-il dit, que l'université algérienne "se dirige déjà vers la

modernisation pour devenir une université de 4^e génération qui partage ses programmes avec d'autres universités internationales". "Le réseau algérien E-Learning contribuera à l'édification de l'Algérie nouvelle en formant une génération instruite qui maîtrise l'enseignement novateur et l'entrepreneuriat, en vue de parvenir à des projets de coopération entre les apprenants et les formateurs", a-t-il poursuivi, soulignant que le secteur de l'Enseignement supérieur "est considéré comme pionnier en matière de numérisation avec la mise en place de plus de 52 plateformes numériques dans différents volets pédagogiques, scientifiques et de service". Le ministre de la Santé a, de son côté, affirmé que l'accord signé reflétait "l'engagement des deux secteurs (la Santé et l'Enseignement supérieur) à assurer tout le soutien pédagogique, logistique et technique au projet +AHSEN+, offert par le professeur Elias Zerhouni au profit de la formation et de l'enseignement supérieur dans le domaine de la santé en Algérie". Il s'est, par là même, félicité de "la personnalité scientifique éminente de son professeur Zerhouni, qui a tenu à honorer les enfants de ce pays en leur offrant un domaine scientifique virtuel aux normes mondiales, ainsi que l'opportunité de s'enquérir des diverses évolutions technologiques et pédagogiques dans le monde". L'accord, selon M. Saihi, s'aligne avec les objectifs de son secteur visant à "s'ouvrir et parfaire l'expérience actuelle qui a porté ses fruits dans le domaine de la formation continue et à distance".

Pr Zerhouni a présenté l'idée de son projet qui "découle de sa conviction ancrée", laquelle démontre que nous ne saurons connaître ce monde si nous ne changeons pas notre conception et réflexion sur les modalités d'enseignement", affichant "sa grande fierté d'être un enfant de l'Université algérienne". Et de conclure que "nous vivons ce jour les toutes premières étapes du projet visant à élaborer une vision future de l'enseignement et de la formation médicale et paramédicale en Algérie, en insufflant davantage de professionnalisme aux moyens pédagogiques modernes".

conviction ancrée", laquelle démontre que nous ne saurons connaître ce monde si nous ne changeons pas notre conception et réflexion sur les modalités d'enseignement", affichant "sa grande fierté d'être un enfant de l'Université algérienne".

Et de conclure que "nous vivons ce jour les toutes premières étapes du projet visant à élaborer une vision future de l'enseignement et de la formation médicale et paramédicale en Algérie, en insufflant davantage de professionnalisme aux moyens pédagogiques modernes".

PALESTINE

Annonces de logements dans les colonies sionistes : des ONG portent plainte contre le site Booking.com

Des organisations de défense des droits de l'homme aux Pays-Bas ont déposé une plainte pénale contre le site hôtelier Booking.com pour éventuels crimes de guerre, soutenant qu'il bénéficiait de logements dans les colonies sionistes situées dans les territoires palestiniens occupés, rapporte le site d'actualité panarabe "Middle East Eye (MEE)".

Selon ce site, basé à Londres, les procureurs néerlandais ont confirmé avoir reçu la plainte déposée jeudi par le "European Legal Support Centre (ELSC), Al Haq, SOMO et The Rights Forum".

Le collectif d'associations accuse Booking.com de blanchir de l'argent aux Pays-Bas provenant de ses opérations commerciales en Cisjordanie occupée, souligne ce site qui rappelle, à ce titre, que les colonies construites sur des terres palestiniennes volées sont considérées comme "illégal" au regard du droit international.

L'ONG néerlandaise SOMO a déclaré au site avoir découvert que Booking.com avait proposé 70 propriétés à Al Qods-Est et en Cisjordanie occupées, entre 2021 et 2023.

SOMO a accusé Booking.com d'avoir violé les règles anti-blanchiment d'argent des Pays-Bas en profitant de logements dans les colonies sionistes illégales.

"Nous travaillons sur cette plainte depuis des années, répondant aux appels de Palestiniens qui ont vu leurs biens volés devenir des maisons de vacances rentables pour les colons sur Booking.com", a déclaré Lydia de Leeuw de

MALAISIE

Google va investir 2 milliards USD dans un centre de données



Le groupe américain Google va investir deux milliards de dollars US en Malaisie pour héberger le premier centre de données et le premier "cloud régional" du groupe dans le pays, a annoncé jeudi le gouvernement malaisien.

"Le ministère de l'Investissement, du Commerce et de l'Industrie (MITI) a obtenu un engagement de Google d'investir 9,4 milliards de ringgits (environ 2 milliards de dollars) pour héberger son premier centre de données Google et son premier Google Cloud régional en Malaisie", a indiqué le ministère dans un communiqué. Selon le ministère, cet investissement permettra de créer 26,500 emplois dans divers secteurs du pays, notamment la santé, l'éducation et la finance.

Ce premier centre de données de Google et ce cloud régional "constituent notre plus gros investissement prévu jusqu'à présent en Malaisie", un pays où le groupe est "fier d'être présent depuis 13 ans", a déclaré Ruth Porat, présidente et directrice des investissements du groupe américain et de sa maison mère Alphabet. "Cet investissement s'appuie sur notre partenariat avec le gouvernement malaisien pour faire progresser sa politique +Cloud First+, y compris les meilleures normes de cybersécurité", a-t-elle ajouté. Cet investissement de Google suit l'engagement début mai de l'autre groupe américain Microsoft d'investir 2,2 milliards de dollars dans l'intelligence artificielle et le cloud en Malaisie.

ESPACE

Une fusée chinoise lance cinq satellites dans l'espace

La Chine a lancé vendredi avec succès la fusée porteuse commerciale CERES-1 depuis le Centre de lancement de satellites de Jiuquan, dans le nord-ouest du pays, envoyant un groupe de cinq satellites dans l'espace. La fusée commerciale a décollé depuis le site de lancement à 7h39 (heure de Pékin). Il s'agissait de la 13^e mission de vol des fusées de la série CERES-1.

SOMO, dans un communiqué. "Les efforts déployés par des organisations de défense des droits de l'homme, des militants et même des employés soucieux au sein de l'entreprise pour mettre en garde cette dernière quant à ses opérations dans les territoires palestiniens occupés ont été systématiquement ignorés", a déploré SOMO.

"Ces opérations illégales soutiennent un système de colonialisme de peuplement et de domination raciale qui est une forme d'apartheid, mais les entreprises qui profitent de ces violations et les facilitent ne font guère l'objet d'un contrôle juridique. Ceci est inacceptable et doit cesser", a-t-elle ajouté.

S'appuyant sur les données de l'ONG de surveillance des colonies "Peace Now", le site affirme que cette ONG a fait état, en mars dernier, d'une année record pour les colonies sionistes, "2024 ayant vu de nouvelles approbations pour des unités résidentielles dans la vallée du Jourdain".

"Peace Now" a ajouté que la zone saisie était "la plus grande depuis les accords d'Oslo de 1993 et que +2024 marquait un pic dans l'étendue des déclarations de terres domaniales+."

Le site précise, dans ce contexte, qu'environ 700.000 colons vivent dans quelque 300 colonies illégales en Cisjordanie et à Al Qods-Est occupées, rappelant que les Pays-Bas, comme d'autres pays européens, considèrent comme illégales les colonies construites sur des terres palestiniennes conquises par l'entité sioniste en 1967.

HANDBALL - MONDIAL 2025 (TIRAGE AU SORT) L'Algérie dans le groupe B avec le tenant du titre le Danemark

La sélection algérienne de handball (messieurs) a été versée dans le groupe B du Championnat du monde 2025, prévu du 14 janvier au 2 février au Danemark, en Norvège et en Croatie, à l'issue du tirage effectué mercredi à Zagreb. Le Sept algérien évoluera aux côtés du Danemark (champion du monde en titre), de l'Italie et de la Tunisie. Les rencontres du groupe B se disputeront à Herning au Danemark.

Le derby maghrébin entre les sélections algérienne et tunisienne promet d'être chaud voir décisif pour passer au second tour de la compétition. L'Egypte championne d'Afrique en titre, a hérité du groupe H avec la Croatie, l'Argentine et Bahreïn. Le troisième représentant africain, la Guinée, qualifiée pour la première fois de son histoire, évoluera dans le groupe D avec notamment la Hongrie. Quant à la quatrième sélection africaine le Cap Vert, elle a hérité du groupe G, avec, entre autres, la Slovénie et l'Islande. Les 32 sélections qualifiées au Mondial 2025 ont été réparties en huit groupes de quatre équipes. A l'issue de la phase de poules les trois premiers de chaque groupe se qualifieront au Tour principal. Pour rappel, la sélection algérienne a terminé à la deuxième place de la dernière édition du Championnat d'Afrique des nations, disputé en janvier dernier en Egypte, après sa défaite en finale face au pays organisateur (21-29).

- Groupe A (à Herning, Danemark):** Allemagne, Rép.Tchèque, Pologne, Suisse
- Groupe B (à Herning, Danemark):** Danemark, Italie, Algérie, Tunisie
- Groupe C (à Porec, Croatie):** France, Autriche, Qatar, Koweït
- Groupe D (à Varazdin, Croatie):** Hongrie, Pays-Bas, Macédoine du Nord, Guinée
- Groupe E (à Oslo, Norvège):** Norvège, Portugal, Brésil, Etats-Unis
- Groupe F (à Oslo, Norvège):** Suède, Espagne, Japon, Chili
- Groupe G (à Zagreb, Croatie):** Slovénie, Islande, Cuba, Cap Vert
- Groupe H (à Zagreb, Croatie):** Egypte, Croatie, Argentine, Bahreïn.

HANDBALL - EXCELLENCE DAMES (MISE À JOUR) Victoire du HBC El Biar devant le HC Mila (30-14)

Le HBC El Biar s'est imposé devant le HC Mila sur le score de 30 à 14, en match en retard de la première phase du Championnat d'Algérie de handball, Excellence dames, disputé mercredi.

A la faveur de ce succès, le HBC El Biar (28 pts) termine vainqueur la première phase du Championnat avec un bilan de 14 victoires, alors que le HC Mila (12 pts) occupe le quatrième rang et encore un match en retard contre le CF Boumerdes, programmé vendredi prochain. Les autres rencontres de mise à jour de l'Excellence dames sont prévues vendredi et samedi prochains, selon le programme suivant :

Groupe A/ Mercredi :
HBC El Biar - HC Mila 30-14

Vendredi :
CF Boumerdes - HC Mila (15h00)
CHB Bachdjarah - ASFAK Constantine (15h00)

Classement :	Pts	J
1. HBC El Biar	28	14
2. CF Boumerdes	20	12
3. TS Sétif	18	14
4. HC Mila	12	13
5. US Akbou	10	13
6. CHB Bachdjarah	9	13
7. ASFAK Constantine	6	13
8. CSA Ouacif	0	14

Groupe B/ Samedi :
OJS Constantine - MC Alger (11h00)

Classement :	Pts	J
1. MC Alger	23	13
2. NRF Constantine	20	14
3. CS Mouloud Mammeri	18	14
4. NRKG Alger	16	14
5. OJS Constantine	11	13
--. JS Awzlaguen	11	14
7. CASTOR Oran	8	14
8. CR Didouche Mourad	1	14

PARA-ATHLÉTISME (COMPÉTITION) Une bonne participation attendue au 5^e meeting national à Alger

Une bonne participation d'athlètes et de clubs est attendue au 5^e meeting de para-athlétisme (garçons et filles), prévu vendredi au stade annexe du Complexe olympiques "Mohamed Boudiaf" à Alger, a-t-on appris auprès de la direction de l'organisation sportive de la Fédération algérienne handisport (FAH).

Le 5^e meeting d'Alger devra enregistrer l'absence des internationaux qui étaient de retour, mardi de Kobe au Japon où ils avaient pris part aux 11^{es} Championnats du monde de para-athlétisme, avec dans leurs bagages une belle moisson de 13 médailles (5 or, 4 argent et 4 bronze), et une 9^e place au tableau des médailles sur 60 pays classés des 108 présents.

Cette absence des internationaux devra permettre aux autres, que ça soit, ceux formant l'anti-chambre de la sélection nationale 'A', où les autres qui attendent une chance d'être sélectionnés un jour, de mettre les bouchées doubles afin de réali-

ser de belles performances, leurs permettant d'être sélectionnés et intégrer les rangs de l'équipe nationale.

Aussi, les performances pourront les qualifier au Championnat national, prévu en juillet prochain, et qui a été officiellement homologué par l'IPC (Comité International Paralympique), et permettra, peut-être aux athlètes une chance inouïe pour qualifier aux Jeux paralympiques de Paris en France.

Le meeting d'Alger sera également une compétition qui permettra d'évaluer le niveau des athlètes et d'analyser leurs performances, par leurs entraîneurs et à leurs clubs d'engranger de bons points.

Le 5^e meeting de para-athlétisme organisé par la Ligue algéroise handisport, sous l'égide de



la fédération algérienne et en collaboration technique avec la ligue spécialisée d'athlétisme d'Alger, proposera un programme comportant plus d'une dizaine d'épreuves entre courses et concours.

Il est à rappeler que la direction de l'organisation sportive de la FAH avait fixé pour mardi, le dernier délai de confirmation de participation à travers sa plateforme numérique d'inscription et de gestion des licences qui est obligatoire dans toutes les disciplines et pour tous les athlètes.

JIJEL Une salle omnisports de hautes normes réceptionnée prochainement

Une salle omnisports de "hautes normes" d'une capacité de 3.000 places devrait être réceptionnée "au cours du mois de juin prochain" dans la wilaya de Jijel, a indiqué jeudi le directeur local de la Jeunesse et des sports.

Située au 3^{ème} km à l'entrée Est de la ville de Jijel, la salle omnisports est "un chef-d'œuvre" de hautes normes au service des sportifs de la wilaya et des athlètes d'élite, a précisé à l'APS M. Amine Meziane Cherif.

La salle a été dotée d'équipements les plus modernes pour accueillir diverses compétitions sportives nationales et régionales dans différentes disciplines, selon le même responsable.

De son côté, Rabah Mechekef, responsable du bureau d'étude chargé du suivi du projet, a indiqué que cet édifice sportif présente plusieurs caractéristiques dont une capacité d'accueil de 3.000 places et offre notamment deux salles de body building, plusieurs salles à saunas et jacuzzi et une salle d'aérobic.

Réalisée selon les normes internationales, avec l'association d'acteurs du secteur des Sports, la salle peut accueillir des activités culturelles et touristiques, outre les disciplines sportives, selon M. Mechekef.

M. Abdessetar Benbekhema, directeur de la salle, a estimé que cette structure sportive est un acquis pour la wilaya et le pays, car pouvant accueillir toutes les compétitions sportives, locales et internationales.

Il a également ajouté que la salle a été équipée de matériels fabriqués à l'intérieur du pays et a été conçue pour accueillir des adeptes des sports collectifs et individuels dont le basketball, le handball, le volleyball, le goalball outre les arts martiaux.

VOLLEY - NATIONALE 1 MESSIEURS (PLAY-OFF - 7E J) Les résultats partiels et classement

Résultats partiels et classement à l'issue des matchs de la septième journée des play-off du Championnat d'Algérie de volley-ball, Nationale 1 messieurs, disputés jeudi à Tlemcen :

7^e journée :

OMK El Milia - JSC Ouled Aduouane	1-3
MC Alger - ES El Eulma	3-1
ES Tadjenanet - ASV Blida	0-3
PO Chlef - JS Messelmoun	3-0
ES Sétif - WA Tlemcen	en cours

Classement :

	Pts	J
1. JSC Ouled Aduouane	20	7
2. ES Sétif	16	6
3. WA Tlemcen	12	6
--. ASV Blida	12	7
5. MC Alger	11	7
6. OMK El Milia	9	7
7. PO Chlef	8	7
8. JS Messelmoun	5	7
--. ES Tadjenanet	5	7
10. ES El Eulma	4	7

Vendredi / 8^e journée :
Salle Birouana :
ES El Eulma - JS Messelmoun (17h00)
MC Alger - OMK El Milia (19h00)

Salle Zaïtri :
JSC Ouled Aduouane - ES Sétif (15h00)
ASV Blida - PO Chlef (17h00)
WA Tlemcen - ES Tadjenanet (19h00)

Samedi / 9^e et dernière journée :
Salle Birouana :
OMK El Milia - ES El Eulma (13h00)
ES Sétif - MC Alger (15h00)
ES Tadjenanet - JSC Ouled Aduouane (19h00)

Salle Zaïtri :
JS Messelmoun - ASV Blida (15h00)
PO Chlef - WA Tlemcen (17h00)

NB : A l'issue des trois tournois play-off, les quatre premières équipes au classement disputeront un tournoi dénommé le "Carré d'AS" (en aller simple).
A l'issue de ce tournoi, le premier et le deuxième joueront la finale pour le titre de champion d'Algérie de la saison 2023/2024.

MONDIAL - 2026 (QUALIFICATIONS / GR.G) ALGÉRIE

Petkovic dévoile une liste de 25 joueurs pour la Guinée et l'Ouganda

Le sélectionneur bosnien de l'équipe algérienne de football, Vladimir Petkovic, a dévoilé ce jeudi une liste de 25 joueurs, dont 4 évoluant en championnat locale, en vue des deux prochains matchs prévus le jeudi 6 juin face à la Guinée au stade Nelson-Mandela de Baraki (20h00), et le lundi 10 juin en déplacement devant l'Ouganda (17h00), comptant respectivement pour le compte des 3^e et 4^e journées (Gr.G) des qualifications du Mondial-2026.

Le coach national a dévoilé cette liste avant le début de la conférence de presse, qui se déroule en ce moment à la salle des conférences "Mohamed Sellah" au stade Nelson-Mandela de Baraki.

Il s'agit des deux premiers rendez-vous officiels pour Petkovic, qui a signé ses grands débuts sur le banc du "Club Algérie" en mars dernier, à l'occasion du tournoi amical FIFA-Series 2024 disputé en Algérie, avec au menu des tests : face à la Bolivie (3-2) et l'Afrique du

Sud (3-3). Lors des deux premières journées, disputées en novembre 2023, l'Algérie avait démarré du bon pied, en alignant deux victoires consécutives : à domicile contre la Somalie (3-1), puis en déplacement contre le Mozambique (2-0). Un sans-faute qui place les "Verts" en tête du groupe avec 6 points, à trois longueurs d'avance du Botswana, de la Guinée, de l'Ouganda, et du Mozambique, qui comptent 3 points chacun, alors que la Somalie ferme la marche avec 0

point. Seul le premier du groupe à l'issue des dix journées des qualifications se quali-

fiera directement pour la phase finale du Mondial 2026 prévu aux Etats-Unis, au Canada et au

Mexique. Les quatre meilleurs deuxièmes des neuf groupes passeront par les barrages.

Voici par ailleurs la liste des 25 joueurs :

Gardiens: Oussama Benbot (USM Alger), Anthony Mandrea (SM Caen /France), Mustapha Zeghba (Damac-Arabie saoudite)

Défenseurs: Ryan Ait Nouri (Wolverhampton), Youcef Atal (Adana Demirspor /Turquie), Zinédine Belaïd (USM Alger), Kévin Guitoun (FC Metz / France), Jaouen Hadjam (Young-Boys/Suisse), Mohamed Amine Madani (CS Constantine), Aïssa Mandi (Villarreal CF/ Espagne), Mohamed Amine Tougaï (ES Tunis / Tunisie), Chouaïb Keddad (CR Belouizdad / Algérie)

Milieu: Houssein Aouar (AS Rome/Italie), Ismaël Bennacer (AC Milan/Italie), Nabil Bentaleb (Lille /France), Ahmed Kendoussi (Ceramica Cléopatra FC/Egypte), Ramiz Zerrouki (Feyenoord / Pays-Bas).

Attaquants: Saïd Benrahma (O.Lyon / France), Mohamed Amine Amoura (Union SG/Belgique), Moncef Bakrar (New-York City/ Etats-Unis), Yacine Benzia (Qarabag FK / Azerbaïdjan), Baghdad Bounedjah (Al Sadd / Qatar), Yassine Brahimi (El Gharafa SC / Qatar), Amine Gouiri (Stade Rennais /France), Anis Hadj Moussa (Vitesse Arnhem / Pays-Bas).

Petkovic : " J'ai convoqué les meilleurs joueurs du moment "

Le sélectionneur de l'équipe algérienne de football le Bosnien Vladimir Petkovic, a tenu à défendre ses choix des joueurs convoqués pour les matchs face à la Guinée (le 6 juin à Baraki) et l'Ouganda (le 10 juin à Kampala), comptant pour les qualifications du Mondial-2026, tout en justifiant l'absence de certains cadres à l'image de Riyad Mahrez.

"J'ai pris 25 joueurs au lieu de 23 parce que c'est la fin de la saison. Mon choix se base beaucoup sur les bonnes impressions que j'ai eues en mars, mais d'autres joueurs auraient mérité d'y être. Pour les deux rencontres, il y aura 23 joueurs sur la feuille du match. Je pense avoir pris les meilleurs du moment ", a indiqué Petkovic lors d'une conférence de presse tenue au stade Nelson-Mandela de Baraki.

Avant le début de ce rendez-vous médiatique, Petkovic a dévoilé une liste de 25 joueurs, dont 4 évoluant en championnat local, dont la présence pour la première fois du défenseur central du CR Belouizdad Chouaïb Keddad.

En revanche, plusieurs noms manquent à l'appel, à l'image de Riyad Mah-

rez, Youcef Belaïli, ou encore l'actuel meilleur buteur historique des "Verts" Islam Slimani.

"Keddad est un joueur qui a une connaissance du football africain, il a fait de bons matchs avec son équipe, je veux le voir dans le groupe pour le juger", a-t-il ajouté.

"J'ai eu beaucoup de mal à établir cette liste des 25. Depuis trois mois j'ai commencé à avoir une idée plus claire sur les joueurs que j'ai à disposition. Nous avons entre 60 à 70 joueurs disponibles pour la sélection ", a souligné Petkovic.

Absent lors du dernier stage effectué en mars dernier, le capitaine de l'équipe nationale Riyad Mahrez (Al-Ahli Djeddah / Arabie saoudite) manquera une nouvelle fois à l'appel. Petkovic s'explique sur ce cas.

"C'est un sujet très important, je tiens à clarifier la situation. J'ai discuté avec Mahrez en mars dernier, il m'avait demandé de le dispenser. On s'est entendu qu'il sera le bienvenu dès qu'il se sentait prêt pour venir. Je l'ai mis sur la liste élargie pour les deux prochains matchs.

Je n'ai reçu aucun contact de lui, j'ai compris alors qu'il n'est pas encore prêt pour rejoindre l'équipe nationale, mais la porte reste ouverte."

Et d'enchaîner : "Je n'ai pas voulu apporter trop de changements, l'essentiel reste la cohésion. Il n'y a pas que Mahrez, il y a d'autres joueurs qui ont de l'expérience qui ne sont pas là. Il faut penser plutôt aux joueurs présents, j'espère qu'ils nous confortent dans nos choix."

Cernant le sociétaire du MC Alger, Youcef Belaïli, co-meilleur buteur et meilleur passeur de la Ligue 1 Mobilis, le coach national a justifié sa décision de ne pas faire appel au champion d'Algérie.

"C'est un joueur très intéressant avec beaucoup de talent. Mais j'ai pris le choix de ne pas le convoquer car il y a des joueurs qui ont les mêmes caractéristiques que lui, en plus il a eu quelques problèmes disciplinaires. A l'instar de Mahrez, la porte reste ouverte pour lui."

Petkovic est revenu sur ses virées chez les différents clubs de la Ligue 1 Mobilis. " Pour moi la priorité était de connaître l'Algérie. Pas seulement les

joueurs mais aussi la société, la culture et la géographie de ce beau pays. En tant qu'entraîneur, je veux aussi pouvoir aider les clubs algériens avec mon expérience. Je ne suis pas parti voir des joueurs en particulier."

Enfin, Petkovic a révélé que " tous les joueurs ne seront pas disponibles dès le 1^{er} juin car certains éléments auront encore des matchs, mais la date FIFA débute le 3 juin et nous commençons à travailler le samedi 1^{er} juin ", a-t-il conclu.

Lors des deux premières journées des qualifications du Mondial-2026, disputées en novembre 2023, l'Algérie s'est imposée d'abord à la maison face à la Somalie (3-1), avant de recéder en déplacement contre le Mozambique (2-0).

Deux succès qui ont permis aux Verts de s'emparer du fauteuil de leader avec 6 points, devant le Botswana, la Guinée, l'Ouganda, et le Mozambique, qui comptent 3 points chacun, alors que la Somalie ferme la marche avec 0 point. Seul le premier à l'issue des dix journées se qualifie pour la phase finale de la Coupe du monde.

Petkovic : "La Guinée est une équipe bien organisée et soudée"

Le sélectionneur de l'équipe algérienne de football le Bosnien Vladimir Petkovic a mis en garde jeudi à Alger contre une équipe guinéenne "soudée et organisée", à une semaine du choc entre les deux favoris du groupe G des qualifications du Mondial-2026, prévu le jeudi 6 juin au stade Nelson-Mandela de Baraki (20h00), à l'occasion de la 3^e journée.

"On doit être bons face à la Guinée, c'est une équipe bien organisée et soudée. La Guinée est notre principal concurrent pour la qualification au Mondial 2026. Sur le plan de l'organisation et la gestion du match, on doit être parfaits", a indiqué Petkovic lors d'une conférence de

presse tenue au stade Nelson-Mandela de Baraki.

Après le match face au "Syl national", les "Verts" se déplaceront ensuite à Kampala pour défier l'Ouganda, le jeudi 10 juin au stade national Mandela (17h00), lors de la 4^e journée.

Lors des deux premières journées, disputées en novembre 2023, l'Algérie avait démarré du bon pied, en alignant deux victoires

consécutives : à domicile contre la Somalie (3-1), puis en déplacement contre le Mozambique (2-0). De son côté, la Guinée s'est imposée à domicile face à l'Ouganda (2-1) avant de s'incliner au Botswana (1-0).

Un sans-faute qui place les

"Verts" en tête du groupe avec 6 points, avec trois longueurs d'avance sur le Botswana, la Guinée, l'Ouganda, et le Mozambique, qui comptent 3 points chacun, alors que la Somalie ferme la marche avec 0 point. Seul le premier du groupe à l'issue des dix journées se qualifiera directement pour la phase finale du Mondial-2026.

"Les Guinéens jouent très bien la transition mais aussi en box to box, avec des joueurs qui évoluent notamment en France et en Allemagne. Donc, la meilleure solution pour nous est de dominer le jeu et éviter surtout de faire des erreurs", a-t-il ajouté. Interrogé sur la fébrilité

de la défense des "Verts" (5 buts encaissés lors des deux derniers matchs disputés en mars dernier, NDLR), Petkovic semble avoir la solution pour y remédier.

" Un coach aime ne pas encaisser de but. En mars, nous avons commis trop d'erreurs individuelles et pris trop de buts. Il faut améliorer la qualité de passe et de pressing pour éviter les erreurs", a-t-il expliqué.

Et d'enchaîner : " On va beaucoup travailler sur la situation défensive préventive et faire preuve de concentration, surtout à un contre un. C'est le joueur qui doit prendre sa responsabilité et éviter le danger. C'est un travail beaucoup plus

collectif qu'individuel". Avant de se prêter au jeu des questions, le coach national a dévoilé une liste de 25 joueurs, dont 4 évoluant en championnat local, pour les deux matchs face à la Guinée et l'Ouganda. Cette liste est marquée par la convocation d'un seul nouveau joueur, à savoir le défenseur central du CR Belouizdad, Chouaïb Keddad.

Il s'agit des deux premiers rendez-vous officiels pour Petkovic, qui a signé ses grands débuts avec l'équipe nationale en mars dernier, à l'occasion du tournoi FIFA-Series 2024 disputé en Algérie, avec au menu des matchs : face à la Bolivie (3-2) et l'Afrique du Sud (3-3).

CAN-2024 FÉMININE (PRÉPARATION)

Du travail technico-tactique pour les joueuses lors de la séance de mercredi

La sélection nationale féminine de football, en stage depuis trois jours à Blida dans le cadre de la préparation pour la Coupe d'Afrique des Nations, poursuit sa préparation en programmant mercredi une séance axée sur le volet technico-tactique.

Sur la pelouse annexe du stade Mustapha Tchaker et en présence de toutes les joueuses convoquées par le sélectionneur national, Farid Benstiti, la journée a débuté en matinée par un travail phy-

sique, alors que la séance d'entraînement de l'après-midi, programmée à 17h00, fut consacrée au volet technico-tactique.

Durant ce regroupement, les coéquipières de Naima Bouhenni auront deux confrontations amicales, la première face au club du CS Constantine, le vendredi 31 mai 2024 et la seconde face au CF Akbou, le 3 juin au stade Mustapha Tchaker.

Pour ce stage de préparation qui se

poursuivra jusqu'au 4 juin, le sélectionneur national a convoqué 27 joueuses, dont 4 évoluant dans le championnat local.

Les Algériennes avaient effectué en avril dernier un stage en Tunisie ponctué par deux matchs amicaux contre les Tunisiennes, avec un bilan d'une défaite 2-1 et un nul (2-2).

L'Algérie a validé son ticket pour la phase finale de la CAN-2024 en décembre dernier, en battant en aller et retour

le Burundi : 5-1 puis 1-0. Les deux manches se sont jouées au stade olympique du 5-juillet d'Alger. Les "Vertes" signent leur retour sur le plan continental, après leur absence lors des deux dernières éditions de la CAN.

Au dernier classement de la FIFA dévoilé le 16 mars 2024, l'équipe nationale féminine occupe la 84^e place mondiale, tandis que la Tunisie est logée à 78^e position.

LIGUE 1 MOBILIS Karim Doudane nouveau manager général de la JS Kabylie (club)

L'ancien milieu offensif Karim Doudane a été nommé manager général de la JS Kabylie, en remplacement de Brahim Zafour, dont le contrat a été résilié en mars dernier, a annoncé le club pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football mercredi dans un communiqué.

Ancien joueur du club dans les années 1990, Doudane (51 ans) avait déjà occupé ce poste en 2018. Son retour coïncide avec le grand lifting apporté par ATM Mobilis, propriétaire du club.

Doudane aura pour mission principal de trouver un nouvel entraîneur, à qui il appartiendra de définir les profils de joueurs à recruter durant le mercato estival prévu du 1er juillet au 10 septembre 2024.

La nomination de Doudane a été précédée par celle d'un autre enfant du club : Hakim Medane, désigné nouveau directeur général de la JSK.

ATM Mobilis a opté pour une restructuration du club en nommant El-Hadi Ould Ali, le mardi 23 avril dernier, à la tête du Conseil d'administration de la JSK, en remplacement d'Achour Cheloul, lors d'une Assemblée générale extraordinaire des actionnaires du club, dont plusieurs ont cédé leur actions au profit de Mobilis.

Le club de la ville des Genêts a de nouveau raté sa saison, en se contentant du maintien, à trois journées de l'épilogue. Éliminée aux 1/32es de finale de "Dame Coupe" à domicile face au CR Belouizdad (0-2), la JSK occupe la 7e place au classement du championnat avec 37 points.

Considéré comme le club le plus titré en Algérie, la JSK n'a plus remporté de titre depuis son succès en finale de la Coupe d'Algérie aux dépens de l'USM El-Harrach (1-0) en 2011, alors que la dernière consécration des "Canaris" en championnat remonte à 2008.

INTER-RÉGIONS (GR. OUEST)

Défalcation de huit points au CRB Ben Badis depuis le début de la saison (LIRF)

Le CRB Ben Badis, qui évolue dans le championnat inter-régions de football (Gr. Ouest), s'est vu défalquer un nouveau point de son compteur, portant à huit son total-unités défalquées depuis le début de cette saison, apprend-t-on, jeudi, auprès de la Ligue inter-régions (LIRF).

En cause, un huitième forfait, survenu le week-end dernier, des équipes des catégories jeunes de cette formation de la wilaya de Sidi Bel Abbès, conduisant la commission de discipline de la LIRF à lui infliger cette sanction "en application des règlements de la Fédération algérienne de la discipline".

Le CRBB, promu cette saison au troisième palier, occupe la 14e place au classement de son groupe avec 23 points, synonyme d'une rétrogradation précoce, et ce avant deux journées de la fin du championnat.

Ce club accompagnera, en division inférieure, le CRB Hannaya de la wilaya de Tlemcen (15 points), en attendant d'être fixé sur la troisième formation concernée par la relégation où une rude bataille est engagée entre pas moins de cinq équipes pour éviter de descendre au palier inférieur.

En haut du tableau, le MC Saïda est bien parti pour faire son retour en Ligue 2, une saison après sa rétrogradation, et ce grâce à sa première place dans ce groupe Ouest avec 74 points, devançant de trois unités son poursuivant immédiat, l'IRB El Kerma.

SPS

LIGUE 2 AMATEUR (30^E ET DERNIÈRE JOURNÉE) Verdict final pour le maintien ce samedi

Le verdict final dans la lutte pour le maintien en Ligue 2 de football amateur tombera samedi, à l'occasion de la 30e et dernière journée, laquelle dévoilera l'identité des deux clubs qui accompagneront l'E Sour Ghozlane, le MC El Eulma, la JS Guir Abadla et l'Olympique Médéa en Inter-régions la saison prochaine.

Dans la poule Centre-Ouest, pas moins de six clubs sont concernés par la lutte pour le maintien, à commencer par l'ASM Oran (14e, 34 pts) qui accueillera le WA Boufarik (9e, 36 pts), dans un duel explosif au stade Habib-Bouakel d'Oran.

Sévèrement battus par le nouveau promu en Ligue 1, l'ES Mostaganem (0-4), lors de la précédente journée, les gars de "M'dina J'dida" sont condamnés à l'emporter pour éviter le purgatoire et accompagner la JS Guir Abadla et l'Olympique Médéa en Inter-régions la saison prochaine.

Toujours menacés par la relégation, les joueurs du WA Boufarik qui reste sur une victoire à l'arraché contre le RC Kouba (2-1), sont déterminés à enchaîner avec une nouvelle victoire synonyme de maintien après une longue saison en dents de scie.

Pour cette rencontre décisive, la direction de l'ASM Oran a décidé la

gratuité de l'accès au stade Habib-Bouakel d'Oran pour motiver les fans oranais à se rendre en masse au stade afin de soutenir la formation locale.

Derrière l'ASMO, le MCB Oued Sly, le SC Mécheria, le NA Hussein Dey et le RC Arbaâ, regroupés au 10e rang avec 35 points, joueront également leur survie en Ligue 2. Le MCB Oued Sly et le SC Mécheria auront l'avantage de jouer devant leur public en recevant, respectivement, l'Olympique Médéa (relégué) et le SKAF Khemis Miliana (8e, 37 pts), alors que le NAHD et le RCA évolueront en déplacement chez la JS Guir Abadla (relégué) et le RC Kouba (2e, 64 pts).

Dans la poule Centre-Est, la bataille pour le maintien s'annonce toute aussi acharnée entre l'Olympique Magrane, le HB Chelghoum Laid, l'USM Annaba et l'AS Ain M'lila, pour éviter d'accompagner l'E Sour Ghozlane et le MC El Eulma en divi-

sion inférieure. L'AS Ain M'lila (14e, 34 pts) jouera sa survie en Ligue 2 loin de ses bases chez le MO Constantine (4e, 42 pts), tout comme le HB Chelghoum Laïd (36 pts) qui se déplacera chez la CA Batna (3e, 43 pts).

De son côté, l'USM Annaba (35 pts) aura les faveurs de pronostics en accueillant l'E Sour Ghozlane, relégué lors de la précédente journée suite à sa contre-performance à domicile face au CA Batna (1-1).

Egalement menacé par la relégation, l'Olympique Magrane (36 pts) affrontera, pour sa part, l'AS Khroub (8e, 38 pts) avec la ferme intention de se maintenir en Ligue 2, après l'accession réussie la saison précédente.

Cette 30e et dernière journée débute vendredi (16h00) avec la rencontre sans enjeu opposant le leader et nouveau promu en Ligue 1 professionnelle, l'Olympique Akbou à l'IB Khemis El Khechena.

PROGRAMME DE LA 30E ET DERNIÈRE JOURNÉE

Groupe centre-Est

Programme de la 30e et dernière journée du Championnat de Ligue 2 de football amateur, groupe Centre-Est, prévue vendredi et samedi :

Vendredi (16h00) :
Olympique Akbou - IB Khemis El Khechena
Samedi (16h00) :
MC El Eulma - USM El Harrach (huis clos)
MO Constantine - AS Ain M'lila
NRB Telegma - MSP Batna
Olympique Magrane - AS Khroub
USM Annaba - ES Ghozlane
CA Batna - HB Chelghoum Laid
JS Bordj Menaël - IRB Ouargla

Classement :	Pts	J
1). Olympique Akbou	67	29 accède en Ligue 1
2). MSP Batna	58	29
3). CA Batna	43	29
4). MO Constantine	42	29
-). JS Bordj Menaël	42	29
6). IB Khemis Khechna	41	29
-). IRB Ouargla	41	29
8). NRB Telegma	38	29
-). AS Khroub	38	29
-). USM El Harrach	38	29
11). O. Magrane	36	29
-). HB Chelghoum Laïd	36	29
13). USM Annaba	35	29
14). AS Ain M'lila	34	29
15). ES Ghozlane	29	29
16). MC El Eulma	16	29.

Groupe centre-Ouest

Programme de la 30e et dernière journée du Championnat de Ligue 2 de football amateur, groupe Centre-Ouest, prévue samedi (16h00) :

CR Témouchent - ESM Koléa
JS Guir Abadla - NA Hussein-Dey
WA Mostaganem - JSM Tiaret (Huis clos)
SC Mecheria - SKAF Khemis Miliana
GC Mascara - ES Mostaganem
ASM Oran - WA Boufarik
RC Kouba - RC Arbaâ
MCB Oued Sly - Olympique Médéa

Classement :	Pts	J
1). ES Mostaganem	72	29 accède en Ligue 1
2). RC Kouba	64	29
3). WA Mostaganem	55	29
4). CR Témouchent	46	29
5). GC Mascara	44	29
6). ESM Koléa	41	29
7). JSM Tiaret	39	29
8). SKAF El Khemis	37	29
9). WA Boufarik	36	29
10). MCB Oued Sly	35	29
-). SC Mécheria	35	29
-). NA Hussein Dey	35	29
-). RC Arbaâ	35	29
14). ASM Oran	34	29
15). O. Médéa	15	29
16). JS Guir Abadla	15	29.

MOSTAGANEM Ouverture d'une enquête préliminaire sur les causes de l'accident survenu au stade "Mohamed Bensaïd" (Parquet)

Le Procureur de la République près le tribunal de Mostaganem (Cour de justice de Mostaganem) a ordonné l'ouverture d'une enquête préliminaire sur les circonstances et les causes de l'accident survenu au stade "Martyr Mohamed Bensaïd", faisant un mort et trois blessés, a indiqué, mercredi, un communiqué du parquet près le même tribunal.

La même source a souligné qu'"en application des dispositions de l'article 11 du Code de procédure pénale, le

nem informe l'opinion publique que, le 28 mai 2024 à 14h40, lors de l'opération de maintien de l'ordre au niveau du stade du complexe sportif Commandant Ferradj de Mostaganem, en préparation du coup d'envoi du match de football, qui réunissait les équipes de l'Espérance de Mostaganem et de l'ASM Oran, les services de sécurité ont enregistré la chute de quatre supporters de l'équipe locale, lors de leur tentative d'accrocher les drapeaux sportifs de leur équipe au niveau des tribunes supérieures. L'accident a en-

trainé la mort de (CH.A.A.), alors que les autres ont subi des blessures diverses et leur état de santé est stable, a ajouté le communiqué. La même source précise que "le procureur de la République près le tribunal de Mostaganem s'est rendu sur les lieux de l'accident pour procéder à une inspection de terrain avec la police judiciaire, ainsi qu'à l'hôpital pour rendre visite aux blessés et inspecter le corps du défunt. Il a ordonné l'ouverture d'une enquête préliminaire sur les circonstances et les causes de l'accident".

ATALANTA GASPERINI A REFUSÉ UNE OFFRE ANGLAISE

Récemment vainqueur de la Ligue Europa avec l'Atalanta Bergame, l'entraîneur Gian Piero Gasperini a révélé avoir reçu une proposition d'un club de Premier League. Mais le manager de 66 ans, lié à la Dea jusqu'en juin 2025, n'envisage pas de quitter la Lombardie. "J'ai reçu une proposition importante d'un club de Premier League ces derniers jours. Mais je ne peux pas accepter et quitter l'Italie maintenant, je me sens bien ici et je planifie mon avenir ici, avec l'Atalanta", a assuré Gasperini dans les colonnes de La Gazzetta dello Sport.

REAL MADRID

MAN CITY PENSE À RODRYGO

Rodrygo (23 ans, 50 matchs et 17 buts toutes compétitions cette saison) pourrait animer le mercato estival. Selon Marca, Manchester City aurait un œil sur l'attaquant brésilien, qui pourrait perdre sa place dans le onze du Real Madrid la saison prochaine avec l'arrivée attendue de Kylian Mbappé. Un intérêt qui pourrait faire réfléchir dans la capitale espagnole. Il y a quelques jours, l'Auriverde a laissé planer le doute sur son avenir avant de se reprendre et de faire savoir, par l'intermédiaire de son entourage, qu'il n'a pas l'intention de quitter le Real où il est sous contrat jusqu'en juin 2028. Cependant, la Casa Blanca n'est pas totalement fermée à l'idée d'un transfert en cas de belle offre. Affaire à suivre...

CHELSEA MONACO NÉGOCIE POUR BROJA

Pour remplacer Wissam Ben Yedder, dont le départ en juin à l'issue de son contrat a été officialisé, l'AS Monaco suit plusieurs attaquants, dont Armando Broja (22 ans, 8 apparitions en Premier League cette saison). Lié à Chelsea jusqu'en juin 2028 et prêté à Fulham lors de la seconde partie de saison, l'international albanais fait l'objet de négociations entre les Blues et le club du Rocher, indique le journal L'Equipe.

Sur ce dossier, le vice-champion de France a pris une longueur d'avance sur Watford et l'AC Milan. À noter que grâce à divers bonus ainsi qu'un pourcentage à la revente, l'ASM pourrait voir l'addition baisser en cas de transfert de Broja, estimé à 20 millions d'euros.

LAZIO KAMADA FINALEMENT TOUT PROCHE DE PALACE

Alors que le milieu de la Lazio Rome Daichi Kamada (27 ans, 29 matchs et 2 buts en Serie A cette saison), en fin de contrat, était sur le point de prolonger, les négociations entre les deux parties ont échoué en raison d'un désaccord lié à la clause libératoire ! De fait, selon le journaliste Fabrizio Romano, le Japonais va s'engager avec Crystal Palace en Premier League, sans indemnité de transfert, et retrouver l'entraîneur Oliver Glasner, qu'il a connu à l'Eintracht Francfort.

INTER

LAUTARO A ACCEPTÉ LE CONTRAT PROPOSÉ

Lié à l'Inter Milan jusqu'en juin 2026, l'attaquant Lautaro Martinez (26 ans, 33 matchs et 24 buts en Serie A cette saison) va bien étendre son contrat en Lombardie. Comme annoncé par Sky Italia, l'international argentin a trouvé un accord définitif avec les Nerazzurri autour d'une prolongation. Lors d'une réunion qui se tenait jeudi, le champion du monde 2022 a mis fin aux négociations en acceptant l'offre faite par sa direction : un contrat jusqu'en juin 2029, assorti d'un salaire annuel de 9 millions d'euros. Il a donc accepté de revoir ses exigences après avoir réclamé 12 M€ annuels.

FENERBAHÇE UN ACCORD AVEC MOURINHO !

Sans club depuis son renvoi de l'AS Rome en janvier dernier, José Mourinho est sur le point de rebondir en Turquie. Selon le journaliste italien Gianluca Di Marzio, le "Special One" et Fenerbahçe ont trouvé un accord autour d'un contrat de deux ans.

L'officialisation pourrait même tomber dans les prochaines heures. Si cette arrivée chez le 2^e du championnat de Turquie se confirme, le technicien portugais entrainera dans un cinquième pays après le Portugal (Benfica, Leiria, Porto), l'Angleterre (Chelsea, Manchester United, Tottenham), l'Espagne (Real Madrid) et l'Italie (Inter Milan, AS Rome).

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Édité par la SARL
DK NEWS

Gérant
Fayçal Laouer

Directeur de publication
Smaïl Oulebsir

Directeur de la rédaction

Smaïl Oulebsir

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.48.00 »

FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77 E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz - agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

ALGÉRIE - MOZAMBIQUE

Le Premier ministre reçoit le ministre de l'Economie et des Finances de la République du Mozambique

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a reçu jeudi au Palais du gouvernement, le ministre de l'Economie et des Finances de la République du Mozambique, Ernesto Max Tonela, en visite de travail en Algérie à la tête d'une délégation ministérielle plurisectorielle, selon un communiqué des services du Premier ministre.

Les entretiens ont permis de "souligner la profondeur des relations historiques d'amitié, de solidarité et de coopération liant l'Algérie et le Mozambique" et de passer en revue les résultats des rencontres de travail tenues par la délégation mozambicaine avec les différents secteurs ministériels pour le suivi de la mise en œuvre des résultats

des entretiens qui ont réuni le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et le président de la République du Mozambique, M. Filipe Jacinto Nyusi, lors de la visite qu'il a effectuée en Algérie les 28 et 29 février 2024".

Les deux parties ont également examiné "les moyens

de renforcer la coordination et la concertation entre les deux pays sur les questions régionales et internationales, en tant que membres non permanents du Conseil de sécurité des Nations Unies", ajoute le communiqué.

La rencontre s'est déroulée en présence du ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun.

ALGÉRIE - CUBA

M. Larbaoui reçoit l'ambassadeur de la République de Cuba

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a reçu, jeudi au Palais du Gouvernement, l'ambassadeur de Cuba en Algérie, M. Hector Igarza Cabrera, indique un communiqué des services du Premier ministre. Les

deux parties "se sont félicitées du niveau des relations bilatérales, qui connaissent une dynamique exceptionnelle grâce à la forte volonté commune des dirigeants des deux pays, le président de la République, M.

Abdelmadjid Tebboune, et le président cubain, Miguel Diaz-Canel".

Les deux parties ont également "affiché leur détermination commune à œuvrer, de concert, à renforcer la coopération bilaté-

rale dans différents domaines et à intensifier la concertation politique et la coordination sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun", a ajouté le communiqué.

10^e RÉUNION MINISTÉRIELLE DU FORUM DE COOPÉRATION SINO-ARABE

Attaf plaide depuis Pékin pour que le soutien à la cause palestinienne soit au cœur du partenariat sino-arabe

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf mis en avant, jeudi depuis Pékin, les réalisations accomplies au niveau international durant deux décennies de partenariat sino-arabe, des partenaires attachés aux principes et aux valeurs consacrés par la Charte des Nations unies, appelant à mettre la défense de la cause palestinienne au cœur des priorités majeures de ce partenariat.

Dans son allocution lors des travaux de la 10^e Réunion ministérielle du Forum de coopération sino-arabe, M. Attaf a affirmé que cette nouvelle édition du Forum constituait une halte pour que tout un chacun puisse "procéder à une évaluation, deux décennies après la création de cet important mécanisme", une évaluation qu'il a estimée "positive, au vu des réalisations accomplies durant ces deux décennies de partenariat sino-arabe".

Cette évaluation positive "nous permet de constater en toute honnêteté et avec conviction, que nous avons réussi, de prime abord, à consacrer notre convergence politique, à approfondir notre partenariat économique et à renforcer notre rapprochement culturel et humain. Nous avons réussi, aussi, à améliorer notre positionnement

collectif en tant que partenaires pleinement attachés aux principes, aux valeurs et aux idéaux de la Charte de l'humanité, la Charte de l'ONU", a-t-il ajouté. "Nous avons réussi, en troisième lieu, à édifier un modèle de coopération et de partenariat (...) qui pourra servir d'exemple à suivre, pour encourager l'établissement de relations équilibrées dans un monde connaissant un déséquilibre et une dépréciation des valeurs, une accumulation des manifestations de la polarisation, des tiraillements et des confrontations, avec tout ce qu'ils entraînent comme leurs lourdes conséquences sur tous".

Partant de ces succès, M. Attaf a mis l'accent sur la nécessité pour "le partenariat arabo-chinois de placer en tête de ses priorités majeures, en cette conjoncture, le soutien à la cause palestinienne face à l'agression israélienne qui n'a que trop duré contre Ghaza, victime d'une barbarie et d'une brutalité sans précédent dans l'histoire de l'humanité". Il a souligné l'impératif que la position commune vis-à-vis de cette cause juste, confirme "aujourd'hui, la responsabilité constante qui incombe à la communauté internationale, notamment au Conseil de sécurité", ajoutant que "si ce Conseil a échoué à empêcher les bombardements, la

destruction, et le déplacement forcé des populations de Ghaza, il devrait aujourd'hui soutenir l'élan international croissant en faveur de la reconnaissance de l'Etat de Palestine et son adhésion en tant que membre de plein droit à notre organisation onusienne, et mettre un terme à des décennies d'impunité, et de non reddition de compte dont jouit l'occupation israélienne coloniale", a-t-il relevé.

L'occasion était pour M. Attaf de saluer "la position honorable de la Chine vis-à-vis de l'agression israélienne incessante contre Ghaza et de la question palestinienne dans son ensemble, ainsi que le soutien de ce pays ami depuis son siège permanent au Conseil de sécurité aux différentes initiatives présentées par l'Algérie en tant que membre arabe de ce même Conseil, en soutien à nos frères Palestiniens, y compris le projet de résolution présenté il y a seulement deux jours concernant la situation désastreuse à Rafah, en Palestine".

Au volet économique du partenariat sino-arabe, M. Attaf s'est félicité de la croissance continue du volume des échanges commerciaux bilatéraux, mettant en avant l'adhésion de tous les pays arabes à l'ambitieuse initiative de "la Ceinture et la Route" lancée par la Chine en 2013. Dans ce contexte, le ministre a indiqué

que "l'Algérie aspire à davantage de réalisations sur la voie du renforcement des investissements bilatéraux, en vue de hisser le partenariat sino-arabe à des horizons plus larges, pour sa pérennisation, notamment à travers le transfert des connaissances, des expertises, et des technologies aux économies des pays arabes.

"Nous apprécions et valorisons le plan d'action futur, riche et ambitieux, présenté dans la matinée par le Président de la République populaire de Chine", a ajouté le ministre, réaffirmant "l'attachement de l'Algérie au partenariat stratégique global l'unissant à la République populaire de Chine, pays ami, depuis 2014", un partenariat marqué par un élan croissant et un développement continu, dans le cadre de la consécration des conclusions importantes ayant couronné la visite d'Etat effectuée, l'année dernière, par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune en Chine. "Les bases du partenariat stratégique sino-algérien reposent sur la confiance, l'entente, la coopération et la solidarité, et c'est sur ces mêmes bases solides, que nos deux pays ont réussi à baliser la voie pour une coopération gagnant-gagnant mutuellement bénéfique, caractérisée par une prise en charge équilibrée et équitable des intérêts de nos deux pays amis", a-t-il ajouté.

Le Forum salue le rôle de l'Algérie au Conseil de sécurité en faveur la cause palestinienne

Le Forum sur la coopération sino-arabe, dont la 10^e réunion ministérielle s'est tenue jeudi à Pékin, a salué les efforts inlassables consentis par l'Algérie en soutien à la cause palestinienne, depuis l'entame de son mandat au Conseil de sécurité onusien en début de l'année courante.

Le Forum a également salué les initiatives de l'Algérie visant à mettre un terme aux agressions sionistes contre la bande de Ghaza, se félicitant, par la même, de ses initiatives à même de permettre à l'Etat de Palestine une admission à l'ONU en tant que membre de plein droit. Dans le même sillage, le Forum a remercié, dans son communiqué final, ses remerciements au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour avoir conduit ces efforts et initiatives, rappelant son attachement à l'unification des rangs palestiniens ainsi que ses efforts consentis en 2022 pour aller de l'avant et tourner la page des différends entre les frères pa-

lestiniens. Lors du débat général de cette réunion, le représentant permanent de l'Etat de Palestine auprès de l'ONU, Riyad Mansour, a exprimé la reconnaissance de l'autorité palestinienne envers les efforts diplomatiques consentis par l'Algérie au Conseil de sécurité en soutien aux droits du peuple palestinien, soulignant notamment le progrès réalisé par l'Algérie dans la gestion du dossier de l'admission de l'Etat de Palestine en tant que membre à part entière à l'ONU, ainsi que ses efforts inlassables en vue de mettre un terme à l'agression sioniste contre l'enclave en général et à Rafah en particulier, dans le cadre notamment du projet soumis par l'Algérie au Conseil de sécurité depuis seulement deux jours.

Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf, a pris part, jeudi à Pékin, à la 10^e Réunion ministé-

rielle du Forum sur la coopération sino-arabe. Cette réunion a été couronnée par l'approbation de trois (3) documents importants, dont un communiqué commun consacrant la convergence de positions entre les deux parties, arabe et chinoise, vis-à-vis de la cause palestinienne, tant pour les priorités urgentes imposées par la conjoncture, que pour l'impératif de résoudre le problème à travers l'établissement d'un Etat palestinien indépendant et souverain sur ses frontières de 1967 avec Al-Qods pour capitale.

Sur un autre plan et concernant la coopération internationale dans le domaine de l'énergie, le Forum s'est félicité de l'organisation par l'Algérie du 7^e sommet des chefs d'Etats et de Gouvernement du Forum des pays exportateurs de Gaz (GECF) tenu le 2 mars dernier. Il s'est également félicité de l'inauguration du siège de l'institut de recherche sur le gaz relevant du Forum des pays exportateurs de gaz abrité par l'Algérie.

TOURISME

Ouverture de la 23^e édition du SITEV au Palais des expositions

La 23^e édition du Salon international du tourisme et des voyages (SITEV) a été ouverte, jeudi au Palais des expositions "Pins Maritimes" (Alger) avec la participation de 475 exposants, dont 100 étrangers.

L'ouverture de cette manifestation, qui se poursuivra jusqu'au 2 juin, a été présidée par le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mokhtar Didouche, en présence du ministre tunisien du Tourisme, Mohamed Moez Belhassine, et de plusieurs membres du gouvernement.

Après l'inauguration du Salon auquel 16 pays prennent part, M. Didouche a insisté sur "la nécessité de réussir cette manifestation qui constitue une opportunité importante pour promouvoir la destination Algérie, valoriser ses capacités touristiques et en faire une destination par excellence".

Il a, à cet égard, rappelé "les facilités et les avantages mis en place par l'Etat pour encourager et améliorer le climat d'investissement conformément aux orientations des hautes autorités et en application des nouvelles lois relatives à la promotion de l'investissement et à l'octroi du foncier économique".

Le ministre a précisé que le secteur du tourisme "compte 249 zones d'expansion touristique (ZET), dont 74 sont dotées de plans approuvés, offrant près de 1.400 assiettes foncières à inclure dans la plateforme numérique de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI)".

"Plus de 2200 projets d'investissement ont été approuvés, dont 800 sont en cours de réalisation", a-t-il fait savoir, appelant à "poursuivre l'effort pour parachever les étapes restantes en vue de promouvoir la destination Algérie".

Le ministre a également indiqué que cette manifestation annuelle constituait "un rendez-vous important pour les opérateurs touristiques, dont les agences de voyage et les établissements hôteliers, leur permettant de commercialiser leurs produits et d'échanger les expériences dans le domaine des voyages et de l'investissement touristique", invitant les citoyens et les familles à "venir nombreux visiter le Salon, où ils trouveront des offres qui leur conviennent, d'autant plus que la saison estivale est sur les portes".

M. Didouche a souligné que le Salon connaît la participation d'organismes et de partenaires de nombreux secteurs, ainsi que "d'opérateurs économiques et d'institutions bancaires pour consolider la chaîne touristique à tous les niveaux". Evoquant le nombre de touristes ayant visité l'Algérie depuis le début de 2024, le ministre a affirmé que l'Algérie "a accueilli au cours du premier trimestre de cette année, 1,2 million de touristes, dont plus de 800.000 touristes étrangers". Pour sa part, le ministre tunisien du Tourisme a souligné, dans une déclaration à la presse, l'importance de sa présence à l'ouverture de cette manifestation annuelle, la qualifiant d'"opportunité" pour renforcer la coopération et les échanges bilatéraux entre les deux pays dans le domaine du tourisme".